



AGENZA D'ACCONCIU DUREVULE
D'URBANISIMU È D'ENERGIA DI A CORSICA

AGENCE D'AMÉNAGEMENT DURABLE D'URBANISME & D'ÉNERGIE DE LA CORSE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

www.aue.corsica

L'AUE et ses partenaires se mobilisent pour que la Corse obtienne le label « Réserve Internationale de Ciel Étoilé »



RAPPORT D'ACTIVITÉ AUE 2022

AGENCE D'AMÉNAGEMENT DURABLE D'URBANISME & D'ÉNERGIE DE LA CORSE



SOMMAIRE

Préambule

L'édito du Président.....	4
L'édito du Directeur.....	5
Les temps forts de l'année 2022.....	6
Les chiffres clés de l'année 2022.....	8

Présentation de l'AUE

Les instances.....	12
Le budget 2022.....	13
Les services en 2022.....	15
L'organigramme de l'AUE en 2022.....	16

La transition vers l'autonomie

énergétique de la Corse

L'équipe et les missions.....	20
1. Développer les outils financiers et les partenariats.....	24
2. Sécuriser l'approvisionnement en électricité.....	30
3. Maîtriser la demande d'énergie.....	32
4. Développer les énergies renouvelables.....	42
5. Développer les mobilités durables.....	46
6. Promouvoir la qualité de l'air.....	52
7. Accompagner les territoires vers l'autonomie énergétique.....	55
8. L'Observatoire Régional de l'Énergie et des Gaz à effets de Serre (OREGES).....	58

L'aménagement

du territoire

L'équipe et les missions.....	64
1. Accompagner les collectivités pour l'élaboration de documents.....	66
2. Contribuer à l'élaboration d'avis techniques pour la Collectivité de Corse.....	74
3. Observation et suivi du PADDUC.....	76

L'administration

générale

1. DÉPARTEMENT FONCTIONNEMENT

L'équipe et les missions.....	84
La gestion budgétaire.....	85
Les ressources humaines.....	86
Les moyens généraux.....	92

2. DÉPARTEMENT INTERVENTION

L'équipe et les missions.....	94
La gestion administrative et financière des aides.....	95
La commande publique.....	105

La communication

L'équipe et les missions.....	108
1. Affirmer l'identité de l'AUE.....	109
2. Informer sur les services.....	111
3. Sensibiliser le grand public.....	114
4. Gagner de la notoriété, créer des temps forts.....	116
5. Assurer une présence digitale forte sur le web.....	118
6. Informer et fédérer les équipes en interne.....	120

Annexes

Liste des subventions instruites par l'AUE.....	124
Liste des marchés en cours.....	142



" A RINGRAZIÀ TUTTE QUELLE É TUTTI QUELLI CHI FACENNU OGNI GHJORNI CIO CHE NO SIMU : L'ATTORE NUMERU UNU DI TRANSIZIONE ECULUGICA DI À CORSICA ! "

“ L'ÉDITO DU PRÉSIDENT

Voilà maintenant dix-huit mois que j'occupe la Présidence de l'AUE, dix-huit mois pour mesurer encore mieux, encore plus, la masse de travail accompli par l'Agence et ses salariés.

Le rapport d'activité est un document qui permet de faire le bilan de l'année écoulée. C'est le moment de prendre un peu de recul pour analyser une situation et tracer des perspectives.

L'an passé je ne disposais pas de suffisamment de distance, de vécu comme Président, pour porter un jugement objectif sur le travail accompli, même si mon ressenti m'avait permis de prendre conscience de l'étendue et de l'amplitude des missions de l'Agence.

Cette année j'ai vu, j'ai compris ce qu'était le quotidien de l'AUE et ce bien au-delà des grands titres de l'actualité ou des posts sur les réseaux sociaux.

Une activité aussi intense que discrète que ce document doit permettre, si l'en était besoin de mettre en lumière. Et s'il fallait rajouter quelque chose, je dirais que pour bousculer un quotidien déjà bien rempli, vient souvent se greffer, de manière urgente, de nombreuses, très, très nombreuses demandes de notes qui amènent toujours, en temps et en heure, des réponses complètes.

Portée sur le fonds baptismaux en 2012, l'Agence, commence à trouver sa place dans le « mille feuilles » de notre institution.

Une place qu'elle a su se forger par ses compétences affirmées et son travail reconnu par nos collègues des offices, des agences, des services de la Collectivité de Corse et plus largement de nos partenaires.

Je ne reviendrai pas sur le bilan qui parle de lui-même mais je souhaiterais tracer quelques perspectives.

L'année 2023, sera à n'en point douter, et sans fausse modestie, l'année de l'AUE !

La mise en œuvre de la PPE, la possible révision du PADDUC, pour ne parler que de ces deux grands sujets, vont, je pense occuper l'espace médiatique insulaire comme ils risquent de mobiliser activement tout ou partie des salariés de l'Agence.

À titre personnel, je souhaite que nous puissions poursuivre nos actions de proximité dans le domaine de la MDE et de l'aménagement du territoire, en renforçant notre présence sur le terrain.

Je voudrais ainsi que notre slogan « l'AUE à fianca à voi » trouve tout son sens et que nous soyons reconnus comme l'interlocuteur privilégié de la transition écologique en Corse.

A ringrazià tutte quelle é tutti quelli chi facennu ogni ghjorni cio che no simu : l'attore numeru unu di transizione ecologica di à Corsica !

Julien PAOLINI
Presidenti di l'Agenza d'Acconciu durèvule,
d'Urbanisimu è d'Energia di a Corsica
Cunsiglièru Esecutivu in carica di l'Acconciu
di u tarritoriu



" LA RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC A ENREGISTRÉ DES RÉSULTATS SPECTACULAIRES : LES OBJECTIFS POUR 2023 ÉTAIENT DÉJÀ EN PASSE D'ÊTRE ATTEINTS EN 2022 ! "

“ L'ÉDITO DU DIRECTEUR

2022 est à mes yeux une année charnière. Au cours de ces douze mois, l'AUE a pu assurer pleinement son statut d'Établissement Public Industriel et Commercial en conduisant des actions innovantes et structurantes pour la transition énergétique de la Corse et l'aménagement de son territoire.

Dans un contexte économique difficile lié à l'augmentation des prix de l'électricité et du carburant, nos équipes se sont engagées pour accélérer de façon puissante la maîtrise de l'énergie.

Ce fut notamment le cas via le « Cadre Territorial de Compensation » dispositif novateur approuvé par la Commission de Régulation de l'Énergie afin de réduire les surcoûts de production en Corse, comme dans les autres îles. À ce titre, l'AUE a assuré la première année de mise en œuvre de 6 actions qui lui ont été confiées par l'opérateur historique EDF pour soutenir les actions de rénovation énergétique des bâtiments individuels (dispositif ORELI) et collectifs, de l'éclairage public, ainsi que du développement du bois-énergie, et du solaire thermique (installations individuelles et collectives).

À cet égard, soulignons que la rénovation de l'éclairage public a enregistré des résultats spectaculaires : les objectifs inscrits dans la PPE (Programmation Pluriannuelle de l'Énergie) pour 2023 étaient déjà en passe d'être atteints en 2022 ! De plus, avec l'augmentation de l'électricité, sans les travaux de rénovation soutenus par l'AUE, la facture communale aurait été de 3,9 M€ alors qu'elle sera contenue à 1 M€ après travaux ! Enfin l'Agence a élaboré une Charte de l'éclairage public qui permettra à la Corse de se distinguer en candidatant au très sélectif label international « Réserve Ciel étoilé ».

Le déploiement du programme « Seize Corsica » confié à l'AUE par EcoCO2 a quant à lui permis de conduire une action plus ciblée de formation aux gestes de maîtrise de l'énergie à destination de plus de 200 collectivités.

L'AUE a fortement développé son expertise et son implication au service des collectivités en leur proposant une véritable offre de prestations de services. Il s'agit de les accompagner pour l'élaboration de documents d'urbanisme, de projets d'aménagement ou de construction.

Qu'il s'agisse de prestations de bases gratuites, ou d'autres plus spécifiques, relatives au conseil et aux missions d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO), qui sont rémunérées, nos équipes ont assuré un rôle d'interface nouveau entre les collectivités et les bureaux d'étude missionnés en précisant les prestations et livrables attendus.

À ce titre les communes de Zigliara, Riventosa, Lozzi ont pu bénéficier de prestations de bases et l'Agence a poursuivi l'AMO de la commune de Corti pour son projet d'aménagement urbain d'ensemble dans le cadre de l'« Opération de Revitalisation du Territoire ». L'AUE a également poursuivi l'AMO du Parc Naturel Régional de Corse pour la reconstruction des refuges de Carrozzu, Ortu di u Piobbu et Asinau. Enfin, nous avons débuté une mission d'AMO avec les communes de Luri, Rogliano, Brandu et Barrettali pour la requalification de marines du Cap Corse.

À ces actions d'envergure, se sont ajoutées deux démarches structurantes en 2022. D'une part, l'Agence a assisté la CdC dans le lancement des travaux d'analyse globale du PADDUC en vue d'une possible modification ou d'une éventuelle révision. D'autre part, elle a intégré les études d'impact économique et social, ainsi que l'évaluation environnementale et stratégique, au projet de PPE révisée pour la période 2019-2028 ; étapes indispensables à la consultation des instances nationales en vue de son adoption définitive via un décret de la Ministre de l'Énergie et de la Première Ministre en 2023.

Ce Rapport d'Activité revient dans le détail sur ces sujets majeurs et sur toutes les missions réalisées par notre Agence en 2022. Sa lecture vous permettra, je le souhaite, de mesurer pleinement l'engagement qui est celui de nos équipes pour traduire en actes concrets le slogan de l'Agence : « l'AUE à fiancu à voi pe a transizione ecologica ! ».

Alexis MILANO
Directeur Général de l'AUE



LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2022

Janvier



Création de la nouvelle identité de l'AUE : charte graphique et ligne éditoriale

Février



Concours régional TROPHÉnergies

Mars



Campagne « Muvemucci altrimenti » 2022

Sensibilisation du public aux bienfaits de la mobilité active pour la qualité de l'air et pour la santé.



Le **groupe ORETEP** coordonné par l'AUE est lauréat de l'appel à projets CEE SEQUOIA 3 pour la rénovation des bâtiments tertiaires publics

Lancement de l'analyse globale du **PADDUC en interne** (CdC, Offices et Agences)

Avril

04/04

Bureau de l'AUE

29 dossiers soutenus : 720 355€ d'aides pour un coût total de travaux de 1 574 124 €.

Formations coorganisées avec **Énergie Partagée**, sur le montage **juridico-financier des projets citoyens** et le **codéveloppement de projets EnR de grande taille**, à destination des acteurs publics et privés du réseau « Energia Nostra »

Réunion annuelle (bilan-perspectives) avec les **installateurs solaire thermique et EDF**

Réunion « **Club Climat** » (Ile Rousse)

Présentation des aides aux économies d'énergie.



Campagne « **Casa ariosa, Casa sana** »

Sensibilisation du public à l'aération des logements pour améliorer la qualité de l'air intérieur.

Mai

Campagne « **Eco-conduite** » avec l'**ADEME**

Sensibilisation du public aux gestes à adopter pour réduire l'impact carbone des déplacements.



2^{ème} édition du **Colloque de l'AUE « Ville et espaces public »** sur le thème « (Re)qualifier, gérer et pratiquer les espaces publics ».

Juin

Diffusion de la lettre annuelle de l'Observatoire Régional de l'Énergie et des Gaz à Effets de Serre - OREGES

Bureau de l'AUE

26 dossiers soutenus : 297 420 € d'aides pour un coût total de travaux de 633 451 €.



Campagne « **ORELI** »

Promotion des aides à la rénovation énergétique des logements individuels.



Campagne « **Solaire Thermique Individuel** »

Promotion des aides à l'installation du chauffe-eau-solaire individuel pour les particuliers.

Juillet



Organisation de **4 Ateliers de concertation** avec plus d'une centaine d'acteurs pour l'élaboration de la « Charte régionale de l'éclairage public »

5/07



Signature de la convention entre l'AUE et le PNRC sur la mise en œuvre du plan de rénovation de l'éclairage public et la sensibilisation des scolaires.

Septembre

Semaine européenne de la Mobilité durable via la diffusion de la Campagne « Vélos à Assistance Électrique »

Colloque de l'AUE « Bilan Enquêtes Déplacements » à Aiacciu sur le thème de la méthodologie et les résultats des enquêtes sur les déplacements en Corse effectuées de 2017 à 2019.

Août

Campagne « Vélos à Assistance Électrique »

03/08



Déplacement à Urtaca en présence du Président Julien Paolini pour la mise à disposition des administrés de 15 VAE financés par l'AUE.

Participation à la réunion publique organisée par le CRPF sur le bois-énergie à Serra di Scopamene

28/07

Présentation à l'Assemblée de Corse d'un rapport d'information sur la mobilité électrique.



Campagne « Vélos à Assistance Électrique »

Promouvoir les aides à l'achat de VAE auprès du grand public, des professionnels et des collectivités.

Octobre

6 & 7/10



1^{er} voyage d'études sur l'énergie citoyenne, en PACA, coorganisé par le réseau « Energia Nostra » et Énergie Partagée, avec plus de 20 acteurs locaux.



Campagne « Solaire Thermique collectif »

Promouvoir les aides à l'installation de chauffe-eau-solaire collectif pour les entreprises, professionnels établissements publics, collectivités.

Présentation du guichet unique porté par l'AUE via les conseillers ORELI pour la rénovation énergétique des logements des particuliers lors de la venue de la Directrice Générale de l'ANAH à Ajaccio.

Campagne « ORELI »

26/10

Bureau de l'AUE

31 dossiers soutenus : 710 039€ d'aides pour un coût total de travaux de 1 128 257€.

29/10



Participation de l'AUE au Corsica Bike festival à l'Isula : sensibilisation à la mobilité douce et à l'utilisation du vélo.

Novembre

10/11

Interventions au colloque « Énergie et Insularité », coorganisé par la Chaire « Mutations et innovations du territoire », l'ADEC et l'AUE à Corti.

CAMPAGNES



« Rénovation énergétique des bâtiments collectifs »

Promouvoir les aides à la rénovation des bâtiments collectifs pour les bailleurs sociaux et les collectivités



« Bois Énergie »

Promouvoir les aides à l'installation des chaudières biomasse pour les collectivités, entreprises etc...



« Éclairage Public »

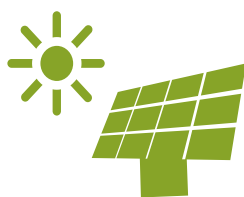
Promouvoir les aides à la rénovation de l'éclairage public auprès des collectivités et établissements publics

Décembre

09/12

Participation de l'AUE à « A ghjurnata corsica energia innuvazione » organisée par CAP ENERGIES

Élection des membres de la délégation du personnel du CSE du personnel

**8 608 765 €**budget de l'AUE (fonctionnement
et investissement)**81%**de consommation du
budget de l'AUE**3 429 342 €**budget d'intervention de l'AUE en faveur
de la transition énergétique**96,06%**

de consommation du budget d'intervention

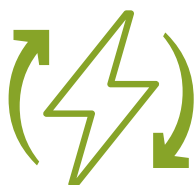
**397** projets
programmés**14 M€** de crédits **Feder**
instruits et proposés à la programmation**48** procédures de marchés
publics lancées en 2022**102 399**

visiteurs sur le site

www.aue.corsica**478 745**

pages consultées

**5 169**abonnés à la Page
Facebook de l'AUE**701**abonnés au compte
LinkedIn de l'AUE**588**abonnés au compte
Twitter de l'AUE



Plus de
548
tCO2eq
évités

Plus de
890 000
kWh économisés

soit l'équivalent de la consommation résidentielle d'une commune de la taille de Rospigliani



2 M€

de soutiens aux projets de maîtrise de la demande d'énergie et de développement des énergies renouvelables



Plus de
4 M€

de travaux soutenus



5 territoires

accompagnés pour l'élaboration du Plan Climat Air Énergie Territoriaux : CAB, CAPA, CCSC, CC Marana Golo et PETR Sartenais Valincu Taravu



9 Projets EnR

accompagnés par Energia Nostra, en vue d'un financement citoyen et/ou participatif



13 Documents urbanisme étudiés pour la CdC à la CTPENAF



7 réunions

dans les territoires pour présentation de l'offre de services de l'AUE



8 Propositions d'avis de la CdC (PPA) sur des projets de documents d'urbanisme



6

contrats d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage en cours, en phase pré-opérationnelle



10 personnes formées

aux démarches de programmation territoriale et urbaine via un parcours de 10 modules





PRÉSENTATION DE L'AUE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Agence est présidée par **M. Julien PAOLINI, Conseiller Exécutif désigné par le Président du Conseil Exécutif de Corse.**

Elle est administrée par un Conseil d'Administration, composé de 26 membres, qui est compétent pour ce qui relève notamment de l'organisation générale et le fonctionnement de l'Agence, de la passation des contrats, conventions et marchés et de la gestion financière et budgétaire.

Le Conseil d'Administration s'est réuni à 5 reprises en 2022 Les réunions ont eu lieu à Ajaccio.

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Président de l'AUE	Julien PAOLINI	La représentante de l'OEC	Jean ALFONSI
Le Président de l'Assemblée de Corse	M-A MAUPERTUIS	Le représentant de l'ADEC	Jean-Paul PANZANI
12 Conseillers Territoriaux	Véronique ARRIGHI Paula MOSCA Nadine NIVAGGIONI Ghjuvan Santu LE MAO Anne-Laure SANTUCCI Jean-Charles GIABICONI Georges MELA Marie-Anne PIERI Xavier LACOMBE Jean-Christophe ANGELINI Josepha GIACOMETTI-PIREDDA Paul-Félix BENEDETTI	Le représentant de l'ODARC	Petru Antone FILIPPI
		Le représentant de l'OEHC	Paul-Joseph CAITUCOLI
		La représentante du personnel de l'AUE	Sophie FINIDORI
		Le représentant de l'Association des Maires 2B	Non désigné
		Le représentant de l'Association des Maires 2A	Jean-Jacques CICCOLINI
		Le représentant de la Chambre Régionale de Commerce et industrie	Stefanu VENTURINI
		Le représentant de la Chambre Régionale d'Agriculture	Joseph COLOMBANI
		Le représentant de la Chambre Régionale des Métiers	Non désigné
La représentante de l'ATC	Angèle BASTIANI		
La représentante de l'OTC	Don-Joseph LUCCIONI		

LE BUREAU

Le Conseil d'Administration désigne en son sein un Bureau, composé de 11 membres, seul compétent pour procéder à la répartition des aides et subventions en application d'un règlement des aides adopté par l'Assemblée de Corse.

11 MEMBRES DE DROIT

Le Président de l'AUE	Julien PAOLINI
6 Conseillers Territoriaux membres du CA	Nadine NIVAGGIONI Veronique ARRIGHI Ghuvan'Santu LE MAO Georges MELA Xavier LACOMBE Paul-Félix BENEDETTI
	Jean-Jacques CICCOLINI Non désigné Stefanu VENTURINI Sophie FINIDORI

Le Bureau s'est réuni à 3 reprises en 2021. Les réunions ont eu lieu à Ajaccio.

À chaque réunion les membres du Bureau ont eu à se prononcer sur des dispositifs d'accompagnement des différentes filières locales et sur les projets d'entreprises, associations et collectivités engagés en faveur de la transition énergétique de la Corse.

À ce titre ont été examinés des dossiers de rénovation de l'éclairage public, hydroélectricité, mobilité, efficacité énergétique, bois énergie, solaire thermique, hydromaréthermie, énergies renouvelables, Vélos à Assistance Électrique etc... ainsi que des actions de sensibilisation et de communication.

Au total le Bureau de l'AUE a émis un avis favorable sur 84 projets représentant un engagement financier considérable de 4 M€, dont 3,6 M€ de dépenses éligibles.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'AUE

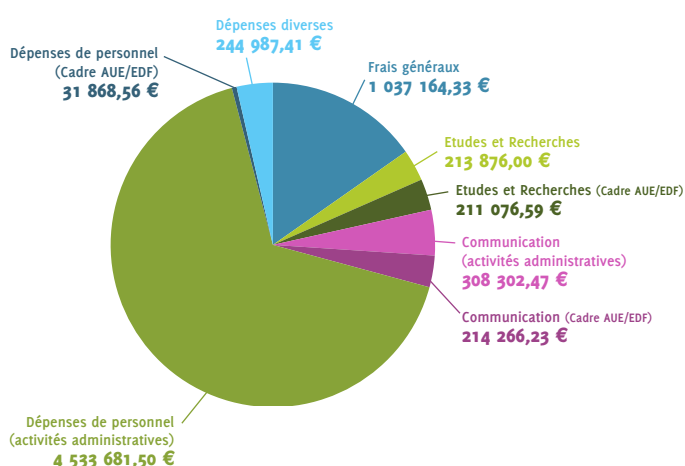
DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE DE DÉPENSES

6 795 223,09 €

En 2022 les **dépenses ont augmenté de 24 %** par rapport à celles de l'année 2021.

Le taux de consommation des dépenses de fonctionnement de l'AUE par rapport au budget voté est de 83 %.

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'AUE

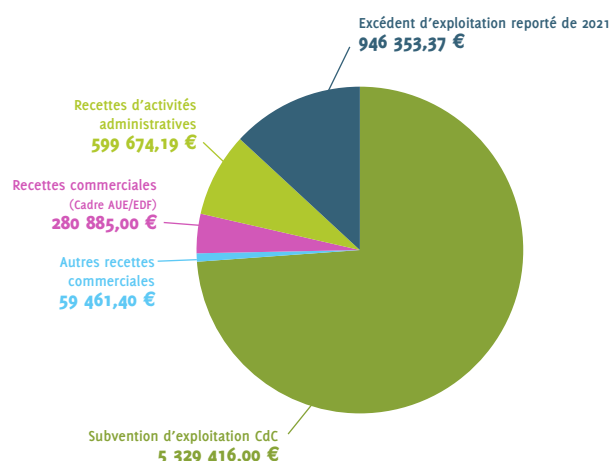
RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT DE L'AUE

7 215 789,96 €

En 2022, les **recettes ont augmenté de 12 %** par rapport à celles de 2021.

Des recettes commerciales d'un montant de 340 646,40 € ont été réalisées cette année dont 280 885 € pour des recettes commerciales liées au Contrat d'Assistance opérationnelle AUE/EDF.

RÉPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



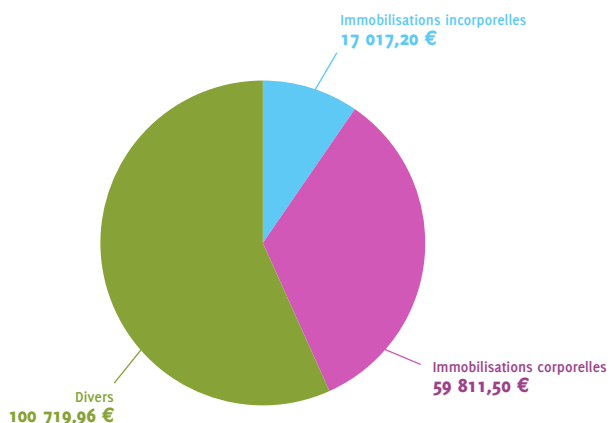
DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT

177 548,66 €

En 2022, le **total des dépenses réelles en investissement est de -7 %** par rapport à l'année 2021.

RÉPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



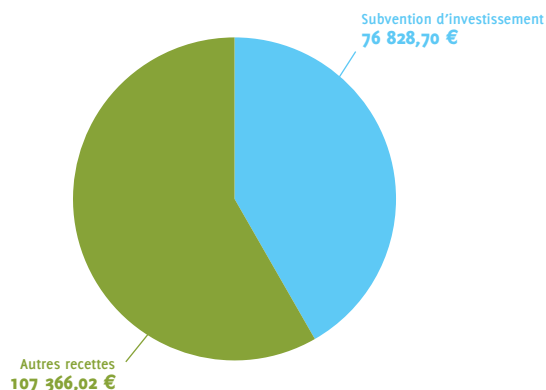
DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT

RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT

184 194,72 €

En 2022, le total des recettes de la section d'investissement **a augmenté de 3 %** par rapport à celui de 2021.

RÉPARTITION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT



COMPTE ADMINISTRATIF AUE (RÉALISÉ AU 31-12-22)

Total Dépenses Fonctionnement	6 795 223 €
Total Dépenses Investissement	177 549 €
Ressources Humaines	4 565 550 €
Communication	522 569 €
Moyens Généraux	611 821 €
Études et Recherches	424 953 €
Total Recettes Fonctionnement	7 215 790 €
Total Recettes Investissements	184 195 €

BUDGET DE LA CDC INSTRUIT PAR L'AUE (RÉALISÉ)

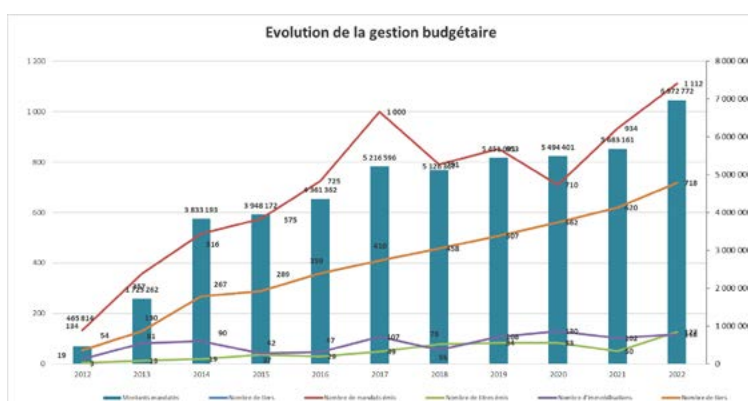
Montants programmés	3 429 342 €
Nombre de projets programmés associations	2
Nombre de projets programmés bénéficiaires publics	21
Nombre de projets programmés entreprises	57
Nombre de projets programmés particuliers	1147
Montants mandatés	3 426 510 €
Nombre de mandatements	540

CALENDRIER DES VOTES AU CA DES DOCUMENTS BUDGÉTAIRES 2022

Débat d'Orientations Budgétaires	16/03/2022	Délibération 22/02
Compte de Gestion	04/04/2022	Délibération 22/04
Compte Administratif	04/04/2022	Délibération 22/05
Budget Primitif	04/04/2022	Délibération 22/06
Décisions Modificatives N°1	20/06/2022	Délibération 22/22
Décisions Modificatives N°2	05/12/2022	Délibération 22/42

ÉVOLUTION DE LA GESTION BUDGÉTAIRE

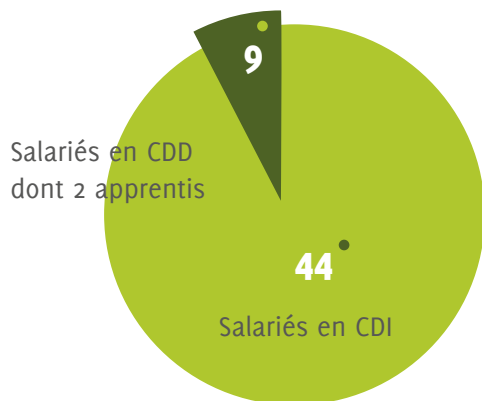
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de tiers	54	130	267	289	359	410	458	507	562	620	718
Nombre de mandats émis	134	357	516	575	725	1 000	791	853	710	934	1 112
Nombre de titres émis	3	13	19	37	29	49	78	84	83	50	127
Nombre d'immobilisations	19	81	90	42	47	107	55	108	130	102	118
Montants mandatés	465 814	1 725 262	3 833 193	3 948 172	4 361 362	5 216 596	5 126 367	5 451 091	5 494 401	5 683 161	6 972 772
Budget global (Fonct./Inv.)	1 198 000	3 567 652	5 078 661	4 889 736	4 589 264	6 004 251	5 950 282	6 155 400	6 275 487	7 103 435	8 608 765



En 2022, les volumes budgétaires gérés par le département fonctionnement ont évolué significativement. **Le nombre de mandats et titres traités par l'AUE a augmenté de 26% par rapport à 2021.** Depuis 2018, l'évolution de la gestion budgétaire a enregistré une augmentation de 36 %.

Effectif

(au 31/12/2022)



Moyenne d'âge

(hors CDD)



Répartition par sexe

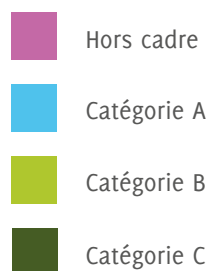
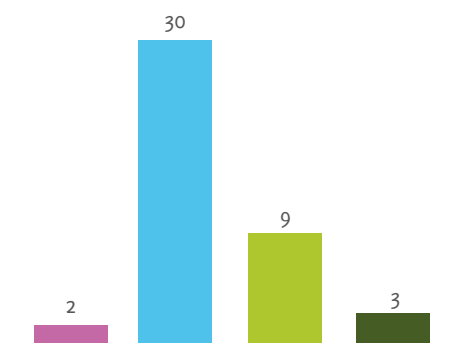
Taux de féminisation 50%



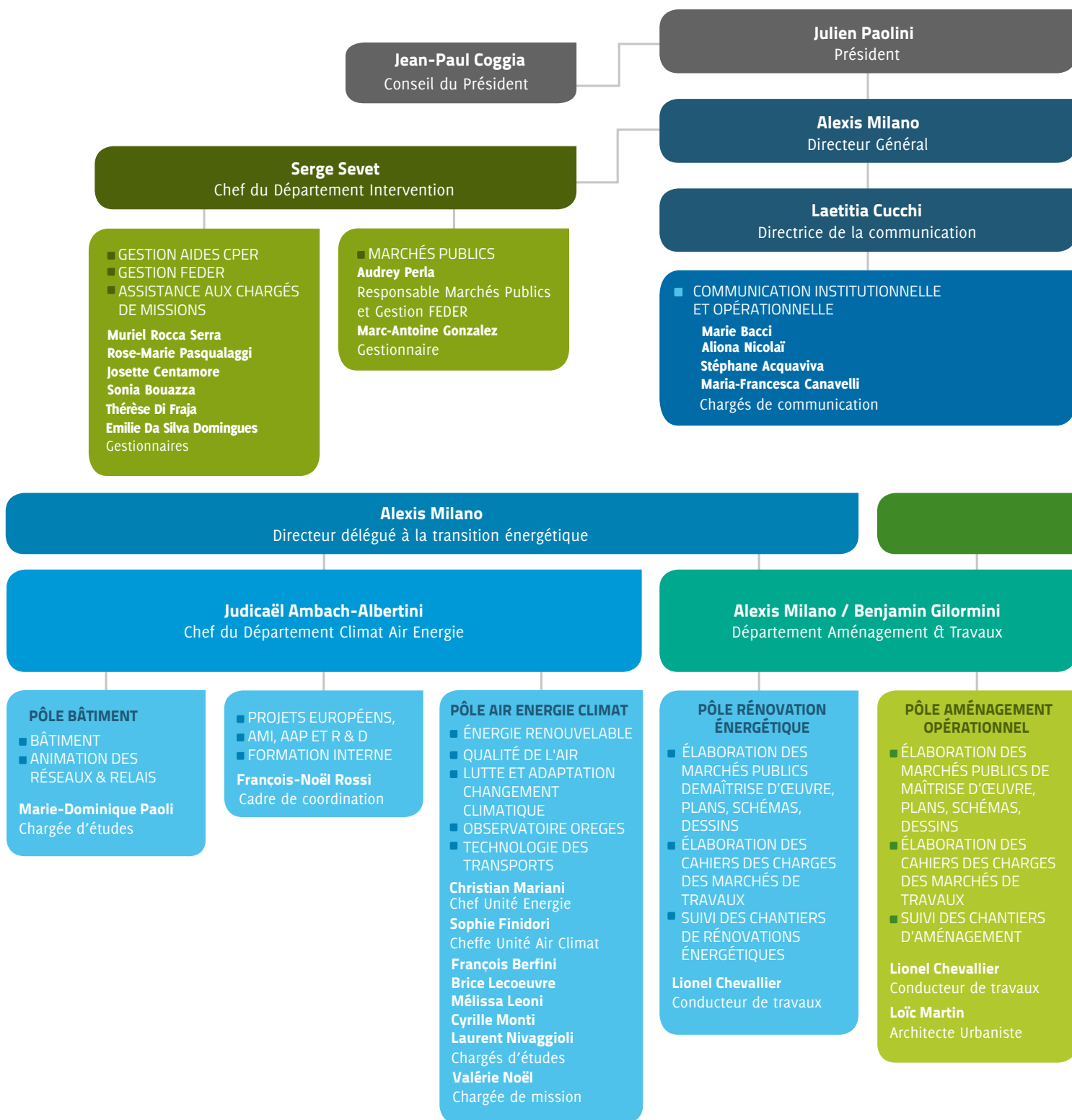
Taux de féminisation de l'encadrement 37,5 %



Répartition par catégorie (salariés CDI)



Taux d'encadrement **18,18%**



Valérie Salvini
Assistante de Direction

Stefanu Cardì
Coordinateur technique

Hélène Tricou
Chef du Département Fonctionnement

■ RESSOURCES HUMAINES
Andréa Ferreira
■ FORMATION
■ INFORMATIQUE
Dominique Mari

■ COMPTABILITÉ /GESTION
■ MOYENS GÉNÉRAUX
■ LOGISTIQUE
■ SECRÉTARIAT
Valérie Peroni
Baptiste Roger
Frederic Mariani

Benjamin Gilormini
Directeur délégué à l'Aménagement du Territoire

GhJulia Maria Defranchi
Chef du Département Urbanisme
Conception projets d'Aménagement

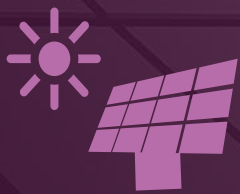
Philippe Istria
Chef du Département
Observation &
Suivi PADDUC

**PÔLE PROJET
URBAIN, DOCUMENTS
D'URBANISME ET
PLANIFICATION**
■ ÉLABORATION DES
PROJETS DE TERRITOIRE
■ PLANIFICATION
TERRITORIALE
Marie-Hélène Casalonga
Pierre-Loup Valence
Estelle Dampne
Basile Nicolsky
Aurélia Ferrali
Paul-Thomas Carli
Barbara Susini
Chargés d'études
Paul-Edouard Dervieu
Cartographe
Loïc Martin
Architecte Urbaniste

PÔLE PRESTATION CDC
■ ÉVOLUTIONS DU PADDUC
■ PRÉPARATION/
ANALYSE DOSSIERS
CTPENAF, CDAC, CDS, ...
■ ÉLABORATION
DES PORTER À
CONNAISSANCES (PPA)
AUX DOCUMENTS
D'URBANISME
Marie-Hélène Casalonga
Pierre-Loup Valence
Estelle Dampne
Basile Nicolsky
Chargés d'études
Paul-Edouard Dervieu
Cartographe
Loïc Martin
Architecte Urbaniste

■ OBSERVATION
MARCHÉS FONCIERS ET
IMMOBILIERS
■ SUIVI DU PADDUC
■ ANALYSE PROSPECTIVE
ET TERRITORIALE
Tristan Casabianca
Thomas Laniesse
Julien Luciani
Chargés d'études





LA TRANSITION VERS L'AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE

LA DIRECTION DÉLÉGUÉE

À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE (11 SALARIÉS EN CDI)



ALEXIS MILANO

Directeur Délégué à la Transition Énergétique



JUDICAËL AMBACH-ALBERTINI

Chef du Département Climat-Air-Énergie



SOPHIE FINIDORI

Cheffe de l'Unité Air-Climat



CHRISTIAN MARIANI

Chef de l'Unité Énergie



FRANÇOIS BERFINI

Chargé d'Études (CDD)



BRICE LECOEVRE

Chargé d'Études



MÉLISSA LEONI

Chargée d'Études



CYRILLE MONTI

Chargé d'Études



LAURENT NIVAGGIOLI

Chargé d'Études



VALÉRIE NOËL

Chargée de mission Animation
et Sensibilisation Réseaux et Relais



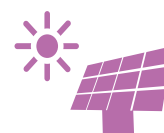
MARIE-DOMINIQUE PAOLI

Chargée d'Études



FRANÇOIS-NOËL ROSSI

Cadre de Coordination



LES MISSIONS

- Agence de référence pour la transition énergétique de notre île, l'AUE est chargée par la Collectivité de Corse de définir et mettre en œuvre, avec les acteurs du territoire, les politiques publiques dans les domaines de l'énergie, de la qualité de l'air et de la lutte et d'adaptation au réchauffement climatique.
- Sa mission vise à sensibiliser, conseiller et accompagner techniquement et financièrement particuliers, entreprises, associations et collectivités afin qu'ensemble nous nous engageons pour faire de la Corse une référence en matière de transition écologique.
- L'Agence est chargée de la mise en œuvre et du suivi du Schéma Régional Climat Air Énergie (SRCAE) qui fixe l'autonomie énergétique à 2050, et de sa Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) qui définit les actions nécessaires à l'atteinte de cet objectif. Elle doit ainsi permettre d'assurer la sécurité énergétique, le développement des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie.

7 GRANDS OBJECTIFS

- 1 Développer les outils financiers et les partenariats**
- 2 Sécuriser l'approvisionnement en électricité**
- 3 Maîtriser la demande d'énergie**
- 4 Développer les énergies renouvelables**
- 5 Développer les mobilités durables**
- 6 Promouvoir la qualité de l'Air**
- 7 Accompagner les territoires vers l'autonomie énergétique**

FOCUS

LE SCHÉMA RÉGIONAL CLIMAT AIR ENERGIE (SRCAE)

Le SRCAE est le document stratégique qui permet de renforcer la cohérence des politiques territoriales en matière d'énergie, de qualité de l'air, et de changement climatique.

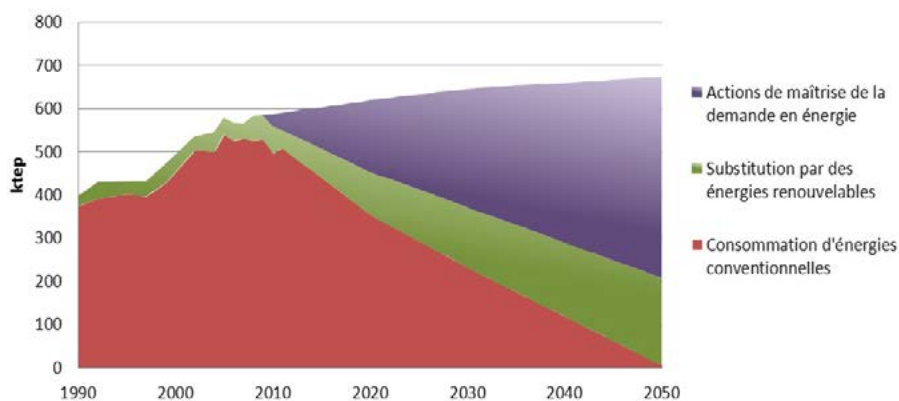
Adopté en 2013 par l'Assemblée de Corse, il fixe comme objectif l'autonomie énergétique à l'horizon 2050 en s'appuyant sur **deux leviers principaux** :

- La baisse drastique des consommations d'énergie notamment dans le bâtiment et dans les transports (2/3 des efforts).
- L'augmentation de la production à partir d'énergies renouvelables pour atteindre 100 % en 2050 (1/3 des efforts).

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Corse est le seul territoire, DOM inclus, pour lequel l'élaboration du SRCAE relève de la compétence exclusive du Président du Conseil Exécutif et son adoption par la seule Assemblée de Corse. Dans les régions de droit commun, l'élaboration est conduite conjointement par le Préfet et le Président de Région.

SCÉNARIO ÉNERGÉTIQUE DE LA CORSE À L'HORIZON 2050
SCÉNARIO DE RUPTURE HORS AÉRIEN ET MARITIME EN 2050



LE SAVIEZ-VOUS ?

Notre île a été la première Zone Non Interconnectée à se doter d'une PPE lors de son adoption par l'Assemblée de Corse le 29 octobre 2015. Elle a depuis été rendue opposable par le décret n°2015-1697 du 18-12-2015 (paru au Journal Officiel le 20-12-2015), cosigné par le Premier Ministre et la Ministre de l'Ecologie.

La Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE)

Depuis la Loi sur la Transition Énergétique pour la Croissance Verte de 2015, la Corse fait l'objet d'une PPE spécifique qui établit les priorités d'actions pour toutes les énergies du point de vue de la maîtrise de la demande, de la diversification des sources, de la sécurité d'approvisionnement, du développement du stockage et des réseaux sur deux périodes consécutives de cinq ans. Elle doit permettre de garantir :

- 1- la sécurité d'approvisionnement en carburants et la baisse de la consommation d'énergie primaire fossile dans le secteur des transports
- 2- la sécurité d'approvisionnement en électricité
- 3- l'amélioration de l'efficacité énergétique et la baisse de la consommation d'électricité
- 4- le soutien aux énergies renouvelables.

Elle est la feuille de route opérationnelle de l'avenir énergétique de la Corse. La première PPE pour la Corse, adoptée par décret en décembre 2015, portait sur les périodes 2016-2018 et 2019-2023. Sa révision est en cours pour les périodes 2019-2023 / 2024-2028.

Focus sur le projet de PPE révisée

Adopté à l'unanimité par l'Assemblée de Corse en avril 2021, le projet de PPE révisée conforte l'ambition d'autonomie énergétique et prévoit les moyens, notamment financiers, permettant de l'atteindre. Il permet également d'actualiser les objectifs de la seconde période (2019-2023) et d'ajouter une période de programmation supplémentaire (2024-2028).

Sur la période 2019-2028, le projet de PPE révisée fixe les objectifs suivants (par rapport à l'existant en 2019) :

■ Réaliser 600 GWh d'économies d'énergie en matière de maîtrise de la demande en énergie (MDE) dans les bâtiments via :

- La rénovation globale des bâtiments (maisons individuelles et logements collectifs dont sociaux).
- Les actions visant à améliorer l'isolation thermique des bâtiments.
- L'installation d'équipements performants pour le chauffage ou la production d'eau chaude sanitaire en privilégiant le recours aux énergies renouvelables thermiques.
- La mise en œuvre d'opérations de rénovation globale et performante de l'éclairage public de l'ensemble des communes de l'île.

■ Augmenter la part des énergies renouvelables dans le mix électrique à 62% en 2028 et la part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie finale à 36% :

- Photovoltaïque : +220 à +270 MW
- Eolien terrestre : +50 à +75 MW
- Petite hydraulique : +25 à +30 MW
- Cogénération biomasse : +10 à +12 MW
- Bois énergie : +60 GWhth
- Solaire thermique : +15 à +25 GWhth
- Aérothermie : +30 GWhth
- Energies thermiques marines : +18 GWhth

■ Réduire les consommations de 410 GWh dans le secteur des transports via :

- L'élaboration de document de planification local de la mobilité sur 80 % de territoire
- La mise en œuvre de 200 plans de mobilité
- Le développement 63 Tiers-lieux

- Le développement des transports en commun
- Le développement 50 aires de co-voiturage
- Le renforcement des modes actifs notamment via le développement de 330 km de pistes cyclables

■ Substituer 210 GWh de carburant au travers du déploiement de la mobilité électrique :

- 41 870 véhicules électriques et hybrides
- 34 269 points de recharges dont 4 468 points publics

■ Assurer la sécurité d'approvisionnement énergétique de l'île tout en assurant la sortie définitive du fioul via :

- L'approvisionnement de l'île en gaz, énergie de transition, et raccordement au GNL des deux centrales thermiques de Lucciana et du Ricantu ;
- La mise en service, à Ajaccio, d'une nouvelle centrale de production d'électricité de 112MW et d'une turbine à combustion de 20MW ;
- Le renouvellement de la liaison électrique Sardaigne-Corse-Italie (SACO1) ;
- L'augmentation du taux d'insertion des énergies renouvelables, notamment grâce à la mise en service de la STEP de Lugo-di-Nazza Ghisoni et un développement optimisé du stockage d'au moins 30MW.

L'atteinte de ces objectifs permettra d'atteindre un taux d'autonomie énergétique de 31 % en 2028 et de réduire les émissions de GES de 50 % par rapport à 2008.

Enfin, une première estimation des impacts socio-économiques associés à la mise en œuvre de la PPE a été dressée. **Les investissements s'élèvent sur la période à plus de 4,5 milliards d'euros**, hors grandes infrastructures, pour près de **3 000 emplois en 2028**.

1

DÉVELOPPER LES OUTILS FINANCIERS ET LES PARTENARIATS

LES MOYENS FINANCIERS ATTRIBUÉS À L'AUE

L'AUE a élaboré un « **Guide des aides** » comprenant tous les soutiens aux **actions en faveur des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie**. Adopté par l'Assemblée de Corse en 2016 et régulièrement actualisé pour répondre aux besoins du territoire, il repose sur plusieurs sources de financement distinctes et complémentaires :

■ Crédits du CPER (Contrat de Plan État-Région)

Il s'agit de soutenir les opérations visant à créer les conditions nécessaires à la croissance ou à l'émergence des filières, aux études faisabilités, aux opérations exemplaires portées par des entreprises ou des collectivités, aux réseaux et relais qui permettent la diffusion d'une information gratuite et de qualité aux particuliers.

■ Crédits européens du PO FEDER (Programme Opérationnel - Fond Européen de Développement Régional)

Ces crédits visent à soutenir les actions qui permettent d'accroître la part des énergies renouvelables dans la consommation régionale renouvelables et de réduire la consommation énergétique dans les logements collectifs et bâtiments tertiaires publics.

■ Crédits de la Collectivité de Corse

Ces aides sont attribuées aux particuliers (pour l'achat de Vélo à Assistance Électrique, de chauffe-eau solaire, de panneaux photovoltaïques et la rénovation énergétique des maisons individuelles dans le cadre du programme ORELI), entreprises et collectivités (sur l'ensemble des thématiques relevant du guide des aides de l'AUE).

Il est à noter que l'aide aux particuliers pour l'installation de production photovoltaïque a été suspendue en mai 2022, l'enveloppe budgétaire dédiée à cette mesure ayant été consommée en 5 mois.

L'ensemble de ces contractualisations se traduisent concrètement par la détection, l'instruction, le suivi, le paiement et le contrôle des projets faisant l'objet d'une demande d'aide financière. Il est à noter que des crédits complémentaires issus en particulier du cadre territorial de compensation via AgirPlus (CSPE, CEE) sont également mobilisés dans le plan de financement des opérations.

Ce processus, réalisé conjointement entre le Département Intervention, pour la partie administrative, et le département Climat, Air, Énergie pour la partie technique, est validé par les instances de chaque fonds au travers d'un acte attributif d'aide.

LES PRESTATIONS DE SERVICE RÉALISÉES PAR L'AUE

Depuis 2021, l'Agence a conforté son statut d'EPIC via deux contrats de prestation de service significatifs.

■ L'AUE assure la mise en œuvre de 6 actions de maîtrise de demande d'énergie pour le compte d'EDF

L'Agence a poursuivi la mise en œuvre des actions d'assistance opérationnelle prévu dans le Contrat AUE-EDF associé, relatif au portage de 6 actions de maîtrise de la demande d'énergie validé par la Commission de Régulation de l'énergie.

En 2022, l'Agence a obtenu une rémunération de 337 062€ correspond à l'assistance opérationnelle apportée sur les dossiers relevant des actions du cadre portées par l'AUE (35 CESI, 20 rénovations de maisons individuelles et 5 rénovations de l'éclairage public).

Une enveloppe de 71 millions€ pourra être mobilisée sur l'ensemble de la période pour la mise en œuvre de ces actions.

■ L'AUE assure le déploiement du programme « SEIZE » en Corse pour le compte d'EcoCo2 pour la période 2021-2022

Financé par l'État dans le cadre des Certificats d'Économie d'Énergie, et validé par le comité MDE de Corse, il cible les entreprises et les collectivités pour les sensibiliser et les former à la maîtrise de l'énergie gratuitement.

Au total le montant facturé de cette prestation s'élève à 150 000€ dont 100 000€ pour l'AUE.

Le programme SEIZE, qui devait initialement prendre fin en 2022, a été prolongé par la DGEC jusqu'à fin 2024 du fait de la crise sanitaire.

LES PARTENARIATS FINANCIERS DE L'AUE

■ En 2021, l'AUE a intégré le Programme européen NESOI pour créer une « Charte régionale de l'Éclairage public » et candidater au label « Réserve Internationale de Ciel Etoilé ». Ce dispositif propose aux territoires insulaires des formations, un soutien technique, des opportunités de coopération et des possibilités de financement pour concrétiser leurs plans d'actions. Retenue avec une note de 16/20, l'AUE a pu obtenir un financement de 60 000 € pour couvrir des charges externes liées à la réalisation du projet ainsi qu'un accompagnement technique des experts de NESOI.

■ Pour la période 2020-2023, l'AUE bénéficie d'un financement avec l'ADEME pour le recrutement de 2 postes de Chargés de mission respectivement en charge de l'animation du Réseau Corse des énergies citoyennes et participatives, et de l'OREGES (Observatoire Régional de l'Énergie et des Gaz à Effets de Serre). Sur les 3 ans ce financement s'élève à 238 000 € dont 39 000 € pour l'année 2022.

BILAN DES OPÉRATIONS SOUTENUES EN 2022

POUR LES COLLECTIVITÉS ET LES ENTREPRISES

L'ensemble des opérations à destination des collectivités et des entreprises soutenues par l'AUE font l'objet d'un examen et d'une validation au sein de Bureau de l'Agence (les opérations financées dans le cadre du FEDER y sont uniquement présentées pour information).

En 2022, **84 opérations ont été soutenues** pour un montant total d'investissements de près de **4 M€** et plus de **2 M€** de soutien financier. Ces opérations se traduiront par une réduction des consommations énergétiques de **890 000 de kWh/an** et une baisse de près de **548 teq de CO₂**.

Le détail est le suivant :

MOBILITÉ :

- 27 dossiers VAE et 1 étude financée à hauteur de 36 935 € pour un investissement total de 151 024 €.

Ces opérations ont permis d'économiser 41 MWh/an d'énergie finale et de réduire les émissions de 12,1 teqCO₂/an.

ENR THERMIQUES :

- **Bois énergie** : 2 opérations et 2 études financées à hauteur de 250 636 € pour un investissement total de 349 054 €.

- **Solaire thermique** : 20 opérations et 1 étude financées à hauteur de 166 320 € pour un investissement total de 304 162 €. La surface totale de panneaux solaire thermique installée est 217 m².

- **Thèmes précurseurs** : 3 études financées à hauteur de 49 036 € pour un investissement total de 62 920 €.

Ces opérations ont permis de produire 329 MWh/an de

chaleur finale et de réduire les émissions de 137,9 teqCO₂/an.

ENR ÉLECTRIQUES :

- **Hydroélectricité** : 1 étude financée à hauteur de 5 914 € pour un investissement total de 8 448 €.

- **Photovoltaïque** : 1 opération financée à hauteur de 144 466 € pour un investissement total de 244 041 €.

Ces opérations ont permis d'économiser 230 MWh/an d'énergie finale et de réduire les émissions de 175,6 teqCO₂/an.

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE:

- **Éclairage public** : 3 opérations et 7 études financées à hauteur de 203 474 € pour un investissement total de 580 799 €.

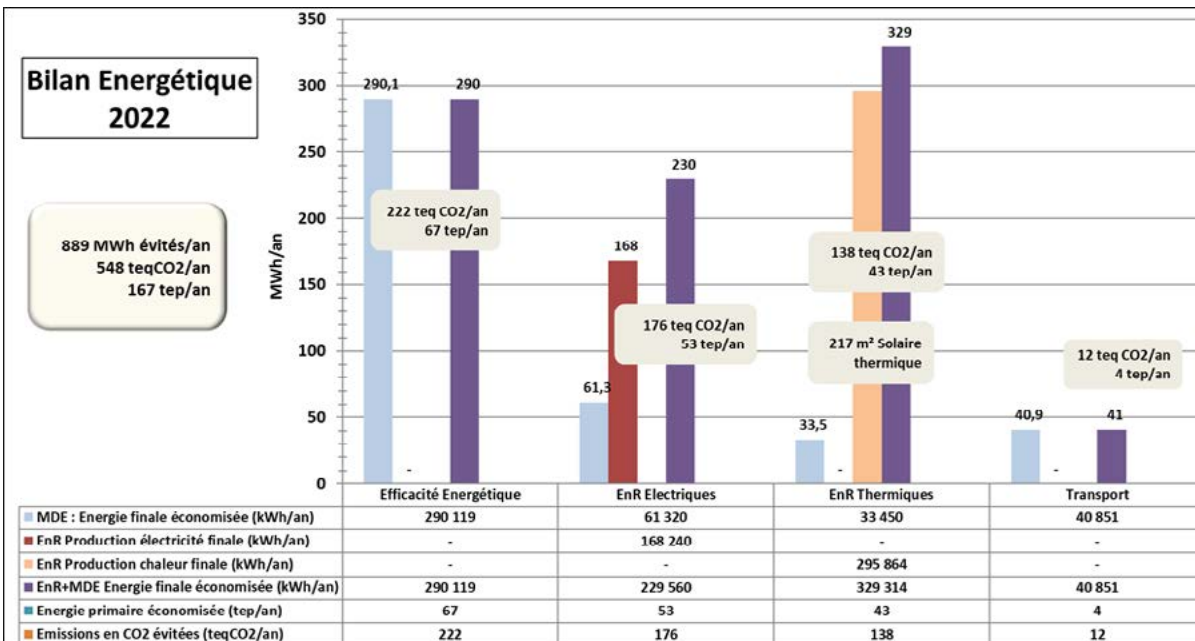
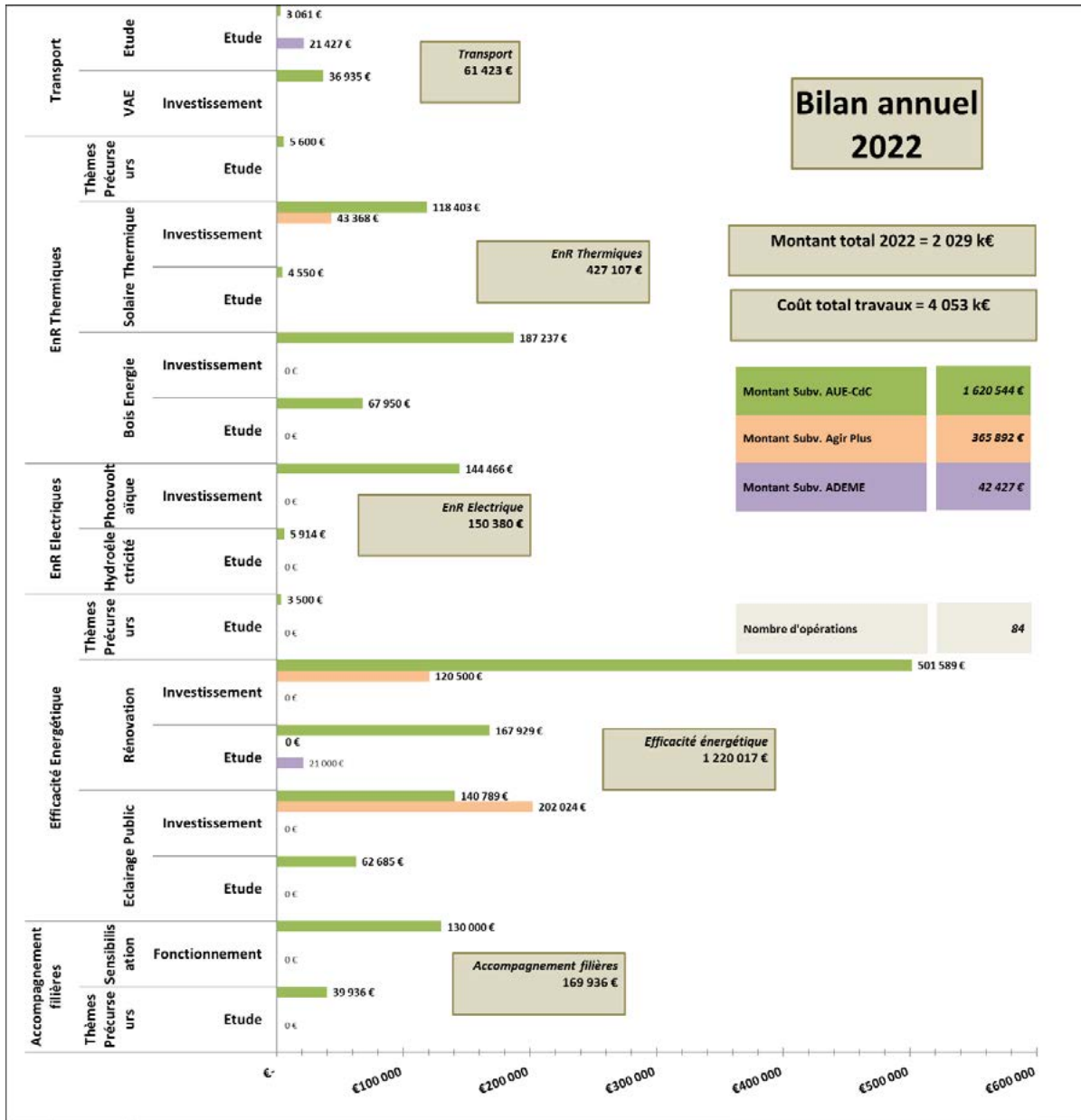
- **Rénovation** : 3 opérations et 11 études financées à hauteur de 811 018 € pour un investissement total de 1 132 417 €.

- **Thèmes précurseurs** : 1 étude financée à hauteur de 3 500 € pour un investissement total de 5 000 €.

Ces opérations permettront d'économiser 290 MWh/an d'énergie finale et de réduire les émissions de 223 teqCO₂/an.

Enfin, s'agissant du FEDER, 2 dossiers ont été présentés pour un total de 1,9 M€.

Ces opérations s'ajoutent à celles présentées les années précédentes pour un total de près de 200 projets en cours suivis par l'AUE. En 2022, 540 certificats de services faits ont été établis par les services du département intervention et les chargés d'affaires du département air climat énergie.



POUR LES PARTICULIERS

L'ensemble des opérations portées par des particuliers et éligibles aux aides de l'AUE ont fait l'objet d'une individualisation d'aide par le Conseil Exécutif. Les dossiers sont traités en synergie avec le Département intervention qui assure la gestion administrative des dossiers. En 2022, ceux-ci ont représenté 1 143 bénéficiaires pour 1,35 M€ d'aide dont la répartition est la suivante :

Mobilité aide à l'achat de vélo à assistance électrique :

- 900 particuliers aidés pour un montant de 401 957€

Solaire thermique – chauffe-eau solaire individuel (CESI)

- 106 dossiers instruits pour un montant d'aide de 134 550€ et un investissement de 543 546€

Solaire photovoltaïque individuel (PVi)

- 143 dossiers instruits pour un montant d'aide de 812 567€ et un investissement de 2 147 603€

Maisons Individuelles :

- 70 dossiers en portefeuille
- 34 projets présentés en financement pour un montant d'aide de 346 938€ et un investissement de 2 037 569€

LES RÉSEAUX NATIONAUX DONT L'AUE EST MEMBRE

En 2022 l'AUE a poursuivi sa participation active à différents réseaux nationaux permettant des partages d'expérience, des échanges avec des acteurs d'horizons différentes ainsi que la participation à des groupes de travail thématiques techniques, journées d'études et colloques. Ces réseaux offrent également la possibilité d'avoir accès à des outils pédagogiques communs et ils constituent des relais importants auprès des instances nationales pour coordonner et soutenir les initiatives des collectivités territoriales.



effinergie

Efficacité énergétique
et confort dans les bâtiments

L'ASSOCIATION EFFINERGIE qui rassemble des acteurs d'horizons différents (régions, centres de recherche et industriels du Bâtiment...) œuvre pour généraliser les bâtiments sobres en énergie bas carbone.

En 2022, l'AUE a bénéficié de partages de connaissances théoriques et pratiques, et a participé au renforcement du réseau en y apportant ses propres contributions et retours d'expériences.

L'agence a bénéficié d'échanges d'expériences dans les domaines de la rénovation et de la construction énergétiquement performantes. Elle a participé aux groupes de travail réunissant l'ensemble des régions, et a soutenu cette association dont les actions permettent aussi de défendre le point de vue des collectivités locales dans les processus d'élaboration des lois et règlements nationaux touchant à la transition énergétique du secteur Bâtiment.

www.effinergie.org



ÉNERGIE PARTAGÉE est le mouvement qui fédère, accompagne et finance les projets citoyens de production d'énergie 100% renouvelable en France. Sa vocation est d'accompagner une réappropriation de l'énergie par les citoyens par leur implication au capital de ces projets de territoires mais également par une participation active aux réflexions de fond qui composent une transition énergétique durable et partagée.

Depuis 2021, cette association est un support précieux pour accompagner dans ses missions le réseau corse dédié à l'énergie citoyenne « Energia Nostra ».

Par ses retours d'expérience d'accompagnement auprès d'autres réseaux, elle organise des **webinaires sur des thématiques spécifiques**, auxquels l'AUE et certains acteurs du réseau ont participé ; dont 6 en en 2022 :

- Le modèle des Centrales Villageoises ;
- Le fonctionnement des adhésions ;
- La concertation locale ;
- Les règles de la collecte de l'épargne ;
- La rédaction collective d'un guide sur le montage de petits champs PV au sol (dont animation du 1^{er} atelier par Energia Nostra).
- 2 sessions de formation sur les montages juridico-financiers et le codéveloppement
- L'organisation d'un voyage d'étude en région PACA

ÉNERGIE PARTAGÉE a également convié tous les animateurs régionaux du **16 au 17 novembre à Paris, pour suivre un séminaire dédié aux fondamentaux juridiques et aux bonnes pratiques**, puis le 18 novembre pour se concerter avec les référents de l'ADEME concernés.

Sur un plan plus spécifique de gestion de projets, l'AUE peut compter sur **l'expertise des chargés d'investissement d'Énergie Partagée Coopérative** à intégrer le volet financement participatif et citoyens.

<https://energie-partagee.org>



LA FÉDÉRATION NATIONALE DES COLLECTIVITÉS CONCÉDANTES ET RÉGIES (FNCCR) est une association de collectivités territoriales dévolue à l'organisation des services publics locaux. Son action se décline en 3 axes :

- Représenter et fédérer l'ensemble des collectivités ;
- Accompagner les adhérents dans leurs projets dans tous les domaines ;
- Animer les filières via l'organisation d'événements.

Depuis 2022, la FNCCR est également porteuse du Programme CEE ACTEE 2 qui vise à aider les collectivités à mutualiser leurs actions, à agir à long terme et ainsi à planifier les travaux de rénovation énergétique tout en réduisant leurs factures d'énergie.

Dans ce cadre, l'AUE a été Lauréate, à travers le groupement ORETEP – Outil de Rénovation pour le Tertiaire Public, de l'appel à projets Sequoia vise à répondre aux exigences d'efficacité et de rénovation des bâtiments publics de tous types, en dehors des équipements aquatiques et des bâtiments culturels.

L'objectif étant de s'engager collectivement dans la mise en œuvre d'un plan pour la massification de la rénovation énergétique du parc tertiaire public, conformément aux objectifs de la PPE de Corse.

<https://www.fnccr.asso.fr>



LE RÉSEAU DES AGENCES RÉGIONALES DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT accompagne les agences et observatoires régionaux de l'énergie et de l'environnement dans leurs missions auprès des territoires.

- Être une interface sur les questions relatives aux politiques de développement durable entre leurs membres et les acteurs institutionnels de niveau national ;
- Valoriser la richesse constituée par l'ensemble des savoir-faire des agences à travers des actions communes de sensibilisation, d'animation, d'évaluation et d'observation ;
- Être un espace d'échanges d'expériences, de savoirs et de savoir-faire pour les agences et observatoires régionaux ;

<https://rare.fr>

- Mutualiser et optimiser les outils et faire converger les approches méthodologiques entre nos membres.

En 2022, l'AUE a participé aux différents échanges dans le cadre du groupe de travail « Observatoires Énergie » ainsi qu'aux travaux sur l'adaptation au changement climatique du RARE. Ces derniers sont dédiés à l'accompagnement des territoires face aux évolutions du changement climatique, et ont permis de réaliser un travail préparatoire sur les indicateurs climatiques pertinents à étudier.

Dans ce cadre, l'AUE a participé à une formation sur l'outil de travail collaboratif ludique, climaSTORY, élaboré par AURA EE, lors d'une session organisée spécialement pour les agences du réseau RARE. Il s'agit d'accompagner grâce à la sensibilisation de parties prenantes des territoires, la mise en place de démarches d'adaptation au changement climatique.



Sur la base du logiciel TerrISTORY, le consortium **TERRISTORY DEV** est un espace de réflexion, d'échanges mais surtout de mutualisation de moyens et de compétences pour faciliter la mise à disposition de données Climat Air Énergie fiables, consolidées et comparables entre territoires, en particulier entre observatoires régionaux de l'énergie.

Cet outil d'aide à la décision permet notamment de construire et de partager des plans d'actions de transition énergétique.

En 2022, l'AUE a participé à 3 Comités de Pilotage et a intégré toutes les bases de données relatives à la Corse afin de déployer l'outil en 2023.

<https://www.auvergnerrhonealpes-ee.fr/projets/projet/territory-de-lintelligence-collective-pour-nos-territoires>



LE SYNDICAT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES (SER) représente l'ensemble des filières des énergies renouvelables en France, il œuvre pour le développement des énergies renouvelables au bénéfice de la collectivité.

Au cours de l'année 2021, le SER a permis à l'AUE d'échanger sur différents sujets stratégiques :

Relais privilégié entre les régions et les différentes instances nationales, au cours de l'année 2022, le SER a permis

à l'AUE d'échanger sur différents sujets stratégiques comme :

- Les modifications de l'arrêté tarifaire pour les installations de production d'électricité d'origine photovoltaïque pour une puissance de 0 à 500 kw ;
- Les modifications et le lancement des appels d'offres de la CRE sur le photovoltaïque dans les ZNI ;
- Le suivi de l'évolution du projet de loi sur l'accélération des EnR dans tous les organes consultatifs.

<https://www.syndicat-energies-renouvelables.fr>

SÉCURISER L'APPROVISIONNEMENT EN ÉLECTRICITÉ

LES OBJECTIFS FIXÉS PAR LA PPE

LA PPE ADOPTÉE EN 2015 VISE À GARANTIR LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ À PARTIR D'ÉNERGIE FOSSILES ET SÉCURISER L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE DE LA CORSE VIA :

- 1 La réalisation d'une infrastructure d'alimentation en gaz naturel de la Corse permettant d'alimenter les moyens de production thermique d'électricité de la Corse.
- 2 La construction avec un objectif de mise en service au plus tard début 2023 d'une nouvelle centrale de production d'électricité de 112 MW et d'une turbine à combustion de 20 MW approvisionnée en gaz naturel.
- 3 La conversion des moyens thermiques existants au gaz naturel lorsque l'approvisionnement sera mis en place.
- 4 Le renouvellement de la station de conversion SACOI, dont la capacité pourra être portée à 100MW.

LA PROCÉDURE DE RÉVISION DE LA PPE

Le lancement de la révision de la PPE pour la période 2019-2023/2024-2028 a été adopté à l'unanimité par l'Assemblée de Corse le 29-04-21.

Ce projet conforte l'objectif d'autonomie énergétique à 2050 et nécessitera un investissement de près de 4,4 milliards€ hors grandes infrastructures, pour près de 3000 emplois en 2028.

Jamais une programmation aussi ambitieuse n'a existé en Corse ! C'est plus de deux fois le montant du PEI.

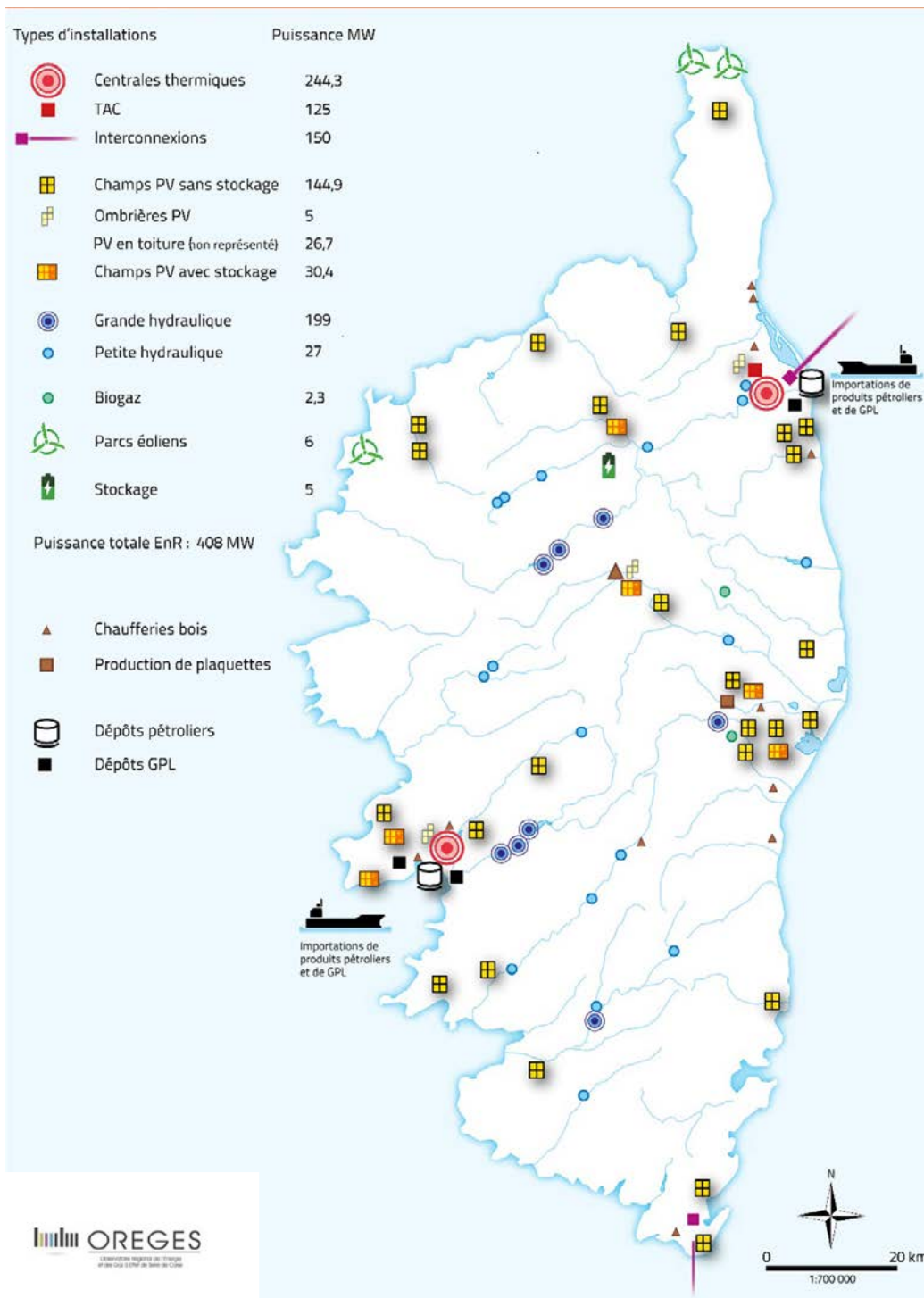
Ce document stratégique établit les priorités d'actions, sur deux périodes consécutives de cinq ans, pour toutes les énergies du point de vue de **la maîtrise de la demande, de la diversification des sources, du développement du stockage et des réseaux, et de la sécurité d'approvisionnement.**

Le projet de PPE révisée a été complété en 2022 d'une étude d'impact économique et social ainsi que d'une évaluation environnementale et stratégique afin d'être présenté à nouveau à l'Assemblée de Corse. Dans un second temps, ce projet de PPE révisée sera soumis à différentes instances consultatives puis mis à la disposition du public. Le projet de révision de la PPE sera ensuite modifié afin que la version finale puisse prendre en compte l'ensemble des avis recueillis, puis à nouveau présenté devant l'Assemblée de Corse pour approbation. Enfin le projet de PPE révisée sera fixé par décret de la Ministre de l'Énergie, et de la Première Ministre.

Dans ce domaine, il réaffirme la volonté d'assurer la sécurité d'approvisionnement énergétique de l'île tout en assurant la sortie définitive du fioul via :

- L'approvisionnement de l'île en bioliquide produit à partir de colza ou de soja ;
- La mise en service, à Ajaccio, d'une nouvelle centrale de production d'électricité de 112MW et d'une turbine à combustion de 20MW ;
- Le renouvellement de la liaison électrique Sardaigne-Corse-Italie (SACOI) ;
- L'augmentation du taux d'insertion des énergies renouvelables, notamment grâce à la mise en service de la STEP de Lugo-di-Nazza Ghisoni et un développement optimisé du stockage d'au moins 30MW.

SYSTÈME ÉNERGÉTIQUE DE LA CORSE 2021



L'objectif d'autonomie énergétique de la Corse à l'horizon 2050 s'appuie sur deux leviers principaux :

- La baisse drastique des consommations d'énergie notamment dans le bâtiment et dans les transports (2/3 des efforts) ;
- L'augmentation de la production à partir d'énergies renouvelables pour atteindre 100 % en 2050 (1/3 des efforts).

Le premier axe de la politique de transition énergétique de la Corse est donc constitué par la maîtrise de la demande, car l'énergie la moins polluante et la moins chère est celle qu'on ne consomme pas.

FOCUS

■ *Le contrat d'Assistance opérationnelle AUE-EDF : accélérer la maîtrise de la demande d'énergie*

L'État, au travers de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE), a décidé de soutenir financièrement les actions de Maîtrise de la Demande d'Énergie (MDE) qui permettront de réduire les surcoûts de production en Corse comme dans les autres îles. Le « Cadre Territorial de Compensation » qu'elle a adopté à cet effet comporte au total **60 actions à mettre en œuvre par l'opérateur historique EDF pour la période 2021-2024.**

Depuis 2021, la mise en œuvre de 6 de ces actions a été confiée par EDF à l'AUE via un contrat d'assistance opérationnelle validé par la CRE. Il s'agit pour l'Agence d'accompagner les maîtres d'ouvrage (collectivités, entreprises, particuliers) de la prise de

décision jusqu'à la réalisation des opérations de MDE dans 6 domaines structurants :

- Rénovation globale performante des **logements collectifs**, notamment sociaux
- Rénovation globale performante des **logements individuels** (ORELI)
- Rénovation de l'**éclairage public**
- Développement du **bois-énergie**
- Développement du **solaire thermique « individuel »**
- Développement du **solaire thermique « collectif »** (notamment dans le secteur touristique).

Ainsi les dispositifs d'aide à la MDE se sont vus renforcés afin d'atteindre les objectifs de la PPE.

FOCUS

Programme « SEIZE Corsica » : sensibiliser professionnels et collectivités aux gestes de MDE

Depuis 2021, l'AUE déploie le programme « SEIZE Corsica » porté par EcoCO2, financé par l'État et validé par le comité MDE de Corse. Il cible les entreprises et des collectivités pour les sensibiliser gratuitement aux gestes de maîtrise de l'énergie et aux dispositifs d'aides présents sur le territoire. Pour ce faire, le programme propose 3 actions :

- La participation à un atelier de sensibilisation personnalisé ou collectif sur la thématique de l'énergie en Corse, et des éco-gestes pouvant être mis en place pour économiser l'énergie (objectif cible de 480 entreprises/collectivités sensibilisées)
- La mise à disposition d'un kit de mesure et suivi des consommations énergétiques (objectif cible de 625 kit distribués)
- L'accompagnement vers les dispositifs d'aides disponibles en Corse (objectifs cible de 160 entreprises/collectivités orientées)



Dans ce cadre, en 2022 l'AUE a signé une convention avec la CCI afin de pouvoir atteindre aisément les cibles prioritaires du programme. L'Agence a également confié aux Conseillers ORELI, via un marché public, l'animation du programme dans les territoires. Ainsi, l'Agence a joué son rôle de cheville ouvrière et d'agrégateur permettant au programme de s'ancre dans l'écosystème régional de la MDE sans difficultés.

Depuis son lancement, 214 entreprises ont été sensibilisées lors d'ateliers, 66 kits de mesure des consommations ont été distribués et 97 entreprises et collectivités ont été accompagnées vers les dispositifs d'aides. Ces résultats sont satisfaisants, et correspondent à ceux obtenus dans les autres territoires déployant SEIZE. Ils reflètent un réel intérêt des entreprises et collectivités pour la maîtrise de leurs consommations énergétiques. Intérêt ravivé par la crise actuelle.

Les graphiques ci-dessous représentent la répartition des secteurs d'activités en fonction des offres :

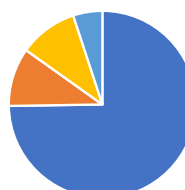
Nombre de n° SIRET recrutés par secteur d'activité
Offre Atelier



Nombre de n° SIRET recrutés par secteur d'activité
Offre Capteurs



Nombre de n° SIRET recrutés par secteur d'activité
Offre Accompagnement



- Bureaux
- Petits commerces
- Grands commerces
- Artisans
- Tourisme

Ce programme, qui devait prendre fin en 2022 a été récemment prolongé jusqu'à fin 2024.

LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

En Corse, les consommations énergétiques des bâtiments résidentiels et tertiaires représentent 45% des consommations énergétiques régionales et une facture énergétique annuelle de près de 400 M€. Le parc bâti est ancien, la rénovation énergétique est donc un enjeu prépondérant de la transition énergétique, comme au niveau national.

La PPE avait ainsi fixé dès 2015 des objectifs ambitieux en privilégiant des rénovations énergétiques au niveau BBC. Le projet de PPE révisée confirme et renforce ce cap pour l'horizon 2028 :



LES OBJECTIFS FIXÉS PAR LA PPE :



SECTEUR RÉSIDENTIEL



une baisse de  **18%**
des consommations

- Rénovations globales et performantes au niveau BBC Réno : 9 700 Maisons individuelles soit 23% du parc d'avant 90
- Rénovations globales et performantes au niveau BBC Réno : 8 600 Logements collectifs soit 13% du parc d'avant 90 et 100% du parc social d'avant 90
- Rénovations globales et performantes au niveau BBC Compatibles et rénovations partielles



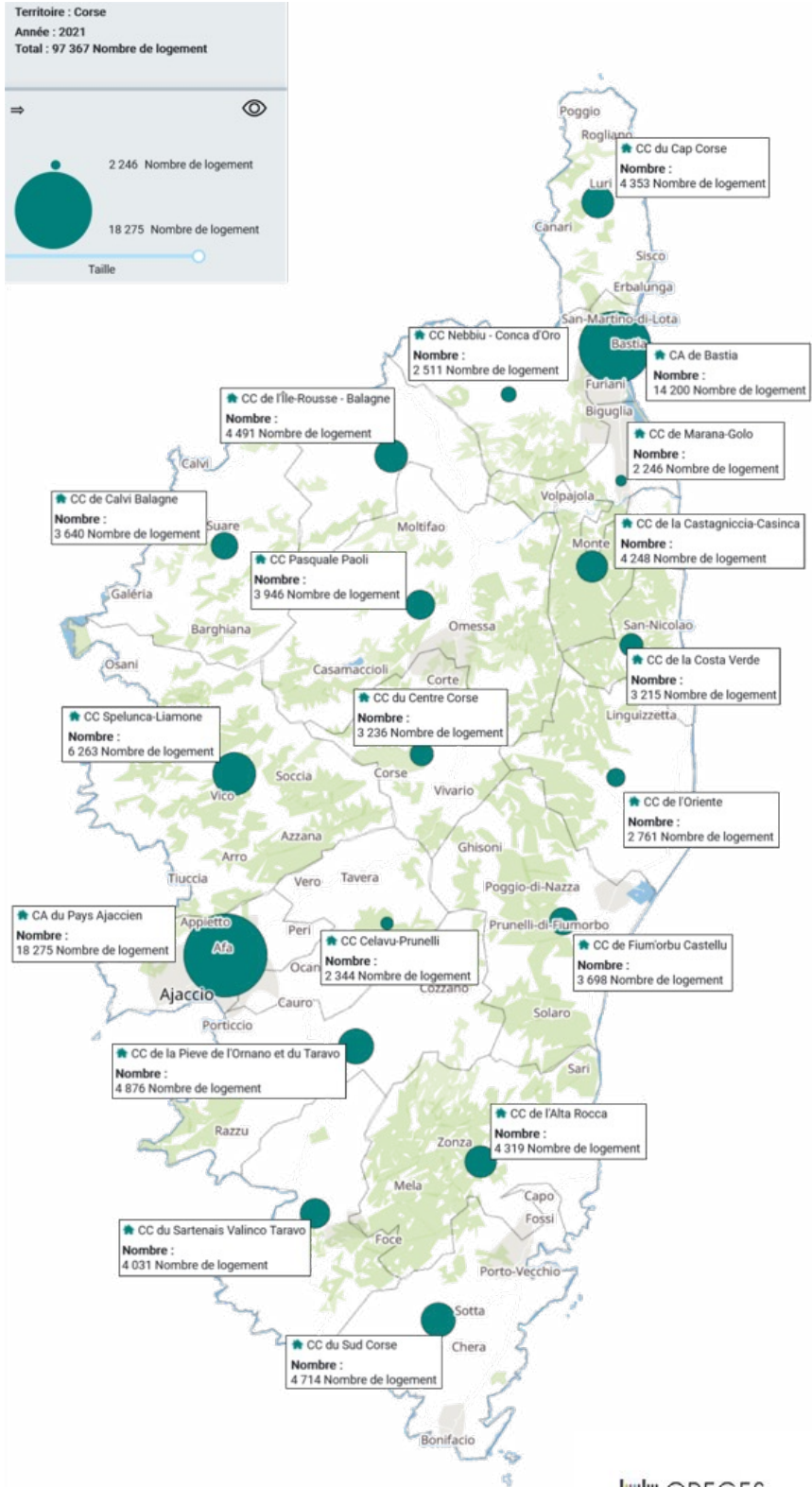
SECTEUR TERTIAIRE



une baisse de  **23%**
des consommations

- Rénovations globales et performantes au niveau BBC Réno : 550 000 m², soit 32% du parc prioritaire (Enseignement, Santé, Administration, hébergement)
- Rénovations globales et performantes au niveau BBC Compatibles et rénovations partielles : 1 650 000 m², 45% du parc

POTENTIEL RÉNOVATION DES LOGEMENTS RÉSIDENTIELS AVANT 1975



AUE - Janvier 2022





LE LOGEMENT SOCIAL

Les bailleurs sociaux ont, depuis plusieurs années, entrepris de rénover leur patrimoine. Toutefois, outre les difficultés techniques, les rénovations sont très coûteuses à ce type d'échelle. Pour faire face à ces difficultés ils peuvent compter, en particulier les Offices Publics de l'Habitat, sur les conseils et l'accompagnement financier de la Collectivité de Corse, via l'AUE.

À la suite du lancement d'Appels à projets par l'Agence, les bailleurs publics et privés, ainsi que plusieurs communes, ont présenté des projets de qualité principalement sur la thématique rénovation avec un niveau BBC rénovation.

- En 2022, on dénombre ainsi 10 projets de rénovation énergétique en cours de réalisation. Ces projets avec un niveau BBC-réno, comprennent 1 184 logements sociaux d'une surface totale de 103 822 m² pour environ 19 M€ de dépenses énergétiques totales. Cela correspond à 17 497 MWh/an d'énergie primaire économisées et à 3 794 t_{eq}CO₂/an évités.
- Ces logements sociaux avec niveau BBC-réno sont répartis dans les communes de Cargiaca, Partinellu, Bucugnà (projets communaux), Aiacciu (ERILIA A Mandarinina et SAS LOGIREM Bodiccione et Sebastiani), Portivechju (Office Public de l'Habitat de la CAPA les marines et PIFANO), Bastelica (Office Public de l'Habitat de la CAPA) et Bastia (Office Public de la Collectivité de Corse). Cela représente d'ores et déjà près de la moitié des objectifs de la PPE révisée à horizon 2023 sur la cible des logements collectifs.

AUE
AGENZIA D'ACCONTO PUBBLICITÀ
D'INTELLIGENZA E D'ENERGIA DELLA CORSIKA

**RÉNOVATION
ÉNERGÉTIQUE
PERFORMANTE**
DE LOGEMENTS COLLECTIFS

Logirem Finosellu - Aiacciu

L'AUE à fianco à voi :
AIDES FINANCIÈRES &
ASSISTANCE OPÉRATIONNELLE

**BAILLEURS SOCIAUX,
COLLECTIVITÉS...**
APPELEZ LE 04 95 10 98 64

Programme en faveur de la maîtrise de la Demande d'Énergie financé par le Comité Régional de l'Énergie de Corse et le Fonds FEDER

www.aue.corsica



LE SECTEUR TERTIAIRE

AUE
AGENZIA D'ACCONTO PUBBLICITÀ
D'INTELLIGENZA E D'ENERGIA DELLA CORSIKA

**U RINNOVU ENERGETICU
DI L'ALLOGHJU**
Efficacité Énergétique des Bâtimens

Pour répondre aux enjeux énergétiques et environnementaux du secteur du Bâtimens en Corse, l'AUE, EDF et l'ADEME lancent l'Appel à Projets Efficacité Énergétique des Bâtimens qui comprend 4 volets : constructions neuves à très hautes performances énergétiques ; procédés de construction/ rénovation à faible impact de carbone ; rénovations globales BBC ou BBC compatibles ; rénovations globales BBC ou BBC compatibles de logements sociaux.

Entre août et 2021, 10 projets ont été accompagnés en phase travaux et 30 projets en phase étude !

COMMUNE DE BOCOGNANO

Pourquoi agir ?
Suite à la réalisation d'un audit énergétique en 2017, la commune de Bocognano a été lauréate de l'Appel à Projets Efficacité Énergétique des Bâtimens pour réaliser une rénovation BBC de son bâtiment communal abritant l'école, la poste, les bureaux ainsi que des logements communaux.

Partenaires financiers
CPE (CIC-AUE) / Agri Plus (EDF) / ADEME

Bilan en chiffres
■ Énergie primaire économisée : sur 10 ans
■ Émission GES : plus de 350 tonnes Équivalent CO₂ évitées par an
■ Énergie finale économisée : 440 000 kWh/an
■ Gain Énergétique : 30 %

Coût de l'opération 517 144 € HT

Financement :
CPE (CIC-AUE) : 348 000 € HT (67,3%)
Agri Plus (EDF) : 16 940 € HT (3,3%)
ADEME : 152 204 € HT (29,4%)

Détail des travaux effectués
■ Isolation des murs par l'extérieur et intérieur
■ Isolation du plancher
■ Isolation des combles
■ Remplacement des menuiseries
■ Installation d'une VMC double flux
■ Installation d'une chaudière biomasse accréditée à des radiateurs (chauffage et ECS)
■ Optimisation de l'éclairage avec détecteurs de présence

Pour en savoir plus : www.aue.corsica

AUE
AGENZIA D'ACCONTO PUBBLICITÀ
D'INTELLIGENZA E D'ENERGIA DELLA CORSIKA

U RINNOVU ENERGETICU
Efficacité Énergétique des Bâtimens

Pour répondre aux enjeux énergétiques et environnementaux du secteur du Bâtimens en Corse, l'AUE, EDF et l'ADEME lancent l'Appel à Projets Efficacité Énergétique des Bâtimens qui comprend 4 volets : constructions neuves à très hautes performances énergétiques ; procédés de construction/ rénovation à faible impact de carbone ; rénovations globales BBC ou BBC compatibles ; rénovations globales BBC ou BBC compatibles de logements sociaux.

Entre août et 2021, 10 projets ont été accompagnés en phase travaux et 30 projets en phase étude !

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ÎLE-ROUSSE BALAGNE

Pourquoi agir ?
Suite à l'acquisition de terrain en centre-ville de l'Île-Rousse (ancienne poste) pour y édifier son nouveau siège, la Communauté de Communes de l'Île-Rousse Balagne (CCIB) souhaite traduire sa politique de développement durable en procédant à la rénovation globale de ce bâtiment, suivant des objectifs de hautes performances énergétiques, visant la fois la réduction de l'empreinte écologique de la CCIB, le confort de ses agents, et la maîtrise de ses charges de fonctionnement.

Partenaires financiers
CPE (CIC-AUE)

Bilan en chiffres
■ Énergie primaire économisée : 14,4 tep/an
■ Émission GES : près de 32 tonnes Équivalent CO₂ évitées par an
■ Énergie finale économisée : 14 430 kWh/an
■ Gain Énergétique : plus de 13 %

Coût de l'opération 267 448 € HT

Financement :
CPE (CIC-AUE) : 213 265 € HT (79,8%)
Financement : 54 183 € HT (20,2%)

Détail des travaux effectués
■ Isolation performante des murs par l'extérieur
■ Isolation performante des combles
■ Mise en place d'isolations et bâche isolée pour la gestion passive du confort de l'air
■ La production de chaleur par une VMC double performante
■ La production d'eau chaude par un chauffe-eau thermodynamique
■ La mise en place de luminaires d'éclairage performants
■ La gestion du renouvellement d'air par une VMC hybrid

Pour en savoir plus : www.aue.corsica

En 2022, des maîtres d'ouvrage publics et privés ont répondu à l'Appel à projets de l'AUE en présentant des projets visant un niveau BBC rénovation, représentant une surface cumulée de 12 810 m², et près de 6 M€ de dépenses totales.

Il s'agit notamment de dossiers déposés par la Collectivité de Corse pour la rénovation énergétique de 2 lycées situés à Bastia et Sartène.

6 Projets réalisés en 2021



LES LOGEMENTS INDIVIDUELS

Le dispositif ORELI dédié à la rénovation énergétique des logements vise à atteindre l'objectif d'autonomie énergétique de la Corse ainsi qu'à réduire la facture énergétique et lutter contre la précarité énergétique.

- Accessible à tous les **propriétaires occupants** ou **baileurs** visant des **économies d'énergie** ambitieuses dans leur logement.
- **Orientation** vers les professionnels labellisés RGE et AGIR+ pour les travaux de rénovation partielle..
- **Accompagnement gratuit** et personnalisé pour analyser les besoins des ménages, faciliter leur parcours et les assister du début à la fin de leurs travaux pour une rénovation globale et performante.
- **Aides financières allant jusqu' à 30 000 €** cumulables avec d'autres aides, dont Ma Prime Renov' et Ma Pime Renov' Sérénité.

En 2022, le dispositif a poursuivi sa montée en charge avec :

65 projets engagés et étudiés.

Au total, depuis le lancement du programme :

381 candidatures ont été analysées et 350 ménages ont été retenus, dont près de la moitié sont des ménages en situation de précarité.

À ce jour :

96 chantiers réceptionnés, 24 chantiers en cours de finalisation pour un montant total d'aide de plus d'1,2 M€.



Outils pour la Rénovation Énergétique du Logement Individuel



IL Y A PLUS SIMPLE POUR ISOLER SA MAISON !



*In casa prutetta
ùn ci entre fretu !*

Appelez au 04 95 72 13 25

- ✓ **Accompagnement pour les travaux de rénovation énergétique de votre maison**
- ✓ **Aides financières jusqu'à 30 000 €**



Programme au titre de la maîtrise de la demande d'énergie initié par le Comité Régional de l'Énergie et l'Environnement de la Corse.



www.aue.corsica

FOCUS

Convention avec La Poste

L'AUE a mandaté la Poste pour présenter le programme ORELI, sensibiliser les particuliers à la maîtrise de l'énergie et aux dispositifs d'aides existants. Cette prestation s'adresse à l'ensemble des ménages de la Corse mais prioritairement aux propriétaires de maisons individuelles. Les facteurs se déplacent à domicile pour informer sur les offres et identifier les besoins au travers d'un questionnaire simple et rapide.

FOCUS

Le réseau des Conseillers ORELI

Depuis 2022, un guichet unique a été mis en place par l'AUE via un réseau de « Conseillers ORELI ». Ils sont des interlocuteurs experts qui assurent un véritable service public pour la rénovation énergétique des logements via un parcours simplifié :

- Orientation vers les professionnels labélisés RGE et AGIR+ pour les travaux de rénovation partielle.
- Accompagnement gratuit et personnalisé pour analyser les besoins des ménages, faciliter leur parcours et les assister du début à la fin de leurs travaux pour une rénovation globale et performante.

3 Points d'Information

Grand Ajaccio

CAUE de Corse
18-20 cours Grandval
Ajaccio

Grand Bastia

CAUE de Corse
10 avenue de la
libération
Bastia

Centre et Est Corse

CPIE A Rinascita
4 rue du vieux marché
Corti



04 95 72 13 25

Un numéro de téléphone unique pour conseiller, informer et orienter.

- Des conseillers présents dans toute la Corse pour faciliter l'ensemble des démarches.

2 Permanences

Balagne

CPI A Rinascita
Centre Jean Simi
Isula Rossa

Alta Rocca & Sud Corse

CPIE A Rinsacita
Espace Sud Corse Cowork
Rue Vincentellu d'Istria
Portivechju

LA RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage public constitue lui aussi un enjeu énergétique, environnemental et financier important pour la Corse. Il représente 30 à 50% de la facture électrique communale, soit 4,5 M€ par an, et constitue une des premières sources de nuisances lumineuses. Le diagnostic réalisé par l'AUE précise les enjeux de ce secteur avec une estimation de plus de 70 000 points lumineux et de plus de 3 300 armoires de commande, pour une consommation annuelle cumulée d'électricité d'environ 35 GWh. Cela équivaut à la consommation d'électricité de la Ville de Corte.

Le projet de PPE révisée prévoit une baisse de plus de 70% des consommations et la rénovation globale et performante de l'intégralité du parc d'éclairage.

RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'AUE à fiancu à voi

COLLECTIVITÉS LOCALES, ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Appelez au 04 95 10 98 64

- ✓ Jusqu'à 80% de gain énergétique
- ✓ Facture d'électricité réduite
- ✓ Réduction de la pollution lumineuse et des émissions de gaz à effet de serre

Programme au service de la qualité de la Corse
à l'initiative de la Région Corse et du Centre ORELI de Corse de l'Agence AUE

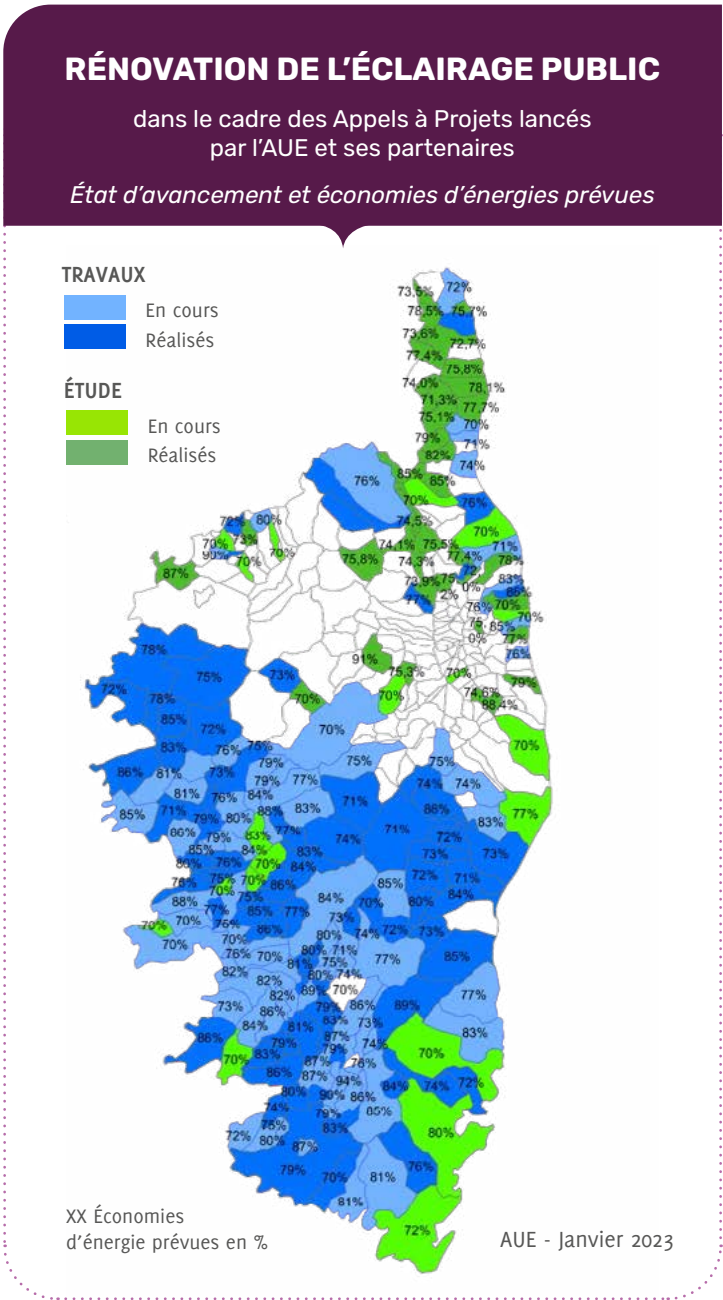
www.aue.corsica

Depuis 2016, l'AUE lance chaque année un appel à projets « U vostru lume in paese » visant à soutenir des opérations de rénovations exemplaires de l'éclairage public qui s'inscrivent dans le cadre d'un projet de rénovation globale et performante. Au total 151 projets ont été retenus, soit près de la moitié des communes de Corse. Cela représente 40 000 points lumineux à rénover sur 52 000 recensés. En 2022, seulement 4 communes ont été lauréates de l'Appel à Projets, mais les Syndicats d'énergie de Haute-Corse et de Corse-du-Sud finalisent deux dossiers regroupant une quarantaine de communes. De plus, le SDE 2A pour 61 communes, les villes de Bastia et Ajaccio, ont lancé les travaux sur la programmation React EU FEDER.

Ce dispositif constitue une grande réussite puisque les objectifs inscrits dans la PPE révisée pour l'horizon 2023 sont en passe d'être atteints.

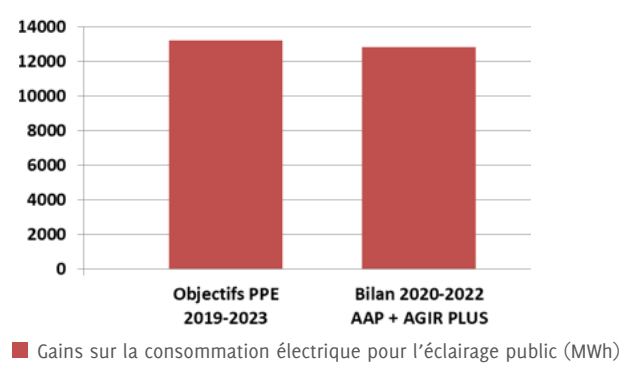
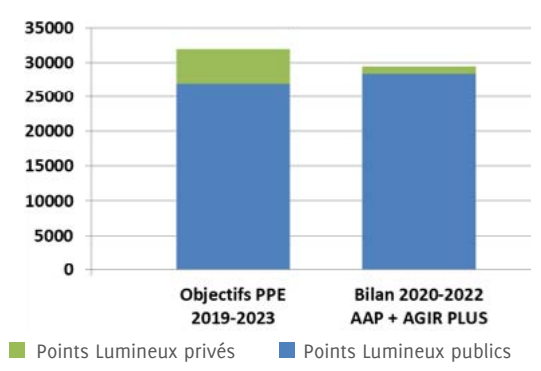
La mise en œuvre de ces projets de rénovation devrait se traduire par une diminution annuelle de 18,9 Millions de kWh de consommation électrique finale et plus de 14 000 tonnes CO₂. Ces projets représentent près de 60 M€ d'investissements pour près de 49,4 M€ de dépenses éligibles et 35,8 M€ de subventions dont près de 21,4 M€ au titre du Cadre Territorial de Compensation.

Si les communes n'avaient pas entrepris les travaux la facture annuelle, sur le périmètre concerné par l'appel à projets, serait de près de 3,9 M€ (elle serait de 4,4 M€ sans le bouclier tarifaire mis en place par l'État), elle sera contenue à près de 1 M€ après travaux.



Suivi de la mise en œuvre de la PPE révisée au 31/12/2022

Volet Éclairage Public programmée 2019-2023



FOCUS

Élaboration de la Charte régionale de l'Éclairage public et extérieur de la Corse

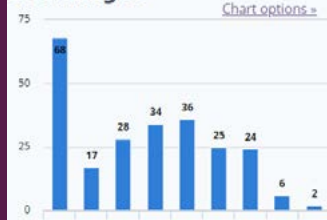
Cette Charte constitue un guide technique précis pour les projets de rénovation et les nouvelles installations ainsi qu'un outil de communication à destination du grand public et des élus notamment. Enfin, elle vise à mettre en cohérence l'ensemble des projets d'éclairage extérieur en faisant la promotion de l'approche « Eclairer Juste » auprès des communes et des acteurs privés (lotissements, habitat collectif, tertiaire...).

Une élaboration en 3 étapes :

1. Consultation des acteurs du territoire et des citoyens

Un recensement ainsi qu'une cartographie a été réalisé afin de d'identifier les acteurs institutionnels et professionnels du secteur de l'éclairage public. Un questionnaire a été envoyé aux professionnels, aux institutionnels ainsi qu'à l'ensemble des Mairies de Corses. Une enquête a eu lieu auprès d'un échantillonnage de citoyens. Une analyse de ces consultations a permis la rédaction d'une synthèse mais surtout de premières recommandations.

Quelles sont les raisons principales pour lesquelles vous rénovez ou souhaitez rénover votre parc d'éclairage ?

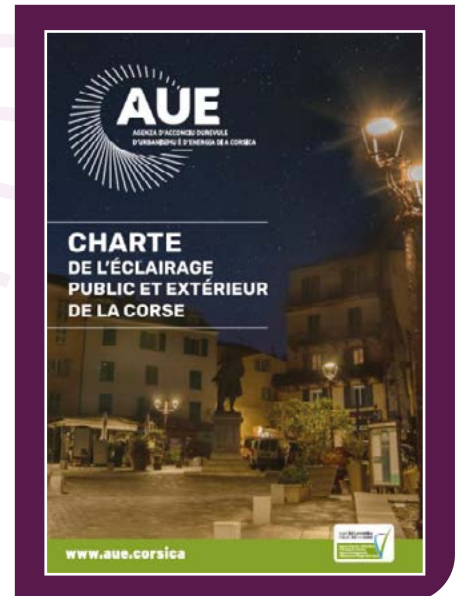


Economies budgétaires	68
Exigences réglementaires	17
Esthétique des espaces publics	28
Santé et confort des habitants	34
Sécurité	36
Limitation de l'impact sur les organismes vivants, la nature	25
Limitation de l'impact sur la visibilité du ciel nocturne, la beauté du ciel	24
Autre	6
Non concerné - Je ne souhaite pas rénover mon parc	2

ONT PARTICIPÉ À L'ÉLABORATION DE LA CHARTE :



This project has received funding from the European Union's Horizon 2020 research and innovation programme under grant agreement N° 864266



2. Retour d'expérience des travaux engagés

Afin de compléter par une analyse qualitative extérieure la qualité des travaux entrepris dans le cadre de l'appel à projets éclairage public lancé par l'AUE, mais aussi de vérifier l'état du parc restant à rénover et des travaux de rénovation hors AAP, l'Agence a effectué avec son prestataire une série de visites sur le territoire. Un échantillonnage représentatif des différentes communes a été effectué et une visite du terrain a eu lieu au printemps 2022. Un rendu d'analyse et une série de recommandations sont ressortis de ce retour d'expérience en plus d'un atlas géolocalisé des prises de vue réalisées.

3. Concertation

L'ensemble des acteurs de l'éclairage en Corse mais aussi les citoyens ont été consultés pour la rédaction de cette Charte. Plusieurs groupes de travail ont été réalisés ainsi que 4 ateliers à Bastia, Corte, Sartène et Ajaccio qui ont permis d'échanger avec plus d'une centaine d'acteurs publics, privés et associatifs.

Cette Charte va permettre en particulier de mettre en avant des recommandations selon les typologies des communes et leur localisation sur le territoire pour permettre une future candidature de la Corse au label international « Réserve Ciel étoilé » ainsi qu'au label national « Villes et villages étoilés ».

La charte est mise en forme, après validation elle sera présentée au public au premier trimestre 2023, une version grand public sera élaborée en parallèle pour faciliter sa diffusion sur le territoire.

Candidature de la Corse au label Réserve Internationale de Ciel Etoilé (RICE)

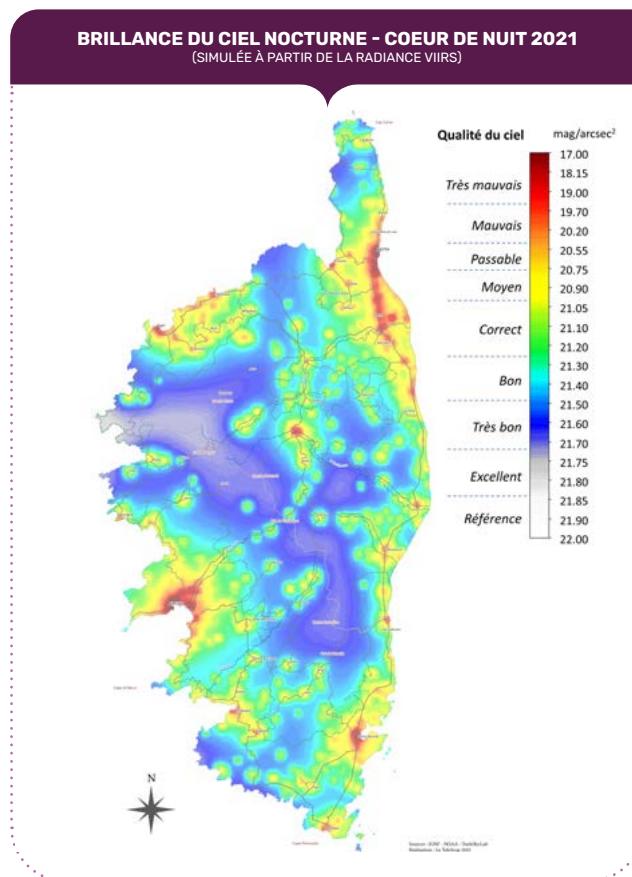
Une vingtaine de RICE existent à ce jour dans le monde, dont seulement 4 en France, or il y a urgence à promouvoir une rénovation raisonnée de l'éclairage public afin de protéger la qualité du ciel nocturne et de réaliser des économies d'énergies très significatives. Forte de résultats positifs d'ores et déjà atteinte en ce domaine, la Corse souhaite candidater au label RICE.

Pour ce faire il est nécessaire de traduire au préalable l'impact du plan de rénovation et de la mise en œuvre de la Charte régionale sur le parc d'éclairage public de la Corse.

Un travail de cartographie de la pollution lumineuse de la Corse a donc été réalisé montrant l'état initial de la pollution lumineuse en Corse.

Une série de modélisations permettant d'illustrer les effets positifs induits par les projets de rénovations sur la pollution lumineuse a été réalisée. Ces modélisations ont été faites avec deux typologies de fonctionnement de l'éclairage public, avec une extinction nocturne et avec de la variation pendant le cœur de nuit, elles prennent aussi en compte la taille des communes (+ou- 2 000 habitants).

Enfin, il s'agira de définir des zones « Cœur » et « Tampon » qui feront l'objet d'une concertation avec l'ensemble des acteurs en vue d'une proposition finale. A l'appui de ces éléments, l'AUE pourra produire le dossier de candidature de la Corse au label « RICE ».



Signature d'une convention avec le Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de Corse

Depuis de nombreuses années, le Parc Naturel Régional de Corse (PNRC) s'implique dans la mise en œuvre d'une politique d'innovation, de développement durable et affiche dans les chartes successives élaborées avec l'ensemble des acteurs du territoire insulaire des objectifs liés aux thématiques de l'énergie et du climat.

Ainsi les objectifs « participer à la revitalisation des territoires » et « maîtriser l'impact paysager des activités sur le territoire » intégrés dans la dernière Charte visent à l'atteinte de l'autonomie énergétique sur son périmètre à l'horizon 2050 et à la mise en place d'une politique en cohérence avec les objectifs de la PPE et du SRCAE de la collectivité de Corse, porté par l'AUE.



Dans cette perspective, le Parc s'est doté d'une Conseillère en énergie partagée, dont la mission principale est d'apporter un soutien en ingénierie aux communes et intercommunalités de son territoire.

Compte tenu du nombre de communes faisant partie de son territoire, le PNRC est un partenaire et un acteur majeur de la rénovation de l'éclairage public en Corse. A ce titre, une convention AUE-PNRC a été signée le 5 juillet 2022. Elle vise plusieurs objectifs dont la rénovation de l'éclairage public de l'ensemble des communes qui constituent le Parc Naturel, dans le respect des schémas, plans et chartes adoptés par la Collectivité de Corse.

DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Après la Maîtrise de l'énergie, le développement des énergies renouvelables constitue le deuxième axe de la politique de transition énergétique de la Corse.



LA FILIÈRE PHOTOVOLTAÏQUE

À ce jour cette filière a d'ores et déjà atteint et dépassé ses objectifs assignés en 2015 dans la PPE pour l'horizon 2023. De nouveaux objectifs ont donc été proposés dans le cadre de la révision de PPE sur les périodes 2019-2023 / 2024-2028.

Par ailleurs, les résultats de l'étude socio-économique de la PPE ont permis de proposer une répartition des objectifs suivant les 3 principales familles (sol, petites et grandes toitures) afin de maximiser les retombées économiques sur le territoire et de minimiser l'utilisation foncière. Il est ainsi prévu une puissance supplémentaire de +100MW au sol, de +20 à +40MW en grandes toitures et +100 à +130MW pour les autres installations en toiture par rapport à 2018.

L'AUE a entamé une série de rencontres avec les porteurs de projets afin d'identifier les freins à l'atteinte des objectifs révisés de la PPE. La principale préoccupation est l'absence de cadre législatif pour les installations en toiture de puissances comprises entre 100 et 500 kWc qui freine le développement de la filière sur ce segment. C'est pourquoi l'Agence a demandé à l'État un alignement des ZNI avec la métropole continentale qui possède un arrêté tarifaire couvrant l'ensemble des puissances de 0 à 500 kWc. Le Ministère a consulté officiellement la CdC à ce sujet en fin d'année.

En outre, l'AUE a produit un rapport en Conseil Exécutif à la suite de la sollicitation pour avis du Ministère de la Transition Ecologique sur le projet de cahier des charges des appels d'offres lancés par la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) à la demande de la Direction Générale de l'Énergie et du Climat (DGEC) portant sur la réalisation et l'exploitation d'installations de production d'électricité photovoltaïque dans les Zones Non Interconnectées.



LES OBJECTIFS DU PROJET DE PPE RÉVISÉE :

Sur la période 2019-2028, le projet PPE révisée fixe l'objectif d'une augmentation de 387 MW des EnR électriques représentant 170 % d'augmentation et de 133 GWh des EnR thermiques, par rapport à 2018, pour atteindre l'autonomie énergétique en 2050.

387 MW
des EnR électriques

133 GWh
des EnR thermiques



LA FILIÈRE PETITE HYDRAULIQUE

La filière n'a pas connu de développement significatif depuis 10 ans alors que son potentiel est loin d'être atteint. C'est pourquoi l'AUE a lancé en 2019 un appel à projets visant à financer les études de faisabilité pour la réalisation de petites centrales hydrauliques. Cet appel à projets a été un succès, puisque 19 projets ont été lauréats entre 2019 et 2022 pour un total de 11,50 MW. Il convient de citer pour exemple un projet à Campitellu de 1,4 MW, un à Quenza de 1,1MW et un à Guitera de 1 MW pour les plus puissants.

L'AUE, a entamé avec les services de l'État, une série de rencontres avec les porteurs de projets, la première a permis de réaliser un état des lieux des problèmes techniques, économiques et financiers liés au développement et à l'exploitation des petites centrales hydroélectriques en Corse.

Enfin, l'Agence a participé aux différentes réunions du Comité de bassin de Corse en tant que membre du Collège des services désignés par la Collectivité de Corse.



LA FILIÈRE BOIS-ÉNERGIE

Le Schéma Régional Biomasse (SRB) a été finalisé et agrégé au projet de PPE révisée. Il a ainsi permis d'identifier les ressources disponibles pour l'ensemble de la filière et les projets de production d'énergie (thermique et/ou électrique) en cours de développement. Le SRB a également permis d'établir 10 fiches-actions opérationnelles à mettre en œuvre pour développer la production d'énergie à partir de biomasse.

En 2022, 2 dossiers ont été lauréats de l'appel à projets de l'AUE pour près de 300 kW et 0,26 GWh. Il s'agit des chaufferies du syndicat mixte du Giussani pour alimenter la maison Battaglini d'Olimi-Capella et de la Communauté de communes d'Ile-Rousse Balagne pour sa future résidence autonomie. C'est une augmentation de 200% par rapport à 2021 (aucun projet n'avait été accompagné).



LA FILIÈRE ÉOLIENNE

Les travaux menés en 2020 lors de la révision de la PPE ont permis d'identifier les principaux freins et leviers pour permettre le développement de la filière. De nouveaux objectifs réalistes ont été proposés. Il est ainsi envisagé une puissance supplémentaire de +50 à +75 MW en 2028 par rapport à 2018.

En 2022, l'AUE a élaboré un rapport défavorable pour le projet de parc éolien de Calinzana à destination de l'Assemblée de Corse dans le cadre de la loi du 22 janvier 2002 qui impose à tout porteur de projet à recevoir un avis de l'Assemblée de Corse s'il souhaite implanter un moyen de production énergétique utilisant les énergies renouvelables.

Un accompagnement a également été réalisé pour le projet de parc éolien de Meria dans le cadre de la négociation du contrat de gré à gré, notamment pour la rédaction du plan d'affaire demandé par la CRE.



LA FILIÈRE COGÉNÉRATION DU BOIS ÉNERGIE ET DU GAZ DE DÉCHARGES

Réalisé avec la DREAL, en concertation avec l'ensemble des acteurs de la filière, le Schéma Régional Biomasse a permis d'établir un panorama des projets en cours de développement. Pour la cogénération 4 projets sont en développement pour un total d'1 MWelec, pour la biogaz, 2 projets sont en cours pour 1 MWelec.



LA FILIÈRE SOLAIRE THERMIQUE

L'année 2022 a été dans la lignée de 2021. Pour les particuliers, ce sont plus de 100 dossiers individuels qui ont été soutenus, soit le même ordre de grandeur qu'en 2021. Le maintien de l'aide de l'État sous forme de prime (MaPrimeRenov) permet aux ménages les plus modestes d'avoir accès à moindre coût à un chauffe-eau solaire. Pour les professionnels, 20 dossiers ont été instruits soit une légère baisse de 10% par rapport à 2021. Il est à noter que le secteur hôtelier/para-hôtelier représente 19 des 20 dossiers lauréats.

Une réunion a été organisée avec les professionnels du solaire thermique en avril 2022 afin de dresser le bilan annuel de la filière et ses perspectives.



LA FILIÈRE HYDROGÈNE

Un accompagnement dans le cadre du contrat de gré à gré, notamment pour la rédaction du plan d'affaire demandé par la CRE, a été réalisé pour un projet d'alimentation des ports de Bastia et Ajaccio.

« ENERGIA NOSTRA », LE RÉSEAU CORSE DÉDIÉ AUX PROJETS D'ÉNERGIES

RENOUVELABLES CITOYENS ET PARTICIPATIFS

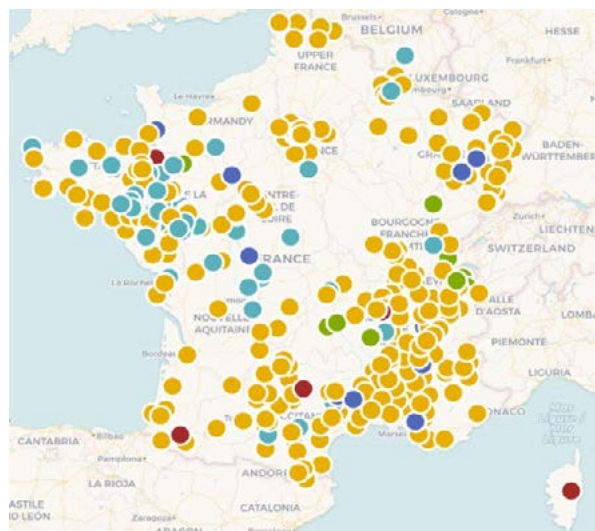


Le développement des énergies renouvelables électriques peut prendre la forme de projets individuels (à l'échelle de particuliers), mais également d'installations de grandes puissances pour lesquels les dispositifs de soutien financier se limitent aux tarifs d'achats spécifiques.

Le **montage citoyen** pour de tels projets, soit l'ouverture de leur capital à un financement collectif et local, représente donc **une carte à jouer pour massifier les énergies renouvelables** sur le territoire.

C'est dans ce contexte que l'AUE a créé en 2021 un réseau dédié aux projets citoyens corses avec le soutien de l'ADEME « **Energia Nostra** ».

Partout en France, les initiatives collectives de production d'énergie renouvelable se multiplient, **grâce au travail collaboratif entre le réseau national Énergie Partagée (auquel l'AUE adhère) et les réseaux régionaux :**



Carte des initiatives citoyennes d'Énergie Partagée :

- Eolien
- Méthanisation
- Hydroélectricité
- Photovoltaïque
- Bois énergie



En 2022, Energia Nostra a continué de **sensibiliser et former les acteurs locaux publics/privés** sur l'énergie citoyenne :

- 15 réunions d'information individuelles/collectives auprès de nouvelles structures, de janvier à juin ;
- 2 journées de formation payantes sur le pan juridique et économique des projets citoyens, coorganisées avec EPA pour les acteurs publics et développeurs EnR, le 13 et 14 avril 2022 (15 stagiaires) ;
- 1 voyage d'études à Aix-Marseille le 06 et 07 octobre 2022 (cf. focus).

Le réseau a également participé en 2022 à des manifestations locales et nationales :

- Colloque « Énergie et Insularité » organisé par la Chaire Mutations et innovations territoriales de l'Université de Corse, à Corti, le 10 novembre ;
- Séminaire des animateurs régionaux et rencontres avec l'ADEME nationale, organisé par Énergie Partagée Association, à Paris, du 16 au 18 novembre.

« Energia Nostra » accompagne également, sur demande, les acteurs publics et privés, à transformer leur projet d'énergies renouvelables en mode citoyen voire à en obtenir le label national. Comme c'est le cas de Vaccaghja Energia, 1^{er} projet EnR corse labellisé en avril 2022.



FOCUS

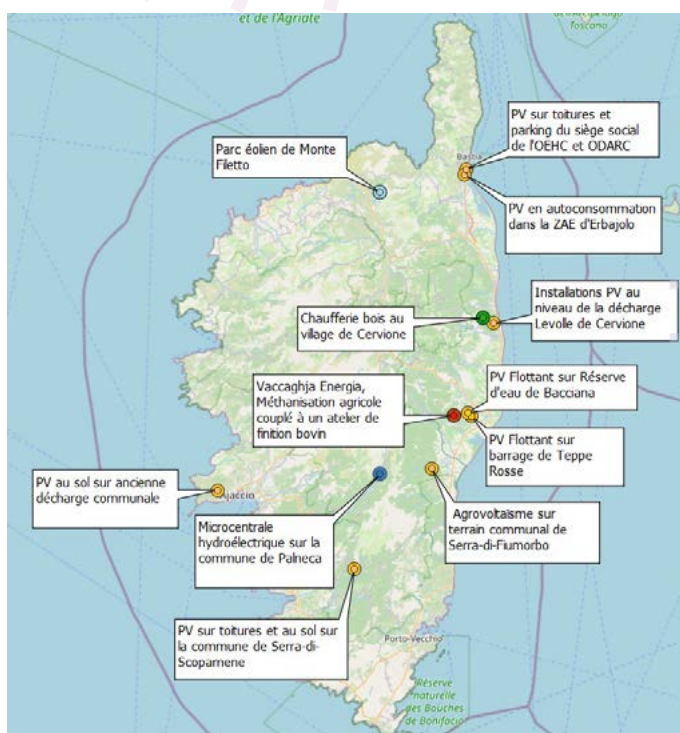
■ Voyage d'études inter-réseaux sur les projets citoyens, une première nationale

Coorganisé par « Energia Nostra » et le réseau Énergie Partagée PACA, ce déplacement professionnel a réuni sur deux jours (06 et 07 octobre 2022) 26 participants dont :

- 3 membres de l'AUE y compris le directeur ;
- 3 développeurs EnR privés ;
- 8 élus ;
- 12 chargés techniques publics.

La plupart étaient déjà formés au modèle citoyen via les événements passés du réseau ou à travers un accompagnement plus spécifique sur leur projet EnR ... tandis que d'autres le découvraient pour la première fois (ex : Enerlis).

De Malmort à Cabriès-Calas, en passant par Velaux, Venelles et Ventabren, les acteurs ont enchaîné 6 visites de centrales de production (dont 5 photovoltaïques et 1 hydroélectrique) et échangé avec des porteurs passionnés (avec une majorité d'élus et habitants), et ce de manière gratuite (contrairement aux formations d'avril qui étaient payantes).



Carte régionale des projets EnR accompagnés par Energia Nostra, en vue d'un financement citoyen et/ou participatif

- Eolien
- Hydroélectricité
- Bois énergie
- Méthanisation
- Photovoltaïque (toiture au sol ou flottant)



Energia Nostra rencontre Solaris Civis à Ventabren avec EP PACA
(Champ PV de 5 Mwc sur une ancienne friche)



LES OBJECTIFS DU PROJET DE LA PPE RÉVISÉE

- **Développer les documents de planification locale de la mobilité** : Accompagner 9 EPCI (50%) à horizon 2023 et 14 à horizon 2028 (78%).
- **Élaborer des plans de mobilité employeurs** : Atteindre 100 plans de mobilité à horizon 2023 et 200 à horizon 2028.
- **Sensibiliser dès le plus jeune âge** : Plans de mobilité scolaire, développé dans les programmes scolaires l'utilisation d'un vélo, l'usage des transports en commun et du covoiturage
- **Favoriser le télétravail** : Créer respectivement 30 et 63 tiers-lieux d'ici 2023 et 2028.
- **Report modal** : Objectif 2023 : 3% de part modale vélo et 30% de part modale marche. Objectif 2028 : 5% de part modale vélo et 33% de part modale marche.
- **Développer les transports en commun** : Objectif 2023 : 4% de part modale transport en commun. Objectif 2028 : 5% de part modale transport en commun
- **Développer le covoiturage** : Aménager respectivement 20 et 50 aires de covoiturage d'ici 2023 et 2028 tout en sensibilisant le grand public au travers de campagnes de communication spécifiques et adaptées.
- **Encourager l'éco-conduite** : Former 250 professionnels de la route d'ici 2023 et le même nombre pour 2028 tout en sensibilisant le grand public à travers des campagnes de communication spécifiques et adaptées.
- **Mobilité électrique** : Atteindre un objectif de 41 870 véhicules électriques et hybrides rechargeables d'ici 2028 pour tendre vers un objectif de 20% du parc en 2030. Mettre en œuvre 34 269 points de recharge dont près de 4500 points de recharge accessible au public.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le secteur des transports représente le principal poste de consommation d'énergie, d'émissions de gaz à effet de serre et de dépendance aux énergies fossiles. En effet, il représente 52 % de la consommation globale. Pour atteindre l'autonomie énergétique, il est donc essentiel de réaliser des actions de maîtrise de l'énergie et de sobriété énergétique.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la PPE, l'AUE s'est ainsi positionnée en appui et en centre de ressources au service des directions de la CdC en charge des infrastructures et de l'organisation des transports, ainsi que des agences et offices intéressées. Cette mission se décline au travers de 5 actions structurantes inspirées de la stratégie nationale bas carbone pour les transports :

1 MAÎTRISER LA MOBILITÉ DES PERSONNES ET DES MARCHANDISES

- **PLANIFICATION** : accompagner techniquement et financièrement les territoires dans l'organisation des déplacements via l'élaboration de Plans de Déplacements Urbains ou de mobilité rurale des intercommunalités et du Schéma Territorial de l'Intermodalité de la Corse.
- **AMÉNAGEMENT** : accompagner techniquement les projets d'aménagement et la volonté d'intégration de critères de mobilité durable dans les financements d'investissements d'infrastructures de transport via le PEI et le CPER.
- **PLANS DE MOBILITÉ** : animer et financer un réseau de chargés de mission pour assurer un soutien « clé en main » des entreprises, administrations et établissements scolaires volontaires et/ou obligés.
- **MAISON DE SERVICES ET TÉLÉCENTRES DE TRAVAIL** : aide à la définition d'une stratégie.
- **ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET FILIÈRE COURTE** : aide à la définition d'une stratégie.

2 DÉVELOPPER LE REPORT MODAL VERS LES MODES ALTERNATIFS À LA VOITURE

- **MODES ACTIFS** : développer une politique en faveur de la marche et du vélo :
 - promouvoir et mettre en œuvre l'aide à l'achat de Vélo à Assistance Électrique ;
 - soutenir techniquement et financièrement les schémas des liaisons douces ;
 - accompagner techniquement la mise en œuvre d'itinéraires et services cyclables (location, vélo-école, stationnement, etc.).
- **TRANSPORT EN COMMUN** : contribuer à l'émergence d'une offre de transport public corse :
 - animer le Comité des transports intérieurs de la Corse ;
 - soutenir techniquement et financièrement la création de services de transport public ;
 - mettre en œuvre du Système d'Information Multimodale corse.

3 AMÉLIORER L'UTILISATION DES VÉHICULES ET RÉSEAUX EXISTANTS

- **AUTOPARTAGE** : observer les pratiques
- **GESTION DU TRAFIC** : suivre les projets des territoires
- **BAISSE DES VITESSES** : promouvoir l'apaisement des centres villes
- **COVOITURAGE** : mettre en place des aires de covoiturage labellisées
- **TRANSPORT DE MARCHANDISES** : participer à la charte CO2 en encourageant les entreprises à y adhérer.

Le programme « Objectif CO2 » comprend depuis janvier 2016 une démarche d'engagement volontaire visant à atteindre des objectifs de réduction des consommations et donc de GES à travers une charte et une démarche de performance par labellisation. À cet effet, ce programme fournit aux entreprises de transport routier de marchandises et de voyageurs des outils permettant d'améliorer leur performance environnementale. À ce jour, six entreprises de transport de marchandises et une de voyageurs se sont déjà engagées avec des objectifs de 5 et 10% de réduction des émissions de CO2.

4 RENFORCER L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DES VÉHICULES

- **BAISSE DES CONSOMMATIONS UNITAIRES** : suivre et élaborer des réflexions sur la fiscalité
- **ÉCO-CONDUITE** : animer et sensibiliser

5 RÉDUIRE L'INTENSITÉ CARBONE DES CARBURANTS

- **MOBILITÉ ÉLECTRIQUE** : définir une stratégie et soutenir l'investissement d'infrastructures de recharge pilotées
- **BIOCARBURANTS** : élaborer des réflexions
- **GAZ** : élaborer des réflexions

DISPOSITIF D'AIDE À L'ACHAT DE VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE
« DE NOMBREUX CORSES SONT PASSÉS AU VAE, POURQUOI PAS VOUS ? »

Mis en place par l'AUE en 2016, le dispositif d'aide à l'achat d'un Vélo à Assistance Électrique (VAE) vise à encourager les changements de comportements en faveur d'une mobilité durable et active plus respectueuse de l'environnement et qui doit permettre de réduire la consommation d'énergie fossile.

Il s'adresse aux particuliers, entreprises et collectivités en leur attribuant une aide pouvant aller jusqu'à 500 euros par vélo directement déductible à l'achat. Un réseau vélocistes partenaires a été créé à cet effet.

En 2022, l'Aide à l'achat des VAE poursuit sa forte attractivité sur le territoire avec près de 900 particuliers aidés pour un montant total de 401 957 € d'aides.

De plus, depuis 2016 un dispositif similaire permet aux collectivités et entreprises de bénéficier d'une aide pour favoriser la pratique du vélo auprès de leurs salariés. Cette aide peut aller jusqu'à 60% de l'investissement pour une collectivité et 25% plafonnée à 500€ ou 1000€ pour une entreprise.

Au total depuis le début du dispositif, ce sont 343 VAE financés pour un montant total de plus de 435 000€ de subventions versées.

En 2022 l'AUE a continué à étoffé son réseau de partenaires en intégrant, en plus des 30 magasins que composent désormais la charte des vélocistes, le réseau Mob'In Corsica dans le but de permettre le développement de la mobilité inclusive sur le territoire.

AUE
AGENZIA D'ACCUNGU DURABILE
D'URBANISMU E D'ENERGIA D'IA CORSICA

MUVEMUCCI ALTRIMENTI

Près de 4000 corses sont passés au VAE depuis 6 ans ! Pourquoi pas vous ?

* Bénéficiez, d'une prime allant jusqu'à 500 € pour acheter un Vélo à Assistance Électrique

Informazioni nant' u situ
www.aue.corsica

CLUSTER D'IMPRESA COSEVICI LE COSEVICI
Cooperativa di Promozione Sociale
Società Cooperativa a R.l.

AUE
AGENZIA D'ACCUNGU DURABILE
D'URBANISMU E D'ENERGIA D'IA CORSICA

MUVEMUCCI ALTRIMENTI
Achat de Vélo à Assistance Électrique

L'Agence d'Aménagement durable, d'Urbanisme et d'Énergie de la Corse est chargée de la mise en œuvre de la politique énergétique régionale. À ce titre, elle anime une politique de promotion des modes de déplacements alternatifs à la voiture et plus particulièrement les modes actifs, comme le vélo. Le dispositif d'aide à l'achat de Vélos à Assistance Électrique, mis en place par l'AUE, est effectif depuis septembre 2016. Il constitue une action forte et concrète de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie visant à développer le vélo sur l'ensemble du territoire, en milieu urbain comme en milieu rural.

Entre 2016 et 2021 l'AUE a accompagné près de **110 projets** portés par des entreprises, associations ou collectivités.

SAS BONA STRADA

Pourquoi agir ?
La société Bona Strada, créée récemment et située à Ajaccio, propose deux services : un service de réparation de vélos à domicile et un service de location pour les commerçants, les collectivités et les entreprises. Pour réaliser les trajets professionnels et promouvoir l'utilisation du vélo comme nouveau mode de locomotion écologique, elle a souhaité faire l'achat de deux vélos cargos à assistance électrique. L'entreprise envisage de former d'autres « cyclo entrepreneurs » via l'association « Les boîtes à vélos » et la formation « ma cyclo entreprise ».

Les distances parcourues sont estimées à 2 000 km par an.

Témoignage
« La particularité de mon entreprise c'est que tous les services sont assurés avec un vélo à Assistance Électrique. L'idée de Bona Strada c'est d'essayer de proposer à toute petite échelle une alternative aux déplacements urbains et de donner un monde un peu plus vivable à nos enfants pour demain. »

Coût admissible de l'opération
2 VAE à 3 468 € = 6 936 €

Financement :
AUE : 1 734 €, soit 25%

Bilan en chiffres
■ Énergie primaire économisée : 135 litres de carburant par an (soit 300 €)
■ Émission CO₂ : 650 kilos équivalent CO₂ évités/an

La société Bona Strada a été lauréate du concours Trophée Énergie 2022. Découvrez le témoignage vidéo en scannant le QRcode.

SAS A BANDIOLA - PIETROSO

Pourquoi agir ?
La société A Bandiola exploite deux gîtes de charme dans le village de Pietrosu. Pour développer l'éco-tourisme la société a acheté deux vélos à assistance électrique mis à disposition de leurs clients. Les quelques circuits de balades cyclistes à proximité permettent une utilisation plus aisée des VAE.

Les distances parcourues sont estimées à 1 000 km par an.

Coût admissible de l'opération
2 VAE à 2 249 € = 4 498 €

Financement :
AUE : 1 124 €, soit 25%

Bilan en chiffres
■ Énergie primaire économisée : 90 litres de carburant par an (soit plus de 150 €)
■ Émission CO₂ : 320 kilos équivalent CO₂ évités/an

ASSOCIATION NANUSTRALE

Pourquoi agir ?
L'association NANUSTRALE située à Ajaccio en périphérie urbaine d'Ajaccio évolue dans le secteur d'activité de soutien au spectacle vivant.

Pour permettre aux artistes et à ses membres de se déplacer plus facilement sur Ajaccio vers des lieux de réunions, d'expositions, et des spectacles, l'association a fait l'acquisition d'un vélo à assistance électrique.

Les distances parcourues sont estimées à 1 000 km par an.

Bilan en chiffres
■ Énergie primaire économisée : plus de 45 litres de carburant par an (soit plus de 70 €)
■ Émission CO₂ : 160 kilos équivalent CO₂ évités/an

Coût admissible de l'opération
1 VAE à 3 529 €

Financement :
AUE : 882 €, soit 25%

Pour en savoir plus : WWW.AUE.CORSICA CONTACT : 04.95.10.98.84 ■ laurent.nivaggio@isula.corsica

Mise à disposition de Vélos à Assistance Électrique (VAE) par la commune



La commune d'Urtaca, située en Balagne et qui recense 230 habitants a initié une démarche en faveur de la mobilité. Son maire, M. Paul-Vincent Ferrandi, a ainsi sollicité le soutien de l'AUE pour proposer la mise à disposition de ses administrés de 20 Vélos à Assistance Électrique (VAE). L'Agence a pris en charge le financement de 15 d'entre eux, à hauteur de 60%. Les 5 vélos restants ont quant à eux été financés via un dispositif de l'État, la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL).

Les vélos sont stockés dans un local à l'entrée du village et les personnes souhaitant les utiliser doivent simplement remplir un document de mise à disposition. Cela permet à la commune de gérer au mieux sa flotte et d'assurer un roulement pour le prêt du matériel.

La mise à disposition de ces équipements a suscité un véritable engouement auprès des habitants, ravis de pouvoir utiliser les VAE pour leurs déplacements quotidiens au sein du village, comme a pu le constater le Président de l'AUE, M. Julien Paolini, lors de sa visite du mois d'août 2022.

Candidature au Programme « Territoire Inclusion Mobilité et Sobriété » (TIMS) Réponse positive

En décembre 2021, l'AUE a candidaté au Programme « TIMS » financé par les Certificat d'Économies d'Énergie et porté par la Région Auvergne Rhône Alpes destiné à promouvoir la mobilité inclusive dans les territoires. Cette candidature est réalisée en partenariat avec plus de 10 partenaires au niveau national et le réseau Mob'In Corsica au niveau insulaire. Ce dernier réunit 12 acteurs locaux employant plus de 80 salariés dont une vingtaine dans des services de mobilité. Si la candidature est retenue, pour la Corse il s'agira de mettre en œuvre des plans de mobilité, des opérations de transport

à la demande sur les territoires, des ateliers de remise en selle et de réparation de vélos, de développer le covoiturage et l'autopartage.

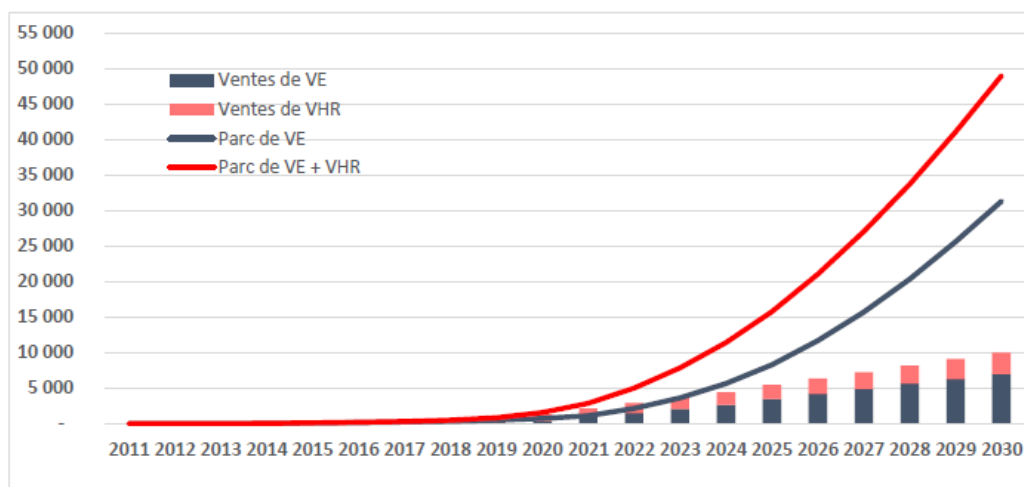
Un premier retour positif a été transmis en fin d'année 2022 annonçant une enveloppe nationale de 35 M€ pour une période de 4 ans (2023-2026). Cela permettra un déploiement de 90 actions locales sélectionnées dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt qui sera diffusé prochainement pour un démarrage prévu en fin d'année 2023.

FOCUS

■ *Rapport d'information sur la mobilité électrique et de la modification du guide des aides pour l'intégration de fiches de soutien financier aux infrastructures de recharge des véhicules électriques.*

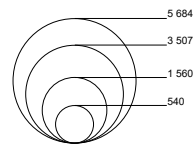
Lors de la session extraordinaire des 28 et 29 juillet 2022, l'AUE a présenté d'une part, un rapport d'information sur la mobilité électrique en Corse, et d'autre part, un second rapport relatif à l'actualisation des mesures d'accompagnement des politiques de maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables.

Le premier visait à rappeler les objectifs fixés dans le projet de PPE révisé, et présenter un état des lieux de la filière et des enjeux associés. Les perspectives d'évolutions du volet mobilité électrique ont été abordées, avec des projections de ventes de véhicules électriques et hybrides rechargeables sur le territoire ainsi que les besoins en points de charge à horizon 2028.



Scénario 20% - évolution des ventes et du parc de véhicules électriques et hybrides rechargeables en Corse à horizon 2030

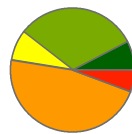
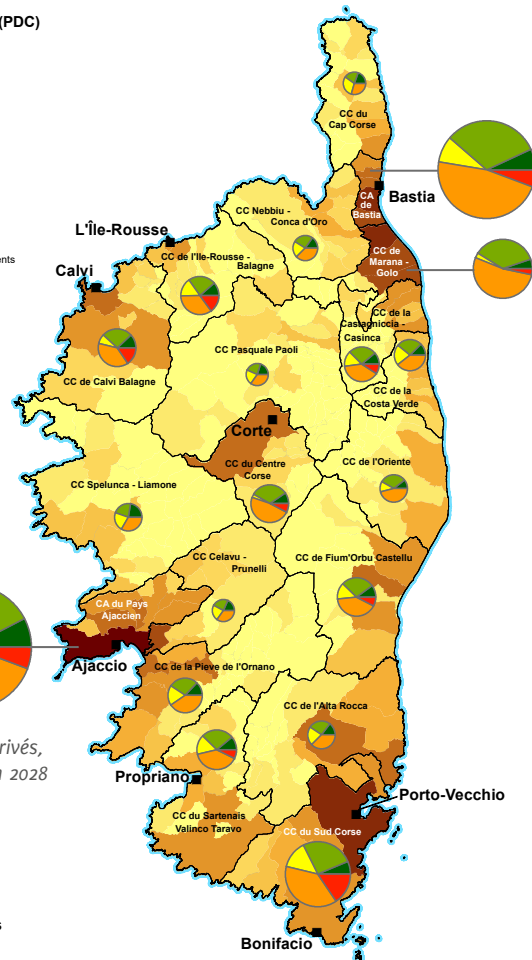
Le second rapport adopté par l'Assemblée de Corse a permis de compléter le guide des aides de l'AUE afin d'accompagner le déploiement d'infrastructures de recharge sur l'ensemble du territoire auprès des différents secteurs. A cet effet, un appel à projets dédié sera lancé en 2023 afin d'atteindre les objectifs de déploiement prévus dans le projet de PPE à horizon 2028.

Nombre de Point De Charge (PDC) public et partagé


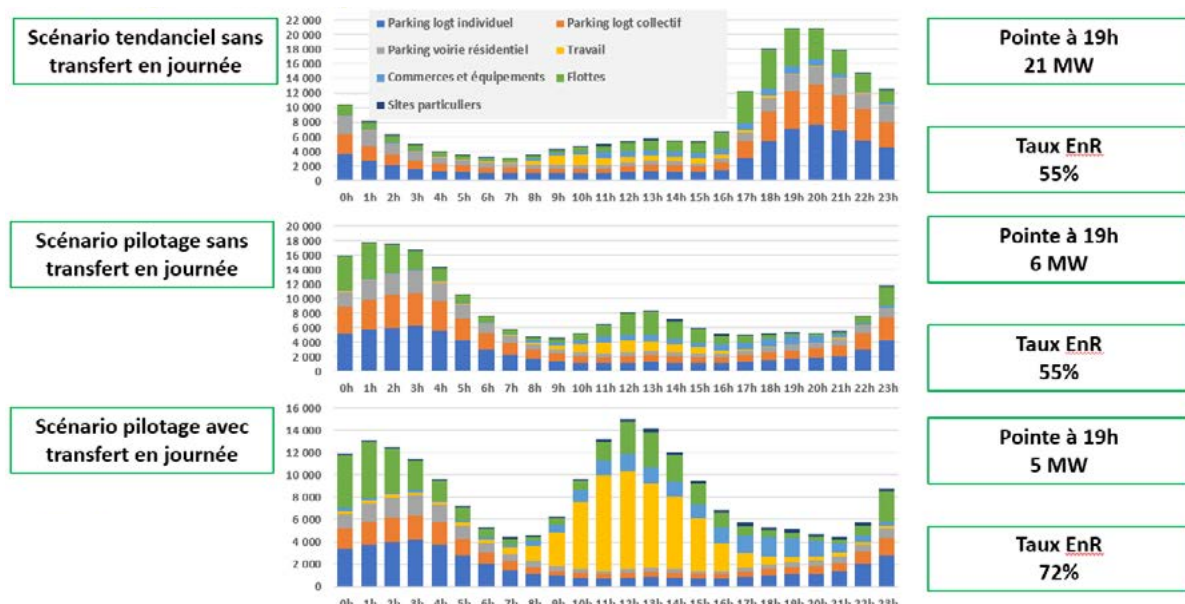
- PDC Parking voirie résidentiel
- PDC Parking travail
- PDC Parking commerces et équipements
- PDC Parking flottes
- PDC Parking sites particuliers

PDC privés (Logements individuels et collectifs)

- 0 - 7
- 7 - 19
- 19 - 38
- 38 - 73
- 73 - 118
- 118 - 195
- 195 - 309
- 309 - 556
- 556 - 1060
- 1060 - 1687


Répartition des PDC privés, publics et partagés en 2028


En décembre 2022 lors d'un séminaire organisé par Capenergies, l'AUE a présenté les enjeux de la mobilité électrique en Corse. Cela a permis d'échanger avec une cinquantaine de participants sur la nécessité de mettre en œuvre un pilotage ainsi que des actions visant à transférer en journée de la recharge comme illustré dans le graphique suivant. Les deux actions démontrent l'importance du pilotage et du transfert en journée pour limiter l'impact sur la pointe et accroître la part d'ENR.


Extrait présentation séminaire Capenergies (décembre 2022)

La thématique de la qualité de l'air, qui revêtait d'ores et déjà un caractère de première importance en santé publique, est à présent dans tous les esprits, à la suite de l'épidémie de COVID 19.

L'AUE sensibilise les EPCI et la population à la nécessité d'intégrer cette réalité dans les choix quotidiens, et ainsi atteindre les objectifs du SRCAE, des Plans de Protection de l'Atmosphère (PPA) de Bastia et d'Ajaccio et du PRSE ; et par là même préserver la santé de tous.

Conformément aux missions qui lui sont confiées, l'AUE a en charge la mise en place d'une politique Air pour le compte de la Collectivité de Corse. Celle-ci comporte deux volets distincts et complémentaires :

■ LA QUALITÉ DE L'AIR EXTÉRIEUR :

Selon des études récentes, le nombre de décès prématurés est estimé à 48 000 par Santé Publique France. 307 000 décès prématurés imputables à l'exposition à la pollution aux particules fines ont été recensés dans l'Union européenne selon les dernières estimations de l'Agence Européenne pour l'Environnement. Au moins 58 %, soit 178 000, de ces décès auraient pu être évités si tous les États membres de l'UE avaient atteint le niveau préconisé dans la nouvelle ligne directrice relative à la qualité de l'air de l'OMS, à savoir $5 \mu\text{g}/\text{m}^3$.

■ LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR :

Nous passons 80% de notre temps dans des espaces clos (bureau, logement). Il est donc important de s'assurer de la bonne qualité de l'air que l'on y respire.

Selon les conclusions récentes de l'ANSES et du CSTB, le coût estimé des décès, des pertes de bien-être, de production (arrêt maladie etc...) et de l'impact sur les dépenses publiques associées à six polluants intérieurs (le benzène, le trichloréthylène, le monoxyde de carbone (CO), le radon, les particules et la fumée de tabac) est estimé à 19 milliards € par an en France.

Il s'agit donc d'un sujet majeur pour la santé publique et l'environnement. A cela s'ajoute les préoccupations liées à l'épidémie de COVID 19.

SUIVI DE L'ASSOCIATION AGRÉE DE QUALITÉ DE L'AIR, QUALITAIR CORSE

En 2022, l'AUE a participé aux 3 Conseils d'Administration de l'association et contribué au choix des actions à mener, ainsi qu'aux groupes de travail réalisés au cours de l'année. Le Bureau et le Conseil d'Administration de l'association ont été renouvelés à la suite de l'Assemblée générale du 1^{er} juillet dernier. M. Julien Paolini, Président de l'Agence, siège au sein du Conseil d'Administration.

FOCUS

■ Programme régional Santé Environnement (PRSE) : Air intérieur



La campagne « Casa ariosa, Casa Sana », réalisée dans le cadre des travaux relatifs au Plan Régional Santé Environnement (PRSE) afin de sensibiliser sur l'importance de la qualité de l'air intérieur, a été renouvelée dans le contexte sanitaire lié à la pandémie, via des spots TV sur France 3 Corse Via Stella au mois d'avril et via les réseaux sociaux. Celle-ci vise à sensibiliser le grand public à la nécessité d'une bonne aération du logement et à la réduction des émissions de polluants à la source afin d'améliorer la qualité de l'air intérieur. Cette démarche constitue une des priorités du PRSE.

Découvrez le spot
en scannant le QRCode !



Projet AER NOSTRUM

Le projet d'envergure européenne de caractérisation de la pollution dans les ports « AER NOSTRUM », d'un montant de 2 M€, est porté dans le cadre du programme Marittimo, par un consortium franco-italien, composé de Qualitair Corse, Atmosud, université de Toulon, ARPA ligurie, ARPA Toscane, ARPA Sardaigne et université de Cagliari. Il vise à évaluer l'efficacité de solutions techniques pour réduire les émissions des navires dans les ports. Pour ceux de Bastia et d'Ajaccio, le budget pour Qualitair Corse est de 350 000 € sur 3 ans financés à 85%.

Pour la Corse, l'objectif est d'évaluer l'efficacité de solutions techniques visant à réduire les émissions de polluants atmosphériques des navires dans les ports de Bastia et d'Ajaccio. Il s'agit de créer un modèle informatique dans lequel seront intégrés un mix de solutions, en s'appuyant sur des données topographiques et météorologiques à fine échelle.

Qualitair Corse a réalisé des campagnes de mesures à l'été 2021 et achevées à la fin de l'été 2022. Des sites seront instrumentés afin d'évaluer en particulier les concentrations en particules fines dans les enceintes portuaires, ainsi que dans les immeubles situés à proximité afin de réaliser des modélisations 3D des panaches des navires. Des réunions de travail et des COPIL ont permis de définir les hypothèses de scénarisation. Ceux-ci seront présentés en 2023 et devront servir aux gestionnaires de port afin de définir une stratégie locale de réduction de l'impact portuaire. Des groupes de travail ont été réunis afin d'intégrer les données de modélisation et les choix de scénarisation.

Découvrez le site web du projet
en scannant le QRCode !



Projet QSE

L'AUE pilote une action de mise en place d'un programme de mesure de la qualité de l'air intérieur avant et après rénovation dans le cadre du PRSE.

À ce titre, elle a participé au projet « Qualité Sanitaire et énergétique des rénovations » (QSE), porté par l'Observatoire de la qualité de l'air intérieur (OQAI) du CSTB, lauréat d'un Appel à projets national du PROFEEL.

Ce projet vise à tester et démocratiser des méthodes de mesure de la performance globale : qualité d'air intérieur, confort d'usage, consommation d'énergie, dans le contexte de la rénovation.

En 2020 et 2021, l'AUE a ainsi sélectionné 5 maisons individuelles ayant bénéficié du dispositif de rénovation énergétique ORELI et 10 logements collectifs, pour lesquels une première série de mesures avant travaux ont été réalisées sur 2020. Les mesures après rénovation ont été réalisées en 2021.

Les résultats ont été livrés fin 2022 :

- La méthode QSE (méthode simplifiée) : le guide et ses annexes ;
- Les rapports :
 - Sur l'impact des travaux de rénovation sur la performance globale des bâtiments (Panel 1 - logements),
 - Sur la performance globale post-rénovation des bâtiments (panel 2 - logements, écoles et bureaux) ;
- Le jeu de données (Panel 1 et 2) ;
- Le rapport « Méthode pour évaluer et qualifier le confort thermique dans les bâtiments à usage d'habitation » ;
- Le rapport bibliographique et méthode de prédiction du risque de développement fongique dans les parois des bâtiments.

FOCUS

L'intégralité des données des bâtiments à usage d'habitation sera exploitée d'ici la fin d'année 2023 et celles des données des bâtiments à usage d'école et de bureau le seront en fin d'année 2024.

L'exploitation des données du Panel 1 (logements, écoles ou bureaux suivis avant et après travaux de rénovation) est actuellement partielle. Pour la Corse, 4 maisons individuelles et 3 logements collectifs ont fait l'objet de mesure avant et après travaux de rénovation.

A partir des données exploitées, l'impact de travaux de rénovation sur la performance globale des bâtiments à usage d'habitation a pu être étudié.

Concernant la qualité de l'environnement intérieur, il apparaît qu'il n'y a pas d'impact sur les niveaux de concentrations des trois aldéhydes et des PM_{2.5} ainsi que sur la proportion de logement présentant une contamination fongique active. Il semble que les problèmes d'humidité (présence de traces de surface, dégâts des eaux) ont diminué à la suite des travaux à des proportions très variables : de moitié pour les traces de surface et totalement pour les dégâts des eaux. En revanche, les concentrations en radon semblent avoir augmenté à la suite des travaux mais il faut relativiser ce résultat obtenu pour un très faible nombre de logements (5) et sur des niveaux de concentrations inférieures au seuil réglementaire de 300 Bq/m³. Comparativement aux valeurs de référence de qualité d'air intérieur, il apparaît que les dépassements sont en général moins nombreux après travaux qu'avant les travaux. Concernant l'évaluation des consommations d'énergie et selon les résultats obtenus sur 5 logements, les travaux de rénovations énergétiques ont permis de réduire entre 32% et 60% les consommations d'énergie selon les logements.

L'exploitation des données du Panel 2 (logements, écoles ou bureaux suivis après rénovation réalisée depuis 1 à 3 ans), cela se base sur l'étude 18 bâtiments répartis sur toute la France, dont 2 en Corse (1 maison individuelle et 1 logement collectif). Au niveau du confinement de l'air, il apparaît que 90% des bâtiments enquêtés et quelle que soit leur typologie présente un confinement nul à moyen. En ce qui concerne les indicateurs de pollution chimique, les composés



Portant outils de mesure de la QAI – Projet QSE ©Qualitair

présentant des concentrations moyennes les plus fortes pour les trois typologies de bâtiment (logements, écoles et bureaux) sont les 3 aldéhydes (formaldéhyde, hexaldéhyde, acétaldéhyde) et l'alpha-pinène. A noter que pour les logements et les bâtiments à usage de bureau figure également le limonène.

Pour le NO₂, les concentrations moyennes sont plus élevées dans les logements et les écoles que les bureaux (respectivement 12,7, 8,1 et 2,4 µg/m³).

Pour les PM_{2.5}, les concentrations moyennes sont plus élevées dans les logements que les écoles et les bureaux (respectivement 18,6, 11,8 et 10 µg/m³).

Enfin le développement fongique est observé, à l'échelle du bâtiment, dans 3 logements sur les 9 enquêtés (33%), 1 bâtiment à usage d'école sur les 6 enquêtés (16%) et 1 bâtiment à usage de bureau sur les 4 enquêtés (25%). La mise en perspective des résultats a été réalisée avec les valeurs de référence de qualité d'air intérieur disponibles à ce jour pour le benzène, le formaldéhyde, les PM_{2.5} et le radon. Au niveau des valeurs réglementaires, aucun dépassement n'est observé pour le radon (300 Bq/m³) et la quasi-totalité des mesures de benzène et de formaldéhyde sont en dessous des seuils (respectivement 2 µg/m³ et 30 µg/m³). Au niveau des PM_{2.5}, la valeur de gestion rapide (50 µg/m³) n'est jamais dépassée alors que la valeur repère (14 µg/m³) l'est pour moins d'un tiers des mesures.

ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES VERS L'AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE



LES OBJECTIFS

Conformément aux orientations du Schéma Régional Climat Air Énergie (SRCAE), et du projet de Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) révisée, la trajectoire choisie par la Collectivité de Corse, est l'atteinte de l'autonomie énergétique à 2050. Dans cette perspective, l'AUE s'engage pour accompagner les territoires dans la concrétisation de la transition énergétique et la résilience du territoire Corse.

- **Inscrire** les territoires dans la dynamique régionale du SRCAE et de la PPE ;
- **Établir** un réseau d'acteurs efficace à l'échelle des territoires ;
- **Identifier** et faire remonter des projets afin de répondre aux objectifs de la PPE ;
- **Répondre** au besoin d'une gouvernance Énergie-Air-Climat territoriale ;
- **Renforcer** la représentativité de l'Agence auprès des territoires ;
- **Mettre en avant** les outils de l'Agence.

Il s'agit d'accompagner les collectivités et les parties prenantes à la structuration d'une gouvernance Énergie, Air Climat à l'échelle infra-territoriale, avec une animation des territoires en vue de l'élaboration de feuilles de route opérationnelles, au travers des Plans Climat Air Énergie Territoriaux (PCAET). Cette animation s'appuie notamment le Réseau d'acteurs « Club climat ». Les PCAET définissent des actions d'atténuation et d'adaptation à l'échelle d'un ou plusieurs EPCI. 4 territoires sont dits « territoires obligés ». Il s'agit des deux communautés d'Agglomération CAPA et CAB, ainsi que des communautés de communes Marana Golo et Sud Corse.

L'AUE a participé, durant l'année 2022 à l'accompagnement :

- de la CAPA, pour ce qui concerne la réalisation d'une étude programmatique pour le développement des énergies renouvelables, participant à la révision de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET),
- de la CAB, qui a officiellement lancé la réalisation de son PCAET,
- de la Communauté de Communes Marana Golo, engagé dans la réalisation d'études préparatoires à la réalisation d'un PCAET,
- de la Communauté de communes Sud-Corse, qui travaille également sur une étude programmatique pour le développement des énergies renouvelables,
- du PETR Ornano Sartenais Valincu Taravu, engagé dans l'élaboration de son PCAET volontaire.

FOCUS

■ Le « Club Climat »

L'AUE a souhaité créer les conditions d'échanges réguliers sur les thématiques Énergie-Air-Climat avec les différentes collectivités de l'île.

Créé sous l'égide de la CdC/AUE, la DREAL et l'ADEME, le « Club climat » fédère ainsi l'ensemble des « relais » locaux afin d'optimiser les interventions de l'AUE et celles des territoires. Les 19 EPCL de Corse sont représentés et participent au Club Climat.

L'objectif premier est de permettre la massification et l'efficacité des opérations d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Il vise à partager les retours d'expériences, faire converger les projets ainsi que nos attentes respectives.

Ce réseau a vocation à bâtir des outils techniques cadrant avec les contraintes et potentialités des territoires, en lien avec les objectifs fixés par le SRCAE et la PPE, avec notamment des montages « clé en main » précisant les caractéristiques techniques attendues et permettant de maximiser les retombées financières pour les territoires.



Courroie de transmission entre des réseaux européens, nationaux et des réseaux mono-thématiques locaux, il permet d'articuler les politiques énergie-air-climat-mobilités des territoires et d'alimenter les PCAET, véritables feuilles de route opérationnelles infra-territoriales.

Ce réseau permet une meilleure diffusion de l'information en direction des territoires, et une remontée accrue d'informations de ces derniers, notamment en ce qui concerne des opérations en cours ou à venir. Le réseau doit en particulier permettre le partage d'expériences entre les relais techniques eux-mêmes.

En 2022, des échanges en bilatéral sur l'avancement des dossiers des EPCL et des webinaires ont principalement été organisés.

■ L'Adaptation au changement climatique

L'adaptation au changement climatique est un sujet transversal qui englobe toutes les politiques publiques. Elle vise à préparer l'ensemble des acteurs de nos territoires à faire face aux impacts inévitables du changement climatique en limitant notamment la vulnérabilité de nos territoires. L'adaptation consiste à anticiper, réagir et faire face aux conséquences, mais également profiter des opportunités potentielles, pour innover dans nos modes de production, de consommation, nos infrastructures de transport, afin de maintenir notre niveau de vie en limitant nos impacts sur notre environnement. Il s'agit donc de changer de paradigme.

Créer des outils d'aide à la décision en termes de résilience face aux changements climatiques est un processus complexe, qui demande méthode, mise en commun des savoirs, des recherches, des initiatives. La première étape consiste donc à créer les conditions d'un dialogue interdisciplinaire pérenne dans le temps. Pour cela différentes initiatives sont en cours.

■ PARTICIPATION AU GROUPE DE TRAVAIL « ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE » DU RARE

Ce groupe dédié à l'accompagnement des territoires face aux évolutions du changement climatique, a permis de réaliser un travail préparatoire sur les indicateurs climatiques pertinents à étudier et a de suivre une formation sur climaSTORY, un outil de travail collaboratif

ludique pour la mise en place de démarche d'adaptation au changement climatique, lors d'une session organisée spécialement pour les agences du réseau RARE, à Paris, en novembre dernier.

■ PARTICIPATION AU RÉSEAU NATIONAL DES GREC – GROUPEMENT RÉGIONAUX D'EXPERTS SUR LE CLIMAT

Dans la ligne des orientations pour l'adaptation au changement climatique inscrite au SRCAE, des délibérations prises, en ce sens, à l'unanimité, lors de sessions de l'Assemblée de Corse, dès décembre 2016, et de la déclaration d'urgence climatique et écologique de l'Assemblée de Corse en décembre 2020, des échanges ont été menés avec les groupes régionaux d'experts en cours de création dans différentes régions et territoires d'outre-mer :

- AcclimaTerra en Nouvelle-Aquitaine ;
- GREC-SUD en région Sud ;
- Ouranos AuRA en Région Auvergne –Rhône-Alpes ;
- RECO en Occitanie ;
- GREC Guadeloupe en région Guadeloupe – (OREC – Synergile).

D'autres groupes sont en réflexion en Bretagne, Paris ; pour la Normandie, un GIEC Pays de la Loire se formalise et un CERCLE/Climbio/cerdd en région Hauts de France.

D'autres groupes sont en réflexion en Bretagne, Paris ; pour la Normandie, un GIEC Pays de la Loire se formalise et un CERCLE/Climbio/cerdd en région Hauts de France.

Il s'agit d'un travail préparatoire à la mise en place d'un Groupe d'Expert Climat en Corse, par analogie aux GREC, qui jouera un rôle de prospective sur l'adaptation au changement climatique, afin de définir une méthodologie de travail interdisciplinaire et d'accueillir des personnes ressources inter-secteurs (chercheurs, institutions, collectivités, associations, entreprises etc...).

Cela s'inscrit dans le double objectif de remonter des données au niveau national, comme préconisé par l'Observatoire National sur les Effets du Réchauffement Climatique (ONERC), et d'autre part, de construire des outils de descente d'échelle infra - territoriaux et ainsi permettre l'accompagnement des territoires de projet dans le cadre des PCAET notamment.

Dans cette optique, l'AUE va lancé en 2023 une étude de cadrage sur les indicateurs climatiques et la définition de profils climatiques infra - territoriaux en Corse, dont l'objectif principal est de fournir une première vision d'ensemble des impacts, des vulnérabilités en fonction des menaces et des opportunités liées au changement climatique sur les territoires infra pertinents.

Une étude de cadrage relative à la révision du Schéma Régional Climat Air Énergie (SRCAE) va également être réalisée afin d'interroger et de décliner les évolutions nécessaires et souhaitables à inclure dans le périmètre de révision du SRCAE, avec la prise en compte :

- des évolutions découlant des législations européennes et françaises récentes,
- des différents plans et programmes existants en Corse sur les différentes thématiques du SRCAE,
- des éventuelles modifications ou révisions de la PPE qui pourraient être nécessaires,
- de la nécessité de mettre en œuvre les objectifs du SRCAE, au-delà de la seule PPE,
- de la territorialisation du SRCAE en lien avec les communautés de communes et d'agglomérations.

■ PROGRAMME CEE ACTEE - SEQUOIA

La Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et des Régies est porteuse du Programme CEE ACTEE 2, référencé PRO-INNO-52. Le Programme ACTEE 2 vise à aider les collectivités à mutualiser leurs actions, à agir à long terme et ainsi à planifier les travaux de rénovation énergétique tout en réduisant leurs factures d'énergie.

Le déploiement de ce programme dans tout le territoire national repose sur une implication forte des collectivités territoriales volontaires. ACTEE 2 vise également à faciliter le développement des projets d'efficacité énergétique, de substitution d'énergies fossiles par des systèmes énergétiques efficaces, le développement des énergies renouvelables et de récupération pour les bâtiments publics. L'AAP Sequoia vise à répondre aux exigences d'efficacité et de rénovation des bâtiments publics de tous type, en dehors des équipements aquatiques et des bâtiments culturels qui sont visés par d'autres outils du programme ACTEE.



L'AUE a formalisé, dans le cadre de son rôle de coordinateur, la candidature commune du groupement ORETEP – Outil de RENovation pour le Tertiaire Public, composé de la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien, la Communauté d'Agglomération de Bastia, la Communauté de communes Ile Rousse Balagne, la Communauté de communes Sud Corse et le Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de Corse.

Cette candidature, initiée lors d'échanges du réseau Club Climat, a été déposée le 28 janvier 2022.

Ce projet a été lauréat du jury ACTEE réuni le 14 mars.

Les 6 structures ont fait le choix de candidater ensemble à l'AAP SEQUOIA 3 afin de s'engager collectivement dans la mise en œuvre d'un **plan pour la massification de la rénovation énergétique du parc tertiaire public**, conformément aux **objectifs de la PPE** de Corse.

Ce groupement, dénommé ORETEP, permet de couvrir l'ensemble du territoire de Corse. En effet, d'autres Etablissements Publics de Coopération Intercommunale, ainsi que la Collectivité de Corse, ont par ailleurs fait part de leur soutien à ce programme afin de bénéficier d'un accompagnement sur leurs parcs de bâtiment respectifs.

Le groupement a choisi d'intervenir au travers des actions suivantes :

- Le recrutement de 6 économes de flux,
- Réalisation d'études-audits énergétiques,
- Pose d'outils de mesures et de suivi de consommation énergétique,

Le budget prévisionnel de ces actions s'établit à 1 533 000€ euros HT entre le 1/01/2022 et le 31/12/2023 et bénéficie d'un financement de la FNCCR via les CEE à hauteur de 50%, soit 766 500€ réparti entre l'ensemble des membres du groupement.

L'objectif final est de définir et renforcer un service d'accompagnement des communes et EPCI afin de massifier les audits et les rénovations sur l'ensemble du territoire. Au travers du groupement proposé dans le cadre de l'AAP SEQUOIA 3, un maillage du territoire insulaire sera mis en œuvre et assuré par un réseau d'économes de flux. Il s'agira donc, à terme, de déployer une assistance opérationnelle à destination des 19 EPCI et de l'ensemble des collectivités de l'île pour réaliser le plan de rénovation énergétique du parc tertiaire public.

L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L'ÉNERGIE ET DES GAZ À EFFETS DE SERRE (OREGES)

L'AUE s'engage à faire de la Corse une référence en matière de transition écologique. Pour faire face aux bouleversements climatiques, à l'appauvrissement des ressources, et permettre à chaque Corse de mieux vivre sur sa terre, l'Agence élabore et met en œuvre des stratégies et des actions innovantes qui visent à préserver et développer notre territoire. La capacité de ses équipes à anticiper, innover, recueillir et analyser des données, conduire des travaux d'observation permet à l'AUE de préparer l'autonomie énergétique et l'utilisation raisonnée de nos ressources aux horizons 2040 et 2050.

En matière d'analyse et de prospective, l'Agence héberge ainsi un Observatoire Régional de l'Énergie et des Gaz à Effet de Serres (OREGES). Créé le 25 juin 2010 par l'Assemblée de Corse, et animé par l'équipe de l'AUE, il permet d'améliorer la connaissance et donc d'éclairer les choix des élus.



À CE TITRE L'AGENCE ASSURE LE SUIVI DES DIFFÉRENTS INDICATEURS TERRITORIAUX :

- dans le cadre de l'évaluation de la mise en œuvre du PADDUC et de la PPE ;
- dans le cadre de l'évaluation de la mise en œuvre du SRCAE et de la PPE via l'OREGES, pour ce qui concerne les activités de l'AUE.

L'activité 2022 s'est principalement focalisée sur la mise à jour des données multidimensionnelles de l'OREGES de Corse pour l'ensemble des secteurs de consommation énergétique (résidentiel, tertiaire, industrie, agriculture), le développement de nouveaux outils, ainsi que sur la mise à jour des conventions permettant de récupérer des données indispensables auprès des fournisseurs d'énergie afin de caractériser la consommation énergétique de la Corse.

De plus, l'OREGES de Corse, dans le cadre des travaux du consortium « TerriSTORY », a participé au déploiement d'un outil de visualisation de données, d'aide à la décision et de prospective territoriale, pour offrir un accompagnement spécifique à plusieurs territoires en matière d'énergie. Cet outil compile plusieurs indicateurs territoriaux multithématiques pour la transition des territoires et permet ainsi de comprendre son territoire, de connaître les potentiels et d'identifier les leviers d'actions prioritaires. Le volet Corse de cet outil est en cours de finalisation et sera déployé courant 2023.

Enfin, afin d'échanger, de rassembler, de produire et de diffuser une information sur les différentes composantes de la production, de la consommation d'énergie et des émissions des gaz à effet de serre en Corse, l'AUE et différents fournisseurs d'énergies ont convenu de renouveler des conventions spécifiques de mise à disposition, d'utilisation et de diffusion des données « Énergie-Climat ».

L'ACTIVITÉ DE L'OREGES

Animer la gouvernance de l'OREGES :

- Organisation d'une réunion du secrétariat technique de l'OREGES le 12 septembre 2022 ;
- Organisation de 8 réunions pour suivre et mettre à jour les conventions d'échanges de données, notamment dans le cadre du suivi du cadre territorial de compensation ;
- Participation à une réunion technique du réseau ZNI afin de comparer l'avancée de chaque territoire à travers les données énergétiques ;
- Participation à 5 GT techniques et 2 COPIL national du consortium TerriSTORY ;
- Participation à 4 GT techniques et 1 COPIL national du Réseau des Agences Régionales de l'Énergie et de l'Environnement (RARE).

Collecter, structurer et mise à jour des bases de données énergie-climat :

- Actualisation de la base de données multidimensionnelle de l'OREGES de Corse pour l'ensemble des secteurs de consommation énergétique (résidentiel, tertiaire, industrie, agriculture) pour l'année 2021 ;
- Actualisation des méthodologies d'estimation des consommations énergétiques dans le secteur des transports ;
- Développement de nouvelles fonctionnalités des outils logiciels dont les approches cartographiques avec l'outil TerriSTORY.

Produire des données utiles au pilotage des politiques climat-énergie aux mailles régionale et infrarégionale

- Élaboration de plusieurs tableaux d'indicateurs territoriaux ;
- Organisation de 4 échanges avec la CAB, la CC de Marana-Golo, la CC du Sud Corse et le PETR OTVS ;
- Participation à plusieurs COTECH afin de suivre l'étude de planification et de programmation énergétique de la CAPA et de la CC du Sud Corse ;
- Développement de nouvelles fonctionnalités permettant d'obtenir automatiquement des tableaux d'indicateurs à différentes mailles.

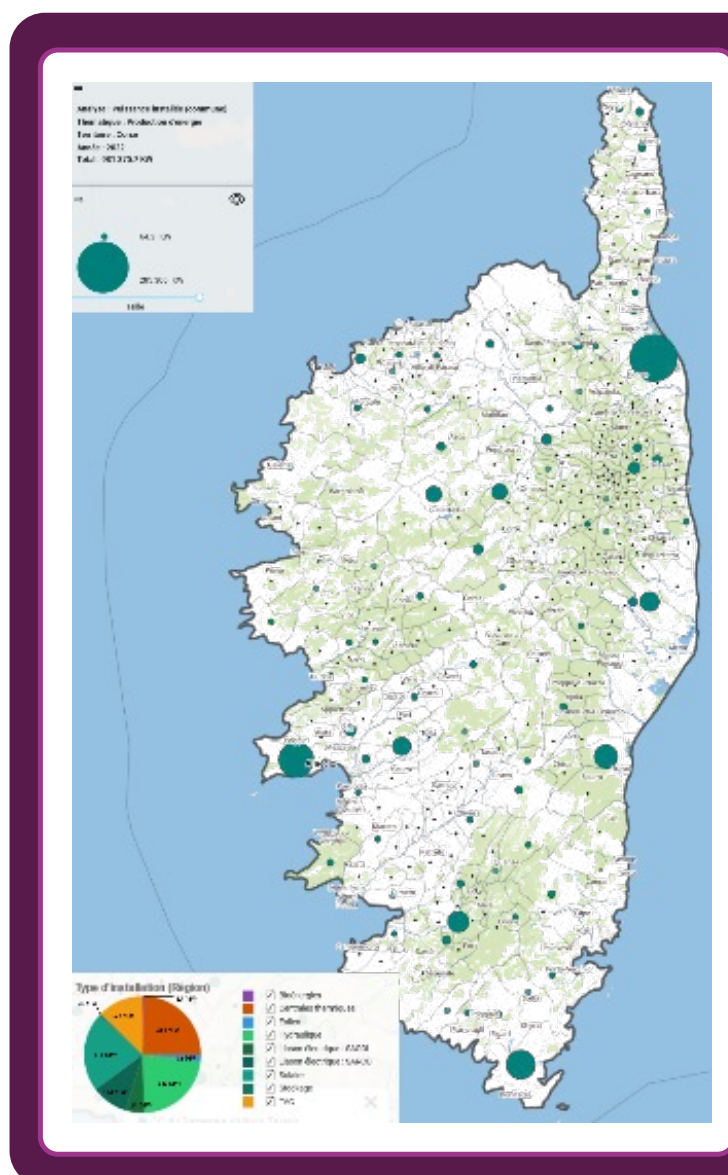
Travaux « Territoire - Ponctuels - Perspectives » :

- Élaboration d'un cahier des charges afin de réaliser une étude sur le changement climatique ;
- Participation à 2 réunions techniques avec EDF pour le passage de l'été et de l'hiver ;
- Participation à plusieurs ateliers, sur la convergence méthodologique des modélisations de consommations ou de productions d'énergie, organisés par le RARE.

Publication :

- Lettres OREGES 2020 et 2021.

LE MIX ÉNERGÉTIQUE DE LA CORSE



L'insularité et le manque de ressources énergétiques locales induisent une forte dépendance en matière d'approvisionnement énergétique. **Ainsi, bien que le mix électrique de la Corse se caractérise par un taux important d'énergies renouvelables (EnR), l'île reste dépendante des approvisionnements extérieurs.**

Le mix énergétique désigne l'ensemble des différentes sources d'énergie primaire utilisées pour la consommation finale d'une zone géographique donnée.

En Corse, il inclut les énergies fossiles (produits pétroliers ou d'origine pétrolière comme le gaz de pétrole liquéfié - GPL) **et des énergies renouvelables** (hydraulique, solaire, éolien, biomasse, etc.). Il comptabilise toutes les énergies primaires, notamment celles consommées pour la production d'électricité, les transports, le chauffage des bâtiments, etc. **Le mix énergétique de la Corse intègre également les importations d'électricité via les liaisons avec l'Italie continentale et la Sardaigne.**

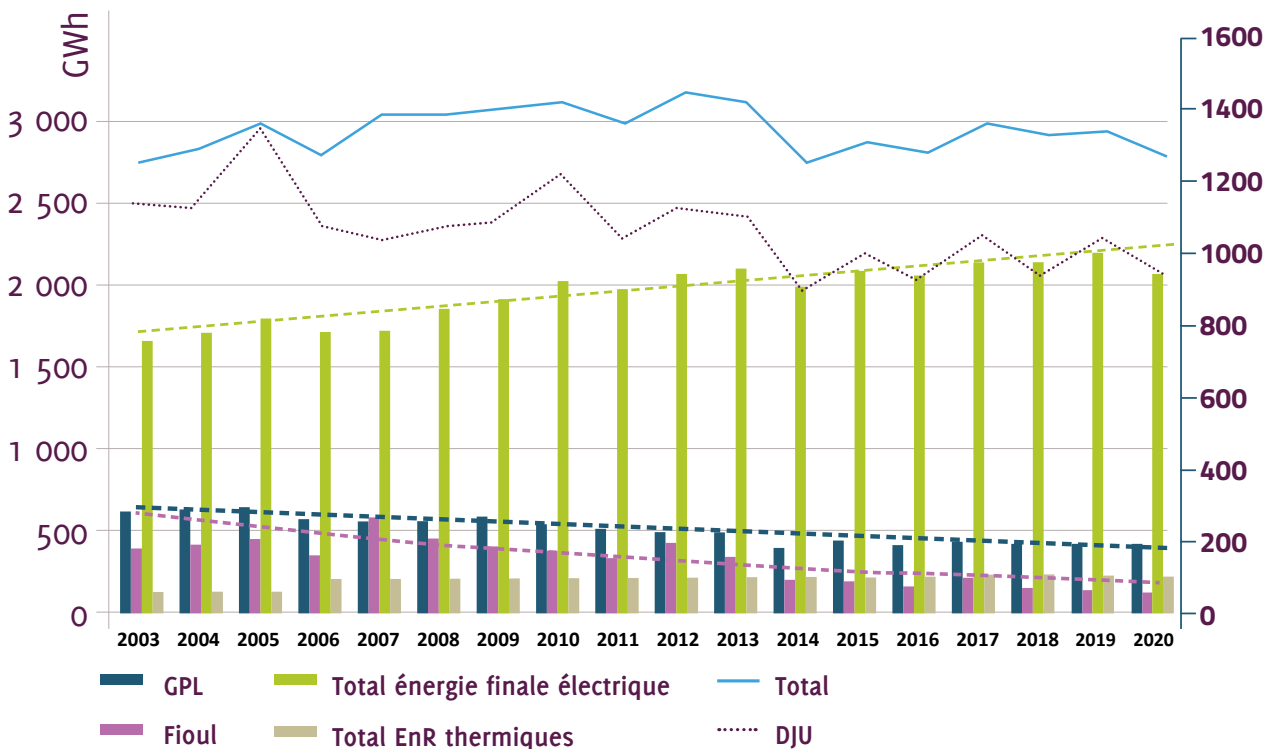
SYSTÈME ÉNERGÉTIQUE DE LA CORSE - 2022

(source OREGES de Corse)

ÉVOLUTION DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE FINALE

HORS TRANSPORT

La consommation d'énergie finale dans les bâtiments reste inférieure à 3 000 GWh depuis 2014 et retrouve son niveau de 2003 malgré la forte augmentation démographique de la Corse constatée depuis une quinzaine d'années. À partir de 2013, on constate une baisse globale des consommations énergétique corrélée avec des années présentant des hivers doux, mais des étés chauds.

ÉVOLUTION DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE FINALE
(HORS TRANSPORT) DEPUIS 2003

Évolution
entre 2013 et 2020

Électricité finale +2%

GPL -12 %

Fioul -54 %

OREGES
Observatoire Régional de l'Énergie et des Gaz à Effets de Serre

Depuis 2003

Électricité finale +25 %

GPL -32 %

Fioul -67 %

-450 GWh GAZ ET FIOUL
=
+425 GWh ÉLECTRICITÉ

Le tableau ci-contre illustre les évolutions des consommations de GPL, de Fioul et d'électricité entre respectivement 2003, 2009, 2013 et 2020 :

	ÉVOLUTION 2003 À 2020 (%)	ÉVOLUTION 2009 À 2020 (%)	ÉVOLUTION 2013 À 2020 (%)	ÉVOLUTION 2009 À 2020 (GWh)
GPL	-32%	-27%	-12%	-166 GWh
Fioul	-67%	-70%	-54%	-275 GWh
Électricité	+25%	+9%	+2%	+153 GWh

La réduction très significative des consommations de fioul depuis une quinzaine d'année semble particulièrement s'accélérer depuis 2013. La diminution des consommations de gaz depuis 2003 semble en revanche être moins forte depuis 2013. L'augmentation de la consommation d'électricité semble également se stabiliser depuis 2013. Ainsi, depuis 2013, la baisse des consommations d'énergie finale dans le bâtiment se confirme, et en particulier les consommations de fioul, et de manière plus atténuée que celles du gaz. A contrario, les consommations d'électricité continuent à augmenter quoique de manière maîtrisée. La consommation d'électricité a par ailleurs un profil annuel qui se déforme progressivement avec des hausses de consommation marquées d'avril à septembre alors que les consommations d'octobre à mars se stabilisent.

Ces évolutions mettent en avant un phénomène de transfert d'énergie du gaz et du fioul domestique vers l'électricité, mais

aussi du fioul vers le gaz outre les transferts vers les énergies renouvelables thermiques dont le bois énergie.

Ces évolutions traduisent à la fois l'effet des programmes de maîtrise de la demande en énergie et de développement des énergies renouvelables mais aussi les efforts engagés depuis plusieurs années pour maintenir les usages de gaz, évitant ainsi un report massif de ces consommations vers l'électricité.

L'augmentation des consommations d'électricité traduit de plus, outre les reports d'énergie, l'évolution des consommations électriques liées aux usages spécifiques (éclairage, tv, informatiques, etc.) ainsi qu'au développement de la climatisation amené à croître sous l'effet des vagues de chaleurs répétées en l'absence d'habitats rénovés et adaptés à ces évolutions climatiques.

ZOOM SUR L'OUTIL TerriSTORY

L'OREGES a développé un outil permettant de visualiser plusieurs indicateurs indispensables pour réaliser le diagnostic de son territoire. Voici la liste de ces indicateurs :

Production d'énergie	Production d'électricité
	Consommation d'énergie primaire
	Consommation d'énergie finale
	Puissance installée (région)
	Puissance installée / hab.
	Puissance installée (commune)
Logement résidentiel	Nombre
	Surface
	Consommation
	Consommation / hab.
	Émission de CO2
	Émission de CO2 / hab.
	DPE logement - Étiquette énergétique
	Taux de DPE
	Nombre de passoires énergétiques
Taux de passoires énergétiques	
Agriculture	Consommation
	Émission de CO2
Industrie	Consommation
	Émission de CO2
Tertiaire	Consommation
	Émission de CO2
Mobilité	Routier - Parc
	Routier - Consommation
	Routier - Émission de CO2
	Distance domicile - travail
	Migrations pendulaires
Logement social	DPE - Logement social
Économie et société	Population 2018
	Nombre de ménages sous le seuil de pauvreté
	Nombre de ménages en précarité énergétique logement
	Nombre de ménages en précarité énergétique mobilité
	Nombre de ménages en précarité énergétique





L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

LA DIRECTION DÉLÉGUÉE

À L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

(15 SALARIÉS EN CDI)



BENJAMIN GILORMINI

Directeur Délégué à l'Aménagement du Territoire



GHJULIA-MARIA DEFRANCHI

Cheffe du Département Urbanisme et Conception Projets d'Aménagement



PHILIPPE ISTRIA

Chef du Département Observation et Suivi PADDUC



PAUL THOMAS CARLI

Chargée d'Études (CDD)



TRISTAN CASABIANCA

Chargé d'Études



MARIE-HÉLÈNE CASALONGA

Chargée d'Études



LIONEL CHEVALLIER

Conducteur de travaux



ESTELLE DAMPNE

Chargée d'Études



PAUL-EDOUARD DERVIEU

DE ROCCA SERRA

Cartographe



THÉRÈSE DI FRAJA

Gestionnaire



AURELIA FERRALI

Chargée d'Études (CDD)



THOMAS LANIESSE

Chargé d'Études



JULIEN LUCIANI

Chargé d'Études



LOÏC MARTIN

Architecte Urbaniste



EMMA MAZZONI

Chargée d'Études (Apprentie)



BASILE NICOLSKY

Chargée d'Études



BARBARA SUSINI

Chargée d'Études



PIERRE-LOUP VALENCE

Chargé d'Études



LES MISSIONS

- Agence de référence pour l'aménagement durable de notre île, l'AUE est chargée par la Collectivité de Corse de définir et mettre en œuvre, avec les acteurs du territoire, les politiques publiques dans ce domaine.
- Sa mission vise notamment à assurer l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi du PADDUC et du modèle de société qu'il définit.

3 GRANDS OBJECTIFS

- 1** **Accompagner les collectivités pour l'élaboration de documents d'urbanisme, de projets d'aménagement ou de construction**
- 2** **Contribuer à l'élaboration des avis techniques pour le compte de la CdC**
- 3** **Observer le foncier, le logement, l'urbanisme et assurer le suivi du PADDUC**

1

ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS POUR L'ÉLABORATION DE DOCUMENTS D'URBANISME, DE PROJETS D'AMÉNAGEMENT OU DE CONSTRUCTION

La concertation réalisée dans le cadre des travaux d'élaboration du PADDUC avait mis en évidence un déficit d'ingénierie très important dans la plupart des communes. Ce constat s'est confirmé après le vote du PADDUC, dès les premières tentatives d'élaboration de documents d'urbanisme. L'AUE fait en effet face à une demande d'accompagnement et de conseil croissante de la part de ces collectivités.



LES OBJECTIFS

Face au déficit constaté, l'objectif de l'AUE est donc de permettre aux collectivités locales de disposer des **moyens humains, méthodes et missions nécessaires à l'élaboration et à la conduite de projets territoriaux, ainsi qu'à la définition, au montage et à la mise en œuvre d'actions.**

Plus largement, il s'agit de **favoriser l'émergence de projets de développement sur les territoires** dès lors que ceux-ci présentant un potentiel, y compris en l'absence de porteur de projet identifiable.

L'AUE au service des collectivités locales

La politique de l'AUE est orientée principalement vers les collectivités locales, interlocuteurs naturels en matière d'initiative de projets de développement territorial, sans exclure une implication directe, sur

sollicitation des acteurs locaux, pour contribuer à l'émergence de projets sur les territoires les moins dynamiques, afin de les réinvestir pour valoriser leurs potentiels, même en cas de déficit d'initiative locale.

Deux types de prestations de services

L'Agence se positionne comme un outil au service des collectivités locales, en matérialisant cette relation « client-prestataire » au travers de prestations de services. **Les prestations de base** (rédaction d'un cahier des charges pour le recrutement de prestataires, analyse des orientations du PADDUC applicables sur le territoire) **sont gratuites. D'autres, plus spécifiques**, ou relatives au conseil et aux missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage, **sont rémunérées.**

En 2021, **trois communes ont déjà bénéficié d'un accompagnement gratuit de l'AUE** pour l'élaboration d'un cahier des charges. L'année 2022 a été marquée par l'émergence de plusieurs initiatives concernant la constitution de périmètres de SCoT (schémas de cohérence territoriale) et la prescription de

l'élaboration de tels schémas : Communauté de communes de la Costa Verde, Communauté de communes du Sud Corse, Communauté de communes du Fium'orbu Castellu. Dans le cas de la Costa Verde, la démarche a concrétisé une réflexion préalable dont le point d'orgue avait été un séminaire organisé sur 2 jours en décembre 2021 et animé par l'AUE.

Il est prévisible que certaines de ces intercommunalités exprimeront, pour l'élaboration de ces SCoT, des besoins de prestations d'assistance, auxquels l'Agence pourra proposer de répondre. C'est notamment le cas de la Communauté de communes de la Costa Verde, qui va lancer une consultation publique en ce sens début 2023.

« L'Offre de services »

Les différents types de prestations de services proposés par l'Agence permettent de répondre au cas par cas aux besoins de communes en matière de documents d'urbanisme, d'études spécifiques et de projets d'aménagements. L'AUE se positionne dans un rôle d'interface entre la collectivité et le bureau d'étude missionné et précise l'ensemble des prestations et livrables attendus.

A nostra squadra

- Benjamin Blumond** - Directeur adjoint et Territoire
- Olivia Maria DeFrancis** - Chef de Département Urbanisme
- Marie-Hélène Casanove** - Chargée d'études
- Lionel Chevaller** - Coordinateur de Bureau
- Estelle Dampas** - Chargée d'études
- Paul Edouard Derivois de Beece Serra** - Cartographie
- Lola Martin** - Architecte Urbaniste
- Benoit Heulley** - Chargé d'études
- Barbara Sociati** - Chargée d'études
- Pierre-Loup Valenas** - Chargé d'études

L'AUE à fiancu à voi pe a transizione ecologica !

PARTICULIER

Nos équipes vous accompagnent dans vos projets de

ENTREPRISE

TRANSITION ENERGETIQUE ET D'AMENAGEMENT DURABLE

COLLECTIVITE

DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT DE L'AUE

Informazione: www.aue.corsica

NOTRE OBJECTIF

Accompagner les collectivités locales, communes, Intercommunalités, PETR et les bureaux d'études missionnés pour contribuer à l'aménagement durable de notre île, via :

- L'ÉLABORATION DE LEUR DOCUMENT DE PLANNIFICATION** (Plan Local Urbanisme, Plan Local Urbanisme Intercommunal, Schéma de Cohérence Territoriale, Programme Local de Habitat, Plan de Déplacement Urbain etc...)
- LA RÉALISATION DE PRODUCTIONS DOCUMENTAIRES SPÉCIFIQUES** (Diagnostics fonciers, formes urbaines, études d'urbanisme pré-opérationnelles)

NOTRE EXPERTISE

Assurer un rôle d'interface entre la collectivité et le bureau d'études missionné.

Aider à l'aboutissement de la démarche de planification tout en intégrant une réelle approche opérationnelle et un vrai projet d'aménagement urbain.

NOS PRESTATIONS

1 Prestation de base

- Rédaction d'un cahier des charges pour le recrutement des prestataires chargés d'élaborer le document d'urbanisme.
- Analyse des orientations du PADDUC applicables sur le territoire de la commune concernée. (ex : Secteur d'Enjeux Régionaux)

2 Prestation d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

- Assistance et conseil dans l'élaboration de documents de planification des collectivités
- Assistance et conseil dans l'engagement de démarches de programmation et/ou conception urbaine (Opération d'aménagement public, zone d'aménagement concertée...)

Exemples de prestations d'AMO proposées par l'AUE :

- PHASE D'ÉLABORATION**
 - Définition des besoins de prestations à externaliser et estimation des coûts
 - Rédaction des projets de marchés publics
 - Assistance à la passation des marchés (analyse des offres, etc)
 - Assistance à l'organisation de la procédure de concertation publique
- PHASE DE SUIVI**
 - Suivi de l'exécution des prestations.
 - Analyse critique des livrables produits par les prestataires externes.
 - Vérification de la bonne prise en compte des objectifs formulés par la maîtrise d'ouvrage et des dispositions des documents de portée supérieure.
 - Assistance à l'organisation des réunions de travail et des réunions d'association des PPA (le cas échéant).
 - Assistance à l'analyse des contributions des PPA et à la rédaction des réponses à leurs sollicitations.
 - Validation technique des productions des bureaux d'études pour le compte du maître d'ouvrage.

3 Prestation d'études spécifiques

- L'AUE peut intervenir en réponse à des commandes d'études spécifiques. Il peut s'agir de l'élaboration de stratégies foncières, d'études d'urbanisme pré-opérationnelles etc... mais également d'analyses d'enjeux, ou de formes urbaines, en amont de la commande d'études plus approfondies afin de mieux cibler l'objet de ces commandes.

Exemples de prestations d'études spécifiques :

- Des diagnostics de formes urbaines
- Des diagnostics fonciers
- Des propositions de représentation spatiale des enjeux et objectifs des PADD
- Des contributions à la définition du contenu des orientations d'aménagement et de programmation des PLU ou au contenu des programmes d'opérations publiques d'aménagement

Pour les prestations rémunérées une convention bipartite devra être passée entre l'AUE et la collectivité concernée. Le coût des prestations rémunérées uniquement le temps de travail consacré par l'AUE.

Formulaire de demande disponible sur www.aue.corsica

LE SCOT DE BALAGNE

Dans la continuité de la mission engagée fin 2020 pour la reprise de l'élaboration du SCOT du Pays de Balagne, en 2022 l'AUE est restée mobilisée en animation et en production directe pour le compte du PETR.

Ainsi, les premiers scénarios prospectifs, desquels bons nombres d'orientations du document vont résulter, ont pu être validés avec les élus du territoire. Il s'agissait essentiellement de fixer un cap en termes de besoins en logements, ceux-ci dépendant grandement de l'augmentation de population escomptée.

Sur ces fondements, des échanges formels ont eu lieu avec les personnes publiques associées (PPA) afin de présenter, de justifier et de s'assurer de l'adéquation de ces premiers objectifs avec les attentes légitimes des PPA. En outre, il s'agissait de gagner en lisibilité relativement aux obligations de la loi climat et résilience, en particulier les impératifs du zéro artificialisation nette.

En parallèle, diagnostic et orientations relatives à l'agriculture et à la ressource en eau, toutes deux stratégiques en Balagne, et dont dépend une part importante du projet de territoire, ont été largement approfondis.



- Enfin, une trame fine du Projet d'Aménagement Stratégique (ancien PADD) du SCOT, fixant le cap pour les vingt prochaines années, a pu être présentée en conférence des maires (organe regroupant les 36 communes du territoire) en fin d'année, sans remise en cause des propositions à ce stade. Le PAS devrait être débattu en comité syndical au printemps 2023.



LES MISSIONS DE REQUALIFICATION

DE MARINES DANS LE CAP CORSE

Quatre communes du Cap Corse ont confié à l'AUE une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage en programmation urbaine et préparation des marchés de conception et maîtrise d'œuvre pour la requalification de marines du Cap Corse :

- Luri pour la marine de Santa Severa,
- Roglianu pour Macinaghju,
- Brandu pour Erbalunga,
- Barrettali pour Ghjottani.

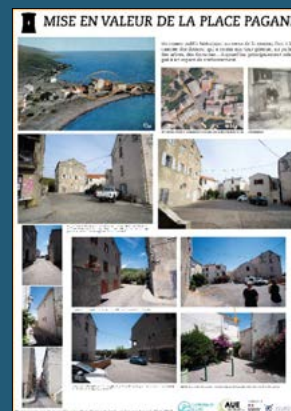


L'Agence a ainsi passé un contrat avec chacune d'entre elles pour des montants allant de **10 000 à 30 000 €**, selon la complexité de la mission et du temps nécessaire à y consacrer.

Ces missions s'inscrivent **dans le cadre du Contrat de Relance et de Transition Énergétique du Territoire** ; elles visent notamment à améliorer l'expérience piéton au sein de ces marines, avec une place augmentée, une sécurisation et une végétalisation partielle. L'objectif, plus largement, est une requalification paysagère du cœur de marine.

L'intervention de l'AUE porte sur des scénarii de programme et d'aménagement, de sorte de préciser la commande qui sera passée à un concepteur maître d'œuvre ensuite, et le cas échéant, de suivre cette seconde phase.

Les missions d'AMO sur Luri et Roglianu ont bien avancé en fin d'année 2022 avec la tenue d'ateliers de participation du public (exemples de supports et photos de réunions ci-après), point incontournable des méthodes proposées par l'Agence, des premiers COTECH et COPIL. Elles devraient s'achever au printemps 2023.



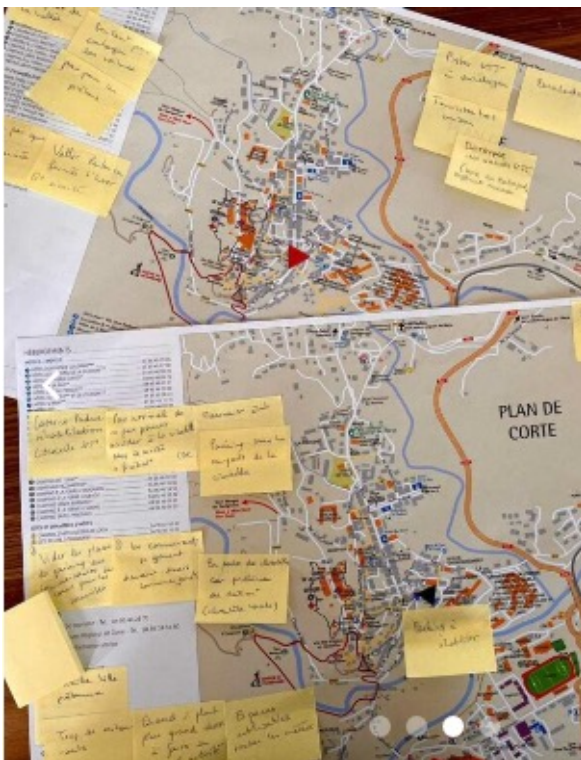
L'AUE accompagne le projet d'aménagement urbain d'ensemble de Corti

En 2022, l'implication de l'AUE dans l'assistance à la conduite de projets urbains s'est essentiellement concentrée sur l'accompagnement d'un projet d'aménagement d'ensemble sur la commune de Corti, répondant aux orientations du PADDUC pour le secteur d'enjeu régional, et engagé en 2021 dans le cadre d'une contractualisation « Opération de Revitalisation du Territoire » (ORT) et « Petites villes de demain ».

L'AUE assiste la maîtrise d'ouvrage communale dans l'objectif de réaliser un travail de conception urbaine et de programmation afin d'articuler l'ensemble des actions à différentes échelles envisagées dans le

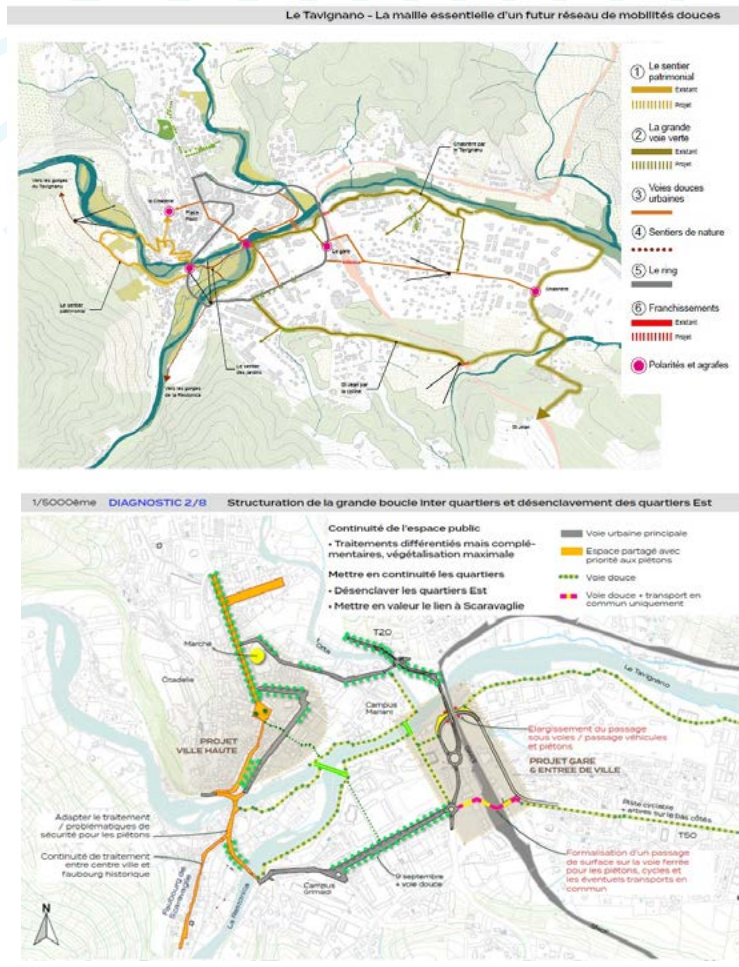
cadre de l'ORT. De cette mission découleront, soit des interventions en travaux (espaces publics, voies et cheminements, équipements de superstructures, etc), soit des opérations d'aménagement intégrées sur les secteurs présentant des potentialités foncières significatives.

L'année 2022 a notamment été marquée par l'organisation d'ateliers participatifs (population résidente, commerçants, étudiants) **et de balades urbaines**, avec l'intervention du cabinet spécialisé « La suite dans les idées », ainsi que par la mise en place d'un site web pour recueil des contributions du grand public.



FOCUS

L'année 2022 a également permis la restitution et la validation du diagnostic urbain.
(quelques extraits ci-contre)



Les quartiers peu denses et l'espace public : 3 exemples à Corte

Lot com. Porette - 68 maisons
10,5 Log./ha ou 8,5 Log./ha voirie comprise



Lot com. Porette
Quartier pavillonnaire classique
- Alignements discontinus
- Retraits importants
- Grands délaissés de part et d'autre de la chaussée
- Rue purement fonctionnelle (pas de trottoirs)
- Absence de projet de paysage (même si, ici, cela peut se corriger)

Rue Colombo - 25 maisons
14,5 Log./ha ou 12 Log./ha voirie comprise



Rue Colombo
Quartier pavillonnaire dense
- Alignements discontinus
- Retraits peu importants
- Rue purement fonctionnelle (pas de trottoirs)
- Absence de projet de paysage

Hameau de Tavignano - 29 maisons
47 Log./ha ou 33 Log./ha voirie comprise



Hameau de Tavignano
Quartier type cité jardin
- Alignements ordonnés
- Pas de retrait, les façades délimitent la rue
- Rue organisée : stationnement, seuils, bande plantée...

L'année 2022 s'est terminée par un Comité de Pilotage de l'ORT à l'occasion duquel les parties prenantes et notamment les partenaires financiers ont confirmé leur accompagnement de l'opération, et la Collectivité a désigné un interlocuteur technique chargé de coordonner l'ensemble des ses maîtrises d'ouvrages (ferroviaire, routes, bâtiment) et DGA thématiques (enseignement supérieur, culture et patrimoine, finances, etc) afin de faciliter la bonne articulation entre les projets portés par la Ville, l'Université et la CdC.

Le résultat de la mission objet de l'AMO de l'Agence, et des prestations de conception urbaine (confiée à un groupement dont le mandataire est l'agence In-Strada) est attendu en 2023 (pour le plan guide synthétisant l'ensemble des aménagements d'espaces publics structurants) et 2024 (pour la conception urbaine sur les secteurs dits « de focus » et la préfiguration d'opérations d'aménagement permettant d'articuler la construction sur foncier aménagé et la participation financière des bénéficiaires aux coûts d'aménagement).

LA RECONSTRUCTION DES REFUGES DU GR 20

L'Agence a poursuivi en 2022 sa mission d'AMO auprès du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de Corse (PNRC) pour la reconstruction des trois refuges de Carozzu, Ortu di u Piobbu et Asinau.

Les principales évolutions connues par ces projets en 2022 peuvent être résumées de la manière suivante :

- Concernant Asinau, commune de Quenza (marché de MOE attribué après concours au cabinet Alpha architecture en 2020) : restitution de l'avant-projet et constitution des dossiers de demande de financement, notamment dans le cadre du dispositif Avenir Montagnes. Visite sur site des architectes et paysagistes conseils de la DDT2A, qui ont formulé un certain nombre de préconisations.

- Concernant Ortu di u piobbu : suite à une première consultation en procédure adaptée pour la passation du marché de MOE en 2021, décision du maître d'ouvrage de ne pas donner suite et de relancer la consultation. L'AUE



Etat existant et état projeté

a procédé comme lors de la consultation précédente, à l'élaboration du dossier de consultation et à l'analyse des offres. Le marché a été attribué par le Parc à un groupement dont le mandataire est le cabinet Orma Architettura.

LES MISSIONS NON RÉMUNÉRÉES

Comme prévu par la délibération d'avril 2019 de l'Assemblée de Corse approuvant les modalités de l'offre de services de l'AUE dans le champ de la planification urbaine, quelques communes ont fait appel à l'Agence pour bénéficier d'une prestation dite gratuite, consistant en la rédaction d'un cahier des charges pour l'élaboration d'un document d'urbanisme, sans condition contractuelle particulière, et sans poursuite de l'implication de l'Agence dans l'assistance à la conduite de ces démarches.

La commune de Zigliara a ainsi bénéficié de la production d'un CCTP pour l'élaboration de son PLU, qui a depuis fait l'objet d'un marché public avec un cabinet spécialisé.

D'autres communes ont bénéficié dans les mêmes conditions de notes de conseil ou propositions techniques ou méthodologiques en rapport avec leurs projets d'aménagement ou de construction, avec par exemple :

- La commune de Riventosa, concernant la faisabilité d'un projet de logements.

- La commune de Lozzi, concernant les possibilités de recours à la procédure d'UTN pour l'extension du refuge de l'Ercu.

Enfin, l'AUE a apporté son concours, hors du cadre de l'offre de services rémunérés, à deux démarches de charte paysagère ou de Plan Paysage initiées :

- par la Communauté de communes Fium'orbu Castellu, en participant aux rencontres de la Communauté de Communes et des paysagistes avec les différentes communes,

- par la Communauté de communes de Castagniccia Casinca, en appuyant sur le plan technique et méthodologique la candidature de l'intercommunalité à l'appel à projets Plan de paysage lancé par la DREAL. La candidature ayant été retenue, l'Agence sera associée à l'élaboration du Plan en participant aux différents comités techniques.

FOCUS

Poursuite et achèvement de l'étude de rétablissement de la ligne ferroviaire Bastia/Bonifaziu

Cette étude, pilotée par l'AUE pour le compte de la Collectivité de Corse, en vertu des attendus de la délibération 17/019 du 27 janvier 2017, avait vocation, d'une part, à éclairer et préparer la décision de programmation financière à moyen et long terme de cet investissement structurant pour le développement de la côte orientale.

D'autre part, elle devait permettre d'éclairer les choix d'aménagement urbain des communes potentiellement traversées ou desservies. Le résultat de cette étude a été présenté en visioconférence à plusieurs services de la Collectivité de Corse en février 2022, ainsi qu'au cabinet du Président du Conseil Exécutif de Corse.

7.8 Synthèse du scénario Express Section Bastia – Porto-Vecchio

- Un temps de trajet Bastia – Porto-Vecchio compétitif avec la voiture :
 - Environ 2h37 de trajet en train, contre 2h10 à 2h45 en voiture
 - Détail des temps de trajet sur le tableau ci-contre
- 6 gares desservies dans le scénario Express :
 - Bastia, (Casamozza)
 - Folelli
 - Poggio-Mezzana
 - Aléria
 - Ghisonaccia,
 - Porto-Vecchio
- Caractéristique du tracé :
 - ≈ 35% de reprise du tracé historique
 - ≈ 65% le long de la RT/contournement
- Les principaux points de vigilance :
 - La sécurisation des accès aux habitations
 - La prise en considération de la pente
 - L'arrivée de la gare à Porto-Vecchio qui reste à être précisée (desserte du centre-ville ou desserte en périphérie)

Section entre les gares	Distance en train	Temps en train hors arrêts	Temps en voiture
Bastia - Casamozza	-	22min	30 min
Casamozza - Folelli	11,7 km	11min30	12 min
Folelli - Poggio-Mezzana	6,1 km	6min10	6 min
Poggio-Mezzana - Aléria	33,4 km	35min	35 min
Aléria - Ghisonaccia	16,5 km	15min50	16 min
Ghisonaccia - Porto-Vecchio	55,8 km	58 min 30	55 min-1h
TOTAL	≈124km	≈2h28	Entre 2h10 à 2h45
TOTAL avec les temps d'arrêt: (Hypothèse: 90 sec par arrêt et 30 sec d'accélération/ décélération aux terminus)		2h37 (avec arrêts)	-

- Si on augmente la vitesse moyenne à 80 km/h sur certaines sections comprenant peu de contraintes urbaines entre Moriani et Ghisonaccia (sections en jaune sur la carte ci-contre qui sont actuellement annotées à 70 km/h sur les planches précédentes), la durée total du temps de trajet peut être diminuée de 4min, portant ainsi le temps total de trajet à environ 2h33

Arrêts	Population Accessibilité à 5km de la gare	Population potentiellement captable (hypothèse 5%)	Population potentiellement captable (hypothèse 10%)	Nombre de véhicules par sens et par jour empruntant la RT	Serpent de charge (routier actuel) dans le sens Nord vers Sud
Bastia	51030	2552	5103	16 222	15 675
Folelli	3774	189	377	20 332	8714
Poggio-Mezzana	3895	195	390	5 606	3296
Aléria	1077	54	108	Pas de données	2499
Ghisonaccia	6272	314	627	4 355	4321
Porto-Vecchio	7324	366	732	7495	7812



188 → Rappel : Il s'agit d'un raisonnement en objectifs fonctionnels. Le choix de la vitesse sur chaque tronçon est un parti-pris qui nécessitera des aménagements spécifiques.

CONTRIBUER À L'ÉLABORATION DES AVIS TECHNIQUES POUR LE COMPTE DE LA COLLECTIVITÉ DE CORSE

Pour le compte de la Collectivité de Corse, l'AUE centralise, met en forme et propose à la signature du Président du Conseil Exécutif les avis officiels sur les documents d'urbanisme qui lui sont soumis par les communes en sa qualité de PPA (Personne Publique Associée).

Pour ce faire, de nombreux services, Offices et Agence de la Collectivité de Corse dans les domaines de l'urbanisme, des infrastructures et des transports, de l'eau, de l'environnement, du foncier, du développement rural et territorial, de l'habitat et du logement sont mobilisés. L'AUE est chargée d'assurer la synthèse de toutes leurs contributions sous la forme d'un unique projet d'avis.

Par ailleurs, l'AUE est sollicitée pour produire des notes visant à éclairer la position du Président de l'Exécutif ou son représentant sur les projets de document d'urbanisme, d'opérations d'urbanisme ou de construction, qui sont soumis au Conseil des Sites de Corse ou à la Commission Territoriale de la Préservation des espaces Naturels Agricoles et Forestiers (CTPENAF), qu'il copréside. Il s'agit alors de note d'analyse des projets, mais également des travaux sur des chartes d'intégration des projets, sur les modèles de présentation de projets, ou encore plus largement, sur le règlement intérieur de ces commissions (objet et fonctionnement).

En outre, l'AUE est régulièrement sollicitée pour toute question relative au PADDUC, qu'il s'agisse de son application et sa mise en œuvre, dans le cadre par exemple d'interrogations quant à la faisabilité de certains projets ou de l'évolution de certaines politiques portées par la Collectivité (aide aux communes, comité de massif, politique de la ville...), ou de ses évolutions éventuelles qui pourraient être rendues faisables, souhaitables ou nécessaires compte tenu des changements législatifs, réglementaires ou de contexte, intervenus depuis son approbation, ou encore du contentieux qu'il génère.



En 2022 le travail d'appui technique à la Collectivité de Corse a consisté à :

- 1 fournir des analyses des projets de documents d'urbanisme en cours d'élaboration et à proposer des projets d'avis sur les documents arrêtés ;
- 2 produire des analyses des projets de documents d'urbanisme, d'aménagement ou de construction pour éclairer sa position en Conseil des Sites et en CTPENAF, tant sur des projets de construction, que d'aménagement, ou encore de documents d'urbanisme (et parties de documents d'urbanisme : espaces boisés classés, étude de discontinuité) ;
- 3 produire des analyses et supports de présentation concernant les évolutions législatives passées et à venir susceptible d'impacter le droit des sols en Corse (loi ELAN, loi Climat et Résilience).

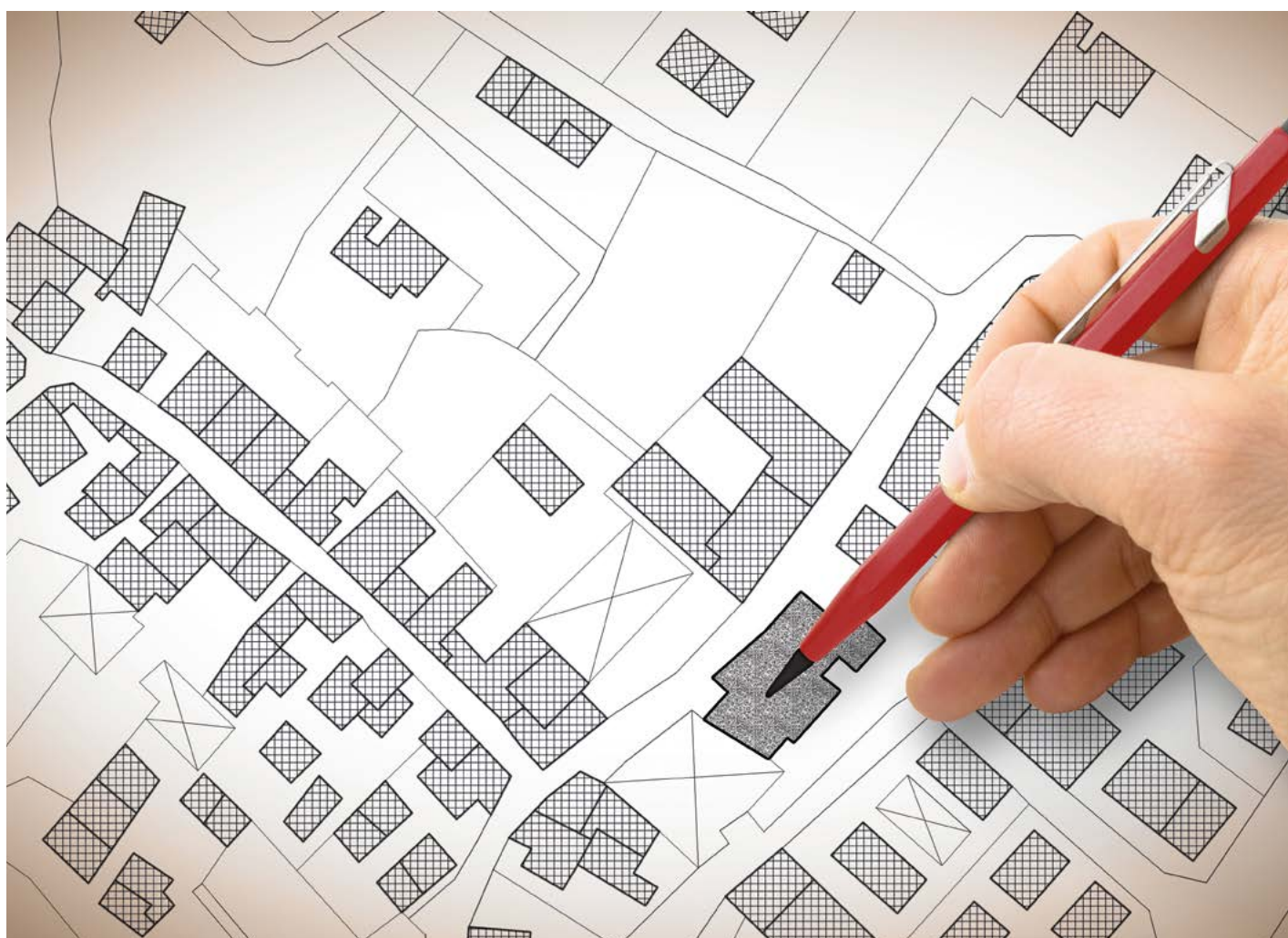
AU TOTAL, L'ACTIVITÉ S'EST TRADUITE PAR :

- La rédaction de 8 propositions d'avis de la Collectivité de Corse sur des projets de Plan Locaux d'Urbanisme dans le cadre de son rôle de PPA à leur élaboration (mission qui doit être réinternalisée au sein des services de la CdC en 2023) ;
- La participation à 11 réunions de PPA ;
- L'analyse des dossiers soumis aux 5 réunions de la formation NAPASI (Nature, Paysages et Sites) du Conseil des Sites traitant principalement d'autorisations d'urbanisme (entre 15 et 20 par séance) et de dossier d'Espaces Boisés Classés.

8 propositions d'avis

11 réunions de PPA

5 réunions de la formation NAPASI



OBSERVATION ET SUIVI DU PADDUC

L'AUE s'engage à faire de la Corse une référence en matière de transition écologique. Pour faire face à l'appauvrissement des ressources, et permettre à chaque Corse de mieux vivre sur sa terre, l'AUE élabore et met en œuvre des stratégies et des actions innovantes qui visent à préserver et développer notre territoire.

À ce titre, le Département « Observation et suivi du PADDUC » de l'Agence assure l'acquisition, la mise en forme et la valorisation des données stratégiques portant sur **les quatre thèmes suivants** :

- 1 LES MARCHÉS FONCIERS ET IMMOBILIERS, EN PARTICULIER LE LOGEMENT
- 2 L'URBANISME (aménagement et espaces publics)
- 3 LA MOBILITÉ ET LES TRANSPORTS : enquête déplacements des ménages, enquête sur la mobilité présenteielle (haute saison)
- 4 LA CONDUITE ET L'ANIMATION DE RAPPORTS PORTANT SUR LE SUIVI DU PADDUC

COLLOQUE « VILLE ET ESPACE PUBLIC »

La 2^e édition du colloque organisé par l'AUE a eu lieu le 4 mai 2022 et a réuni 9 intervenants et 70 participants au Palais des Congrès d'Aiacciu. Le thème a donné lieu à des échanges nourris sur la façon d'aménager les centres-villes et les nouvelles mobilités.

LA SÉQUENCE DE LA MATINÉE s'est voulue une réflexion et un début de réponse autour de la problématique de la **revitalisation commerciale des centres-villes** à travers la mise en valeur des espaces urbanisés.

La **première table ronde** a permis de présenter un état des lieux du commerce et de voir quels peuvent être les leviers et les stratégies pour une reconquête commerciale des centres-villes. Les intervenants étaient **Arnaud Ernst** (directeur associé à l'AID Observatoire, cabinet de conseil en urbanisme commercial), **Elsa Martin** (maîtresse de conférences en sociologie à l'Université de Lorraine), et **Jean-Philippe Le Gal** (adjoint au Maire délégué au projet urbain « Libourne 2025 » et vice-président de la Communauté d'agglomération du Libournais).

La **seconde table ronde** a permis de présenter des exemples d'urbanisme transitoire. **Marie Krier** (Etablissement Public Aménagement de Paris-Saclay) et **Diane Lambruschini** (société publique locale Ametarra, chargée de l'aménagement de la citadelle d'Aiacciu) ont présenté les enjeux des deux projets dont elles ont la charge.

L'APRÈS-MIDI a été consacrée aux mobilités actives, plus précisément à la manière dont l'aménagement des espaces publics peut en favoriser le développement.

Dans cette perspective, un accent particulier a été mis sur l'urbanisme participatif. **Loïc Martin**, architecte DPLG de l'AUE, et **Marie Lalire**, directrice de projets de plan de

mobilités en cabinets de conseil, ont fait part de leurs retours d'expériences et ont présenté des outils et des méthodes visant à une meilleure intégration des modes actifs dans l'espace public.

La **dernière table ronde** a présenté des dispositifs innovants mobilisables par les acteurs publics pour encourager et faciliter la participation et l'implication des usagers dans la gouvernance et le portage de projets de mobilité. **Malvina Orozco** (chargée de mission mobilité à l'Université de Bordeaux Montaigne) et **Agathe Taurel** (gérante associée de l'agence Alga Médiation basée à Bordeaux) ont animé le débat.

Le colloque s'est conclu par une déambulation urbaine dans la vieille ville et la citadelle d'Ajaccio en compagnie de l'urbaniste **Marc Barbezat** (de la SPL AMETARRA) et de l'historien **Antoine-Marie Graziani**.



COLLOQUE « BILAN ENQUÊTES DÉPLACEMENTS »

Le 21 septembre 2022, au Palais Lantivy, à l'occasion de la semaine européenne de la mobilité, Philippe Istria, Chef du Département Observation et suivi du PADDUC de l'AUE, et le prestataire Fabrice Caïni ont présenté la méthodologie et les résultats des enquêtes sur les déplacements en Corse effectuées de 2017 à 2019.

Devant une assistance d'une cinquantaine de personnes composée d'élus, d'universitaires et de praticiens, le Président de l'AUE M. Julien Paolini a en préambule rappelé le contexte de ces études souhaitées par le PADDUC, alors que les priorités environnementales et climatiques sont désormais ancrées dans l'esprit de chacun. Dans le cas présent, cet état d'esprit est perceptible par le fait que ces enquêtes n'auraient pu naître sans la coopération d'une variété d'institutions et d'organismes.

Les différences de pratique et les changements de fréquentation ont conduit à l'utilisation de différentes méthodes, toutes marquées par leur ampleur et l'importance du traitement statistique : plus de 8 000 personnes sondées en hiver et en été.

La différence est aisément perceptible : **en période estivale, les déplacements quotidiens augmentent de 88% pour atteindre 1,88 million**, et ce même si, paradoxalement, les Corses réduisent leur mobilité. Les deux tiers de ces déplacements sont réalisés en mode motorisé. Alors que 2,5 millions de touristes, majoritairement français, arrivent entre le 15 juin et le 15 septembre, le pic de fréquentation se situe au cours de la semaine du 15 août avec environ 900 000 personnes.

Un point commun reste la faible utilisation des transports en commun.

Les intervenants ont souligné la difficulté de disposer de comparaisons pertinentes avec des territoires continentaux, au regard de la spécificité du territoire corse.

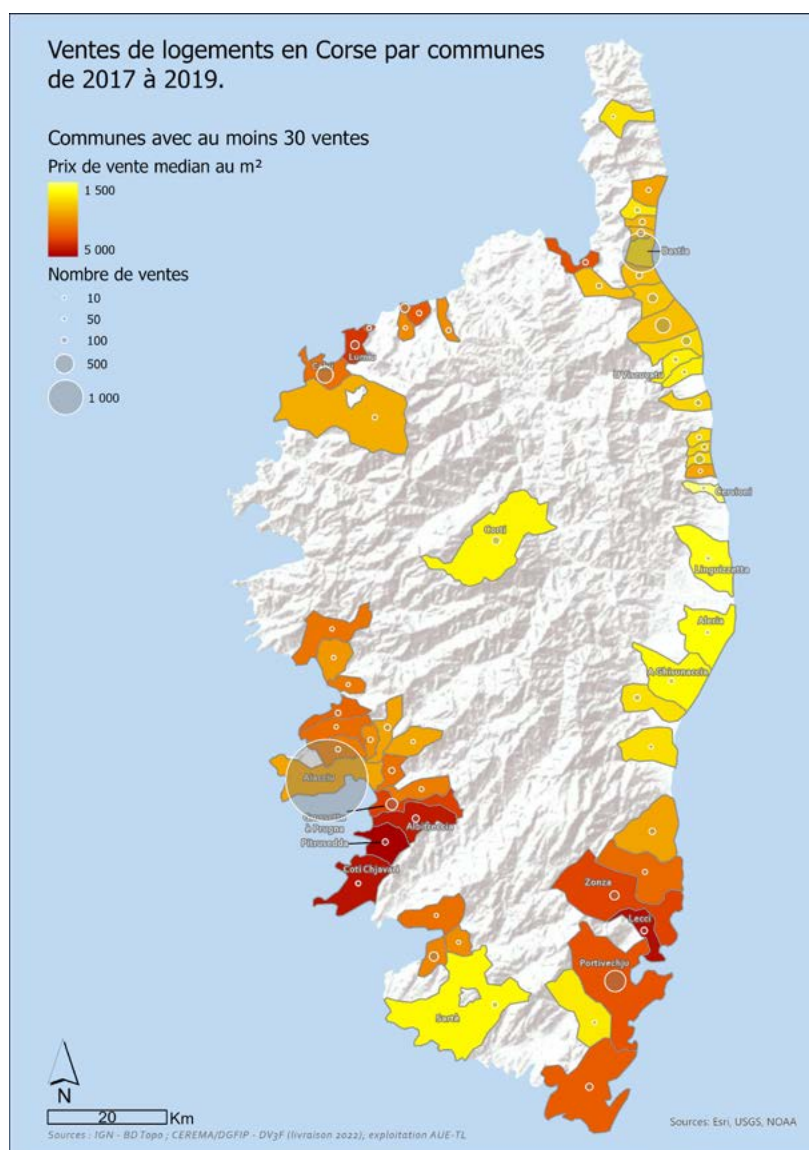
Un site de datavisualisation dédié a été présenté et est désormais actif à l'adresse : **edvm-corsica.scan-datamining.com**

MISE À JOUR DE LA BASE DE DONNÉES

DV3F FOURNIE PAR LE CEREMA

Cette base recense l'ensemble des mutations intervenues au cours des 5 dernières années sur l'ensemble des biens, qu'il s'agisse de logements, de locaux d'activités ou de terrains. Elle est issue d'un croisement entre les fichiers des données de valeurs foncières (DVF) et des fichiers fonciers produits par la Direction Générale des Finances Publiques. Cette dernière acquisition permet à l'AUE de disposer des données couvrant la période 2010-2021.

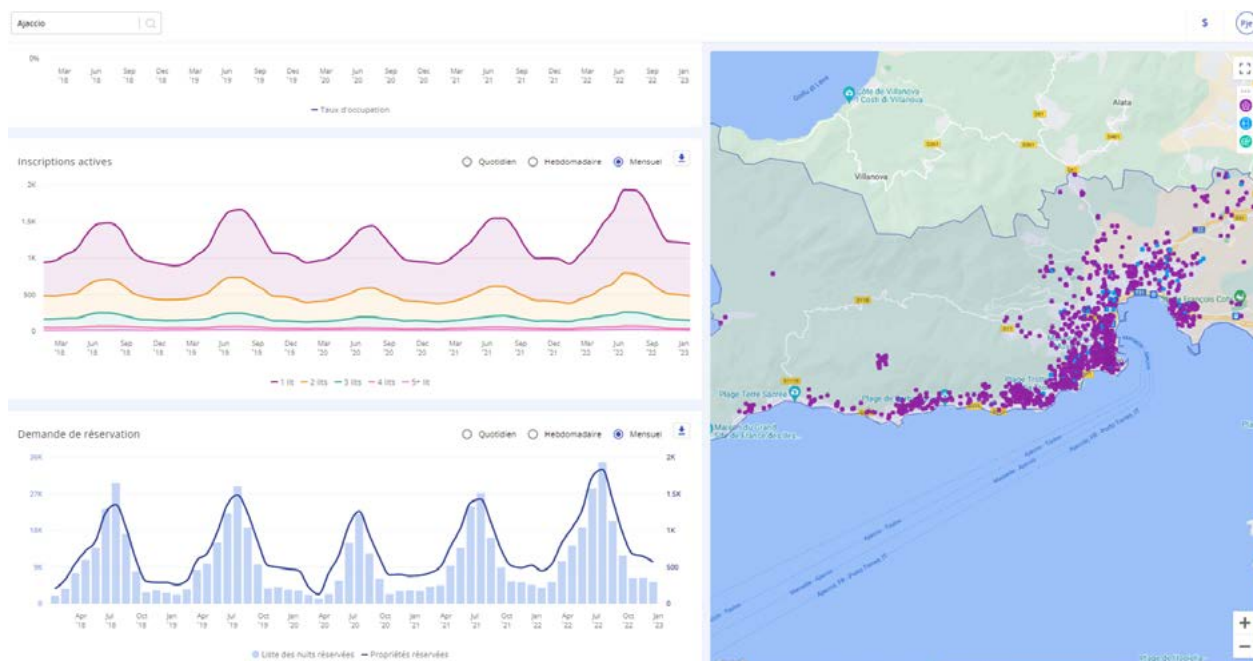
Ventes de logements en Corse par communes de 2017 à 2019



ACQUISITION DE DONNÉES RELATIVES AUX LOCATIONS TOURISTIQUES DE COURTE DURÉE

Un contrat a été passé avec la société AIRDNA à la fin de l'année 2022 afin d'acquérir un ensemble de données relatives aux locations de touristiques de courte durée pour 2023 (AirBnB, Abritel, etc.). Ces données s'inscrivent en continuité avec les informations disponibles au cours de la période précédente (2016-2021).

Une comparaison avec les données à la disposition d'autres institutions (DREAL, CCI Corse, ATC) est envisagée pour permettre d'aboutir à un groupement de commande en 2024.



CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA FNAU

L'AUE participe pour deux ans (2022-2023) à la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme en tant que membre associé (délibération 22/28 du Conseil d'Administration du 20 juin 2022).

À l'issue des différents contacts établis en 2021 il a été acté que l'adhésion au réseau FNAU doit notamment permettre de développer les échanges et coopérations autour d'enjeux partagés :

- de connaissances territoriales ;
- de projets de planification territoriale et de mise en œuvre des cadres réglementaires ;
- de politiques publiques d'aménagement durable du territoire ;
- de coopération interterritoriale.



Durant ces deux années, les représentants et salariés de l'AUE pourront participer aux activités des différentes instances, avoir accès aux formations ainsi qu'aux événements, travaux et publications mis en œuvre par la FNAU.

Pour ce qui concerne les deux instances élues, à savoir l'Assemblée Générale et le bureau de la FNAU, les représentants désignés par le Conseil d'Administration de l'AUE y participeront en tant que membres associés sans voix délibérative. Il s'agit des conseillers territoriaux de l'Assemblée de Corse Paula Mosca et Ghjuvan'Santu Le Mao.

L'ANALYSE GLOBALE DU PADDUC À 6 ANS

La fin de l'année 2021 a été marquée par l'adoption par l'Assemblée de Corse d'un rapport méthodologique relatif à l'analyse globale du PADDUC.

Au premier semestre 2022, la première phase de l'analyse interne a été effectuée par la direction générale adjointe en charge de l'aménagement et du développement des territoires de la Collectivité de Corse avec l'assistance de l'AUE.

Cette analyse interne porte sur la prise en compte du PADDUC et ses effets éventuels sur les politiques publiques menées par la Collectivité de Corse. Seize comités techniques ont été constitués qui ont produit des fiches thématiques approfondies synthétisées par les acteurs concernés au sein de la Collectivité de Corse et des Agences et Offices. Dans une réponse à une question orale émise à l'Assemblée de Corse le 29 septembre 2022, le président de l'AUE M.

Julien Paolini a indiqué que les différentes composantes de l'analyse interne seront présentées en 2023. Dès lors, il reviendra à l'Assemblée de Corse de décider si elle souhaite procéder à une révision structurelle touchant à l'économie générale du document intégrant des problématiques nouvelles, notamment la « gestion des risques, la question du réchauffement climatique, ou encore celle de la gestion de l'eau ». Auparavant, la présentation de l'analyse globale ouvre la voie à une révision « à court terme », à engager en 2023, ayant pour vocation l'intégration du Zéro Artificialisation Nette, les dispositifs de la loi ELAN et le rétablissement de la cartographie des Espaces Stratégiques Agricoles suite à son annulation.

LANCEMENT D'UN MARCHÉ PUBLIC DE CRÉATION

D'UN MODE D'OCCUPATION DES SOLS (MOS)

Afin de répondre aux exigences de la loi Climat et Résilience, l'AUE a décidé de lancer un marché public de création d'un Mode d'Occupation des Sols de Corse. Sa préparation consiste à créer, d'une part, un cahier des charges contenant les choix techniques indispensables à la qualité de la donnée (Unités Minimales, les échelles de saisies, etc) et d'autre part, une nomenclature précise des différents types de sols à cartographier.

Pour réaliser ces deux documents, il est nécessaire de faire des recherches sur les données équivalentes des autres régions, et de travailler avec les services régionaux et nationaux intéressés par la création d'un MOS (CDC, ODARC, OEC, Conservatoire Botanique, Université, DREAL, DDT, IGN, etc).

Les nouvelles règlementations «Zéro Artificialisation Nette» issues de la loi Climat et Résilience imposent des éléments nouveaux de nomenclatures qui permettront d'évaluer la progression de l'artificialisation des sols.

La nouvelle photographie aérienne 2021 ainsi que les données LIDAR HD de l'IGN réceptionnées en novembre et décembre 2022 ont permis de lancer fin novembre l'appel d'offres pour le marché public de création du MOS de Corse sur 2 millésimes 2011 et 2021.

Une convention FEDER permet de financer 50% du projet de création du Mode d'Occupation des Sols de Corse 2011/2021 pour cela, les rendus finaux, c'est à dire les deux couches cartographiques 2011 et 2021, ainsi que les couches d'évolutions et le rapport de présentation de la base de données seront réceptionnés dès décembre 2023 et mis à disposition en open data dans les mois qui suivront.

Le marché public a été alloté en 3 lots :

- LOT 1 : Socle du MOS et Contrôle Qualité,
- LOT 2 : Production MOS des zones urbaines et péri-urbaines,
- LOT 3 : Production MOS des zones naturelles, agricoles et forestières

La carte ci-dessous permet de distinguer les secteurs urbains et péri-urbains traités par le lot2.



DÉPLOIEMENT ET MISE À JOUR DE L'OUTIL URBANSIMUL

URBANSIMUL est un service web collaboratif d'aide à la prospection et à la décision sur le foncier à destination des acteurs publics développé par le CEREMA et l'INRAE.

La poursuite du déploiement de l'outil URBANSIMUL en Corse a été effectuée en accompagnant les collectivités et le CEREMA. Le projet vise à adapter URBANSIMUL aux communautés de communes d'île Rousse, de Calvi Balagne ainsi que celle de la Communauté de communes Sud Corse.

Tout au long de l'année 2022, une dizaine de réunions se sont tenues entre les différents partenaires et acteurs.

L'AUE a été particulièrement impliquée dans la fourniture de données et l'accompagnement technique des partenaires.

urbansimul.cerema.fr




[Présentation](#)
[Données](#)
[Module](#)
[Support](#)

[Inscription](#)
[Connexion](#)



[+ S'inscrire](#)
[Se connecter](#)

↪ Déjà utilisateur (avant 2022)? Accédez à la version « territoires »

Application UrbanSIMUL National

De l'échelle de la parcelle au territoire métropolitain, UrbanSIMUL outille les collectivités pour définir une stratégie de sobriété foncière de territoire.

UrbanSIMUL, c'est le croisement de nombreuses sources de données foncières pour les rendre facilement interprétables sous une forme de cartographie.

[Télécharger la présentation](#)
[Lire la lettre d'actualités](#)

Découvrez UrbanSIMUL National



URBANSIMUL
NATIONAL

02:16



+ de 200 bêta-testeurs !

Voir les acteurs et leur avis >



Votre avis compte

Laissez-nous vos commentaires >



Expertises.Territoires

Rejoindre la communauté >





The background image shows a hand pointing at a tablet. The tablet screen displays two bar charts comparing Budget, Actual, and Difference across categories: Hotel, Apartment, Cafe, Shop, and Other. A donut chart is also visible on the right side of the screen.

L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Pour mener à bien ses mission, l'AUE s'appuie les services support de l'Administration Générale, répartis au sein d'un Département Fonctionnement et d'un Département Intervention.

1

LE DÉPARTEMENT

FONCTIONNEMENT (6 SALARIÉS EN CDI)



HÉLÈNE TRICOU

Cheffe du Département
Fonctionnement



VALÉRIE PERONI

Cheffe du pôle Comptabilité
et Gestion



LILI APPIETTO

Comptable (Apprentie)



ANDRÉA FERREIRA

Assistante Ressources
Humaines



DOMINIQUE MARI

Correspondante Informatique
et Formation



FRÉDÉRIC MARIANI

Chauffeur Logisticien



BAPTISTE ROGER

Secrétaire de l'Agence
Moyens Généraux et Compatibilité



LES MISSIONS

Le Département Fonctionnement assure la gestion du fonctionnement courant de l'AUE. Il met à disposition des services les moyens qui leur sont nécessaires en matière de :

■ **FINANCES / BUDGET** : élaboration, suivi et exécution du budget de fonctionnement de l'Agence, mandements, relation fournisseurs, interface avec la Paierie régionale de Corse, élaboration et suivi de documents d'analyse et documents prévisionnels, suivi budgétaire de l'exécution des marchés, process de dématérialisation des documents.

■ **RESSOURCES HUMAINES** : recrutements, absences, paie, déclarations fiscales et sociales, visite médicales, relations avec mutuelle et caisse de prévoyance, dialogue social, suivi et organisation des formations, veille juridique, élaboration et suivi des documents d'analyses et documents prévisionnels.

■ **MOYENS GÉNÉRAUX** : gestion du parc informatique, des photocopieurs et imprimantes, des commandes de fournitures de bureaux, de l'entretien des locaux, du déménagement, des véhicules, des déplacements professionnels, mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels, suivi des actions de prévention.

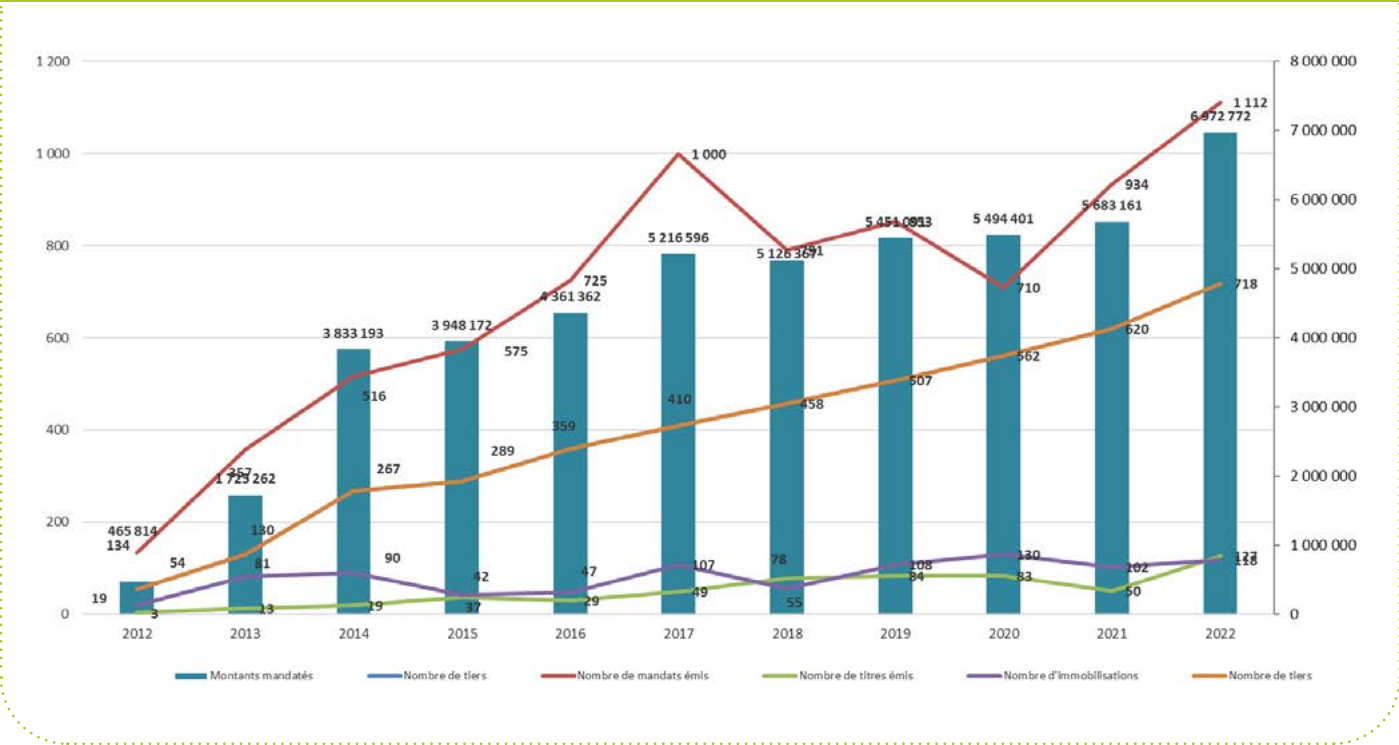
■ **GESTION LOGISTIQUE** : standard de l'Agence, accueil des visiteurs, gestion du courrier, gestion des parapheurs, classement, archivage, travaux de reprographie.



LA GESTION BUDGÉTAIRE

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de tiers	54	130	267	289	359	410	458	507	562	620	718
Nombre de mandats émis	134	357	516	575	725	1 000	791	853	710	934	1 112
Nombre de titres émis	3	13	19	37	29	49	78	84	83	50	127
Nombre d'immobilisations	19	81	90	42	47	107	55	108	130	102	118
Montants mandatés	465 814	1 725 262	3 833 193	3 948 172	4 361 362	5 216 596	5 126 367	5 451 091	5 494 401	5 683 161	6 972 772
Budget global (Fonct./Inv.)	1 198 000	3 567 652	5 078 661	4 889 736	4 589 264	6 004 251	5 950 282	6 155 400	6 275 487	7 103 435	8 608 765

ÉVOLUTION DE LA GESTION BUDGÉTAIRE



En 2022, les volumes budgétaires gérés par le Département fonctionnement ont évolués significativement. Le nombre de mandats et titres traités par l'AUE a augmenté de **26%** par rapport à 2021. Depuis 2018, l'évolution de la gestion budgétaire a enregistré une augmentation de **36 %**.

LES RESSOURCES HUMAINES

Les effectifs rémunérés en activité en ETP (Équivalent Temps Plein)

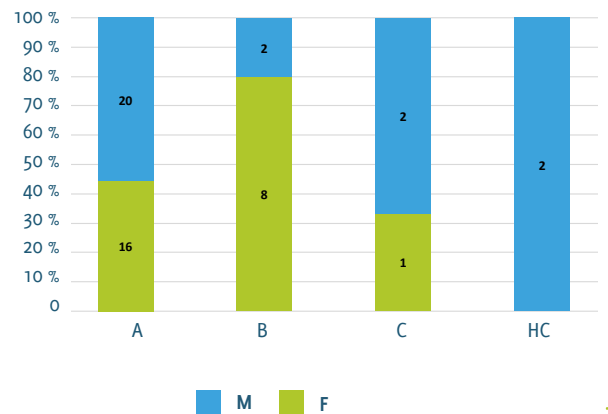
TYPES DE CONTRAT	ETP 2022
CDD	2,79
DÉTACHÉS	3
TITULAIRES	39,80
Total général	45,59

La répartition des salariés de l'AUE au 31 décembre 2022 par catégorie d'emploi et par sexe

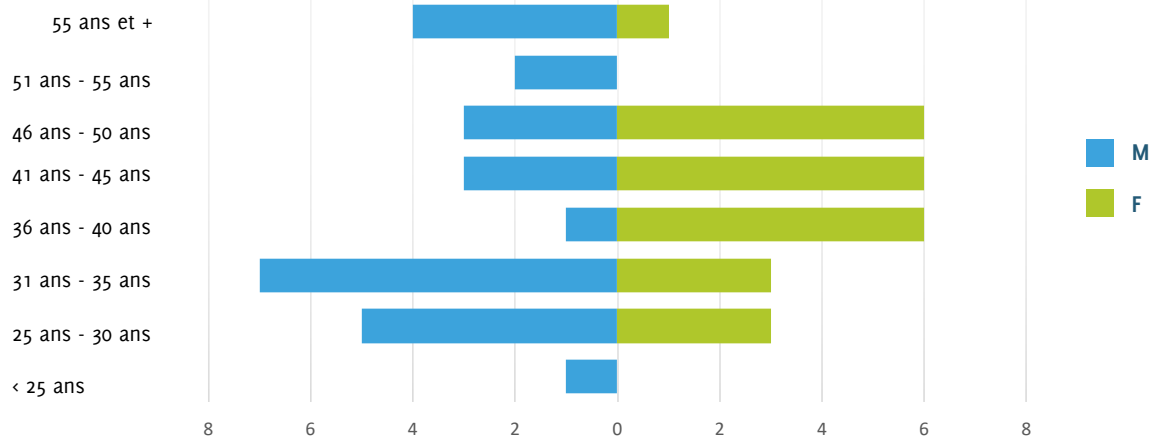
En cours d'année, **2** salarié précédemment en CDD de remplacement ont postulé sur un poste en CDI et ont été titularisés.

1 salarié a été promu de catégorie C en catégorie B1.

L'EFFECTIF PAR SEXE ET PAR CATÉGORIE D'EMPLOI



L'EFFECTIF PAR TRANCHE D'ÂGE DES SALARIÉS EN ACTIVITÉ (AVEC CDD) PYRAMIDE DES ÂGES DE L'AUE





■ Les entrées et sorties en 2022

En 2022, l'agence a enregistré **10 entrées** :

RECRUTEMENTS 2022	DATE D'ENTRÉE	TYPE DE CONTRAT	MOTIF
Gestionnaire	01/06/2022	CDI	Recrutement interne
Secrétaire moyens généraux	01/06/2022	CDI	Recrutement externe
Chargé de mission transport mobilité	02/05/2022	CDI	Recrutement interne
Chargé d'études urbaines	01/07/2022	CDI	Recrutement interne
Chargé de communication	04/07/2022	CDD	Remplacement
Chargé de communication digitale	01/12/2022	CDD	Accroissement d'activité
Chargé d'études urbaines	03/10/2022	CDD	Remplacement
Chargé d'affaire cadre territorial de compensation MDE	17/10/2022	CDD	Accroissement d'activité
Gestionnaire	07/11/2022	CDD	Accroissement d'activité
Gestionnaire	01/12/2022	CDD	Accroissement d'activité
Chargé d'opération d'aménagement et de construction	01/09/2022	CDD	Remplacement

L'AUE a enregistré **6 sorties** :

SORTIES 2022	DATE D'ENTREE	TYPE DE CONTRAT	MOTIF
Chargé de mission transport mobilité	16/01/2016	CDI	Démission
Chargé d'études urbaines	01/10/2020	CDI	Démission
Chargé de communication	04/07/2022	CDD	Fin de remplacement
Chargé d'études urbaines	08/02/2021	CDD	Fin de contrat
Chargé d'études urbaines	01/07/2021	CDD	Fin de contrat
Ingénieur sénior du Département Technique Énergie	01/09/2014	Détachement	Fin de détachement

19 procédures de recrutement ont été initiés en 2022 :

15 d'entre elles sont achevées,

3 sont encore en cours en 2023

et **une** a été infructueuse.

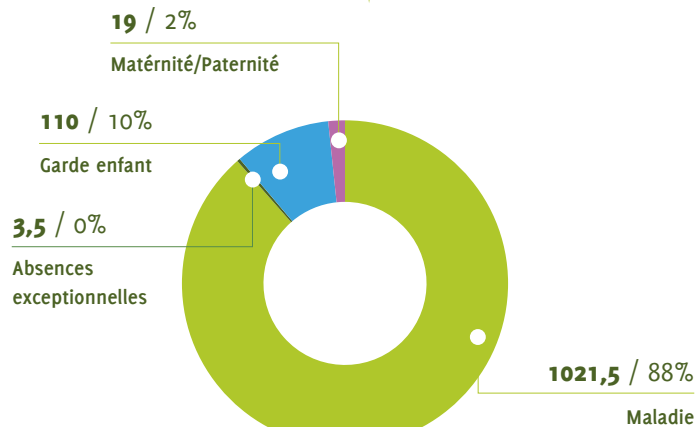
Les absences en 2022

Les absences pour maladie représentent la part la plus importante des absences recensées en 2022 :

1021,5 jours soit 88 % des absences totales.

RÉPARTITION DES ABSENCES 2022

(EN NOMBRE DE JOURS/POURCENTAGE)



Le taux d'absentéisme

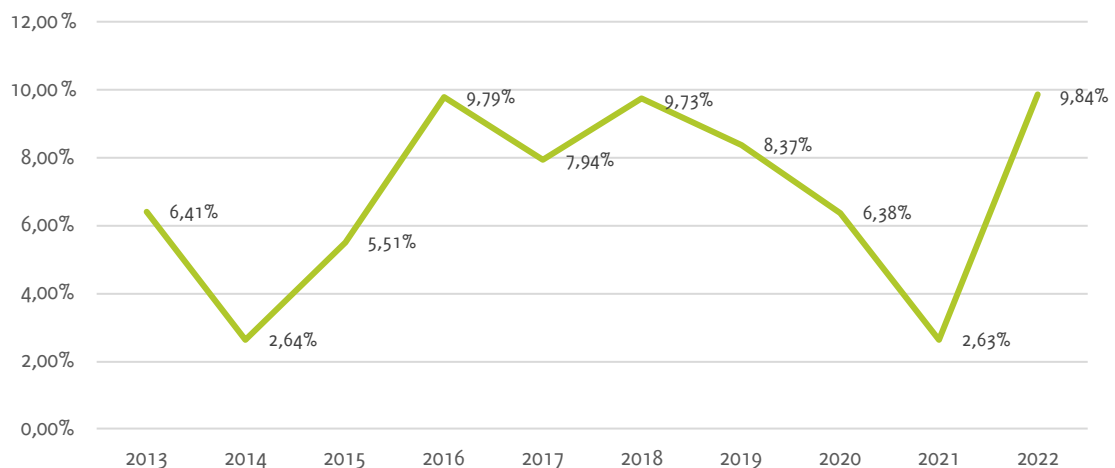
Le taux d'absentéisme s'apprécie par le nombre de jours d'absence dans l'année, par rapport aux nombres de jours travaillés (jours ouvrés) par an et en fonction des effectifs. Il ne tient pas compte des absences telles que les congés maternité/paternité ainsi que les congés pour maladie professionnelle.

Il comprend en revanche : les arrêts maladie, les congés pour gardes enfants et les absences exceptionnelles par rapport aux jours travaillés dans l'année.

Le taux d'absentéisme pour 2022 s'élève à 9,84 % ce qui représente **une augmentation importante** par rapport à l'année 2021. En effet ce taux a triplé en 1 an.

TAUX ABSENTÉISME	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Taux (%)	6,41%	2,64%	5,51%	9,79%	7,94%	9,73%	8,37%	6,38%	2,63%	9,84%

VARIATION DU TAUX D'ABSENTÉISME ENTRE 2013 ET 2022





Les avancements et les promotions

Tous les ans, une procédure d'évaluation des personnels de l'Agence est organisée par le Département Fonctionnement.

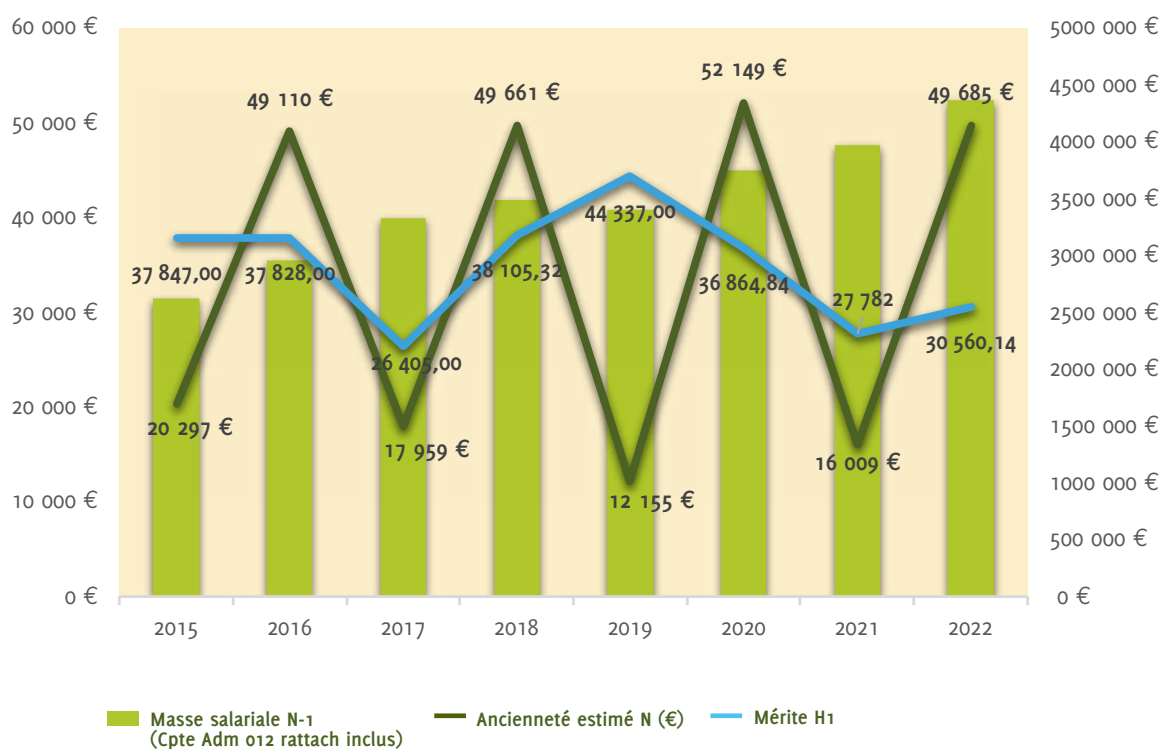
Un Entretien Individuel Annuel (EIA) est mené par chaque responsable hiérarchique pour évaluer le travail de l'année précédente et fixer les objectifs pour l'année avenir. À l'issue de ces entretiens, **des propositions d'avancement sont faites à la Direction** qui effectue l'arbitrage final.

Cet arbitrage est réalisé à la lumière d'une simulation de l'impact annuel de ces avancements sur l'évolution globale de la masse salariale de l'AUE. En 2022, **8 salariés ont bénéficié d'un avancement au mérite et 22 ont évolués par ancienneté.**

L'impact de ces évolutions sur la masse salariale des sept dernières années est représenté par le graphique ci-dessous.

TYPOLOGIE	AVANCEMENTS 2016	AVANCEMENTS 2017	AVANCEMENTS 2018	AVANCEMENT 2019	AVANCEMENT 2020	AVANCEMENT 2021	AVANCEMENT 2022
MÉRITE	11	9	10	12	10	7	8
ANCIENNETÉ	28	7	26	6	12	7	22

HISTORIQUE DES AVANCEMENTS AU MÉRITE ET À L'ANCIENNETÉ



■ L'élection des membres de la délégation du personnel du CSE

En 2022, le Département a organisé le renouvellement des représentants du personnel qui avaient été élus en 2018. Pour la première fois, l'élection s'est déroulée en 2 tours de scrutin du fait des candidatures issues des sections syndicales.

Cette année, la Direction a souhaité organiser un scrutin par voie dématérialisée de manière à améliorer les processus de vote au sein de l'entreprise, en permettant notamment :

- **de simplifier et sécuriser** l'organisation du processus électoral,
- **de faciliter le vote** pour les salariés situés sur les différents sites ainsi que ceux en congé, en mission ou en déplacement professionnel,
- d'obtenir en fin de scrutin **des résultats sécurisés et affichés en quelques minutes**,
- **d'augmenter le niveau de participation**.

Le service RH et les équipes de NEOVOTE, prestataire sélectionné par voie de marché public pour la conception et la mise en place du système de vote électronique, se sont assurés du bon déroulement des élections, dans le respect des articles R. 2314-6 et suivants du Code du travail.

Suite à ces élections 2 titulaires et 2 suppléants ont été élus.

Plus sûr, plus simple, plus rapide, plus sécurisé, ce mode de scrutin a donné entière satisfaction et a permis d'enregistrer un taux de participation en hausse dans les deux collèges par rapport à 2018 :

En 2022, le taux de participation au 1^{er} tour des élections du délégué titulaire du collège des salariés cadres s'est élevé à **86,8 %** contre 80% en 2018. Au 2nd tour des élections du délégué suppléant du collège des salariés cadres, il a été de **86,8 %** contre 66,7% en 2018.

■ Formation

Pour des raisons organisationnelles, le plan de formation de l'AUE a été réalisé pour une période allant du 1^{er} janvier 2022 au 31 juillet 2023.

L'élaboration du plan de formation a été effectuée en plusieurs étapes :

1

Prise en compte des **besoins en formation** issus de la mise en œuvre des orientations stratégiques définies par le Président de l'AUE.

2

Organisation d'un exercice d'**Entretien Individuel Annuel** (EIA) au premier trimestre de chaque année. Ce rendez-vous permet à chaque responsable hiérarchique de faire une évaluation des performances de l'année passée et de fixer les objectifs de l'année à venir.

Durant ces entretiens, un temps d'échange est consacré à la formation et permet de s'assurer que les objectifs fixés à court et moyen terme sont en adéquation avec les compétences du salarié ou s'ils nécessitent de se former pour y parvenir.

3

Agrégation des besoins de formation identifiés lors des EIA. **Des recherches de formations** sont menées afin de **mettre au point un plan de formation** chiffré en coût et en temps de formation.

4

Arbitrage final du Directeur avant de soumettre le document au **vote du Conseil d'Administration** de l'agence.



Ainsi, le plan de formation 2022-2023 a été adopté le 20 juin 2022 par Délibération N°22/20. Le détail des formations prévues par service figure dans le tableau ci-dessous :

FORMATIONS	NB DE FORMATIONS	COÛT €	DURÉE (JOURS)
DDEN	20	25 714,20	48
Accompagnement des collectivités	18	51 514,67	164
DDUA direction	10	16 837,11	47
Observation et suivi PADDUC	9	7 383,33	27
Communication	9	14 036,40	19
Fonctionnement	10	17 111,60	23
Intervention	16	10 345,10	38
Direction / Présidence	8	13 690,94	18,5
TOTAL FORMATION PAR SERVICE	100	156 633,35	384,5
Formation collective langue corse	13	8 400,00	65
Formation collective Eco-conduite	24	8 000,00	24
Formation CSE	13	600,00	39
Formation collective Excel initiation	2	3 000,00	6
TOTAL FORMATION COLLECTIVES	52	20 000,00	134
TOTAL GÉNÉRAL	152	176 633,35	518,5

Pour l'année 2022, le montant des dépenses de formation s'est élevé à **83 426 €**.

LES MOYENS GÉNÉRAUX

■ Les locaux de l'AUE

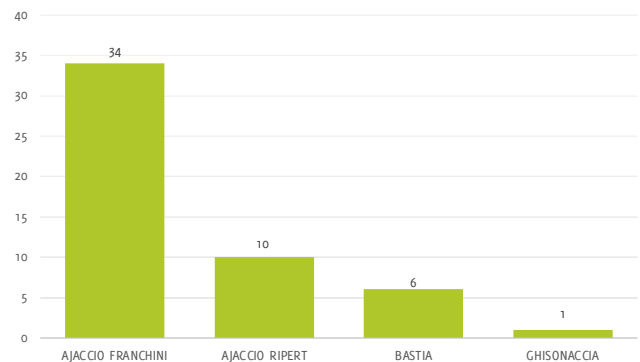
L'AUE dispose actuellement de **3 antennes territoriales**.

7 salariés de l'Agence sont ainsi basés dans les antennes de Haute-Corse situés à **Bastia** au 40 boulevard Paoli (145 m²), et à **Ghisonaccia** (13 m²).

Les **44** autres salariés (dont 6 CDD) et le Président sont basés à **Ajaccio** et sont répartis sur 2 sites :

CLINIQUE RIPERT et **AVENUE NOËL FRANCHINI**.

Leur répartition actuelle est la suivante :

L'EFFECTIF PAR SECTEUR GÉOGRAPHIQUE EN 2022
(AVEC CDD)

RÉPARTITION DES SALARIÉS	LOCALISATION ACTUELLE	SUPERFICIE	NB
Direction déléguée à l'Aménagement du Territoire	40, avenue N. Franchini (1 ^{er} étage)	300 m ²	19
Direction déléguée à la Transition Énergétique / Département Intervention	40, avenue N. Franchini (2 ^e étage)	120 m ²	15
Présidence / Direction / Administration Générale (hors Département Intervention)	5, rue Prosper MÉRIMÉE	200 m ²	10
TOTAUX		620 m²	44

Le Président et le Directeur souhaitent remédier à l'éclatement des services ajacciens. **Il convient de réunir les équipes**, d'une part afin de fluidifier l'organisation administrative et de réduire les délais de traitement des dossiers, et d'autre part, d'améliorer les conditions de travail des salariés hébergés dans des locaux trop exigus.

Depuis plusieurs années, l'AUE expertise ainsi de nombreuses solutions pour réunir ses services. En 2021, une solution transitoire a pu être trouvée via la location de 300 m² de bureaux situés au 40 Avenue Noël Franchini. Ces locaux ont permis de réunir les deux Directions opéra-

tionnelles de l'Agence mais cette solution ne permet pas l'hébergement des personnels du Département Fonctionnement et de la Direction de la communication qui sont restés basés à la Clinique Ripert.

En 2022, une solution plus pérenne a pu être identifiée. Un projet de bail permettant d'héberger l'ensemble des personnels actuels et futurs de l'AUE dans des locaux situés au Centre Commercial St Joseph « Ets Castellani » d'une superficie de 1800 m², a été approuvé par le Conseil d'administration du 5 décembre 2022.

■ L'informatique

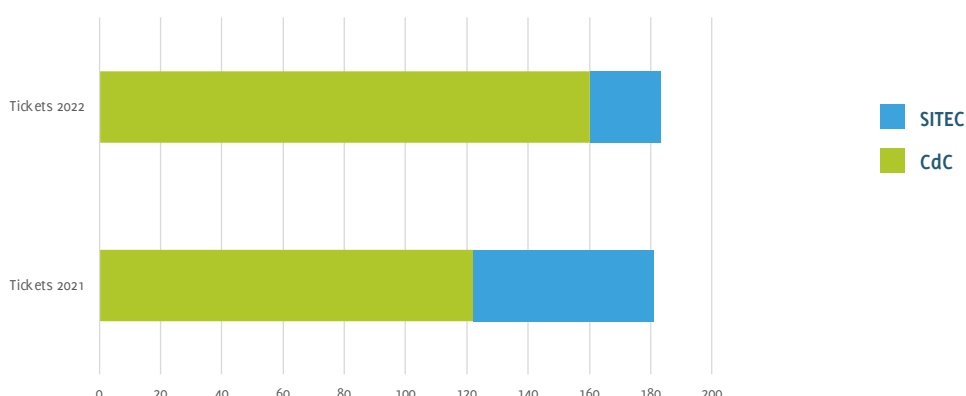
La gestion des demandes d'assistance informatique de l'AUE est administrée par les services centraux de la Collectivité de Corse qui assure la maintenance des serveurs et du réseau.

La gestion des logiciels et applications métier (RH et finance) sont administrés par la SITEC.

Les demandes d'assistance informatique sont centralisées par le Département fonctionnement. Ainsi, en 2022, **183 demandes ont été effectuées** pour les besoins des salariés de l'AUE.



ÉVOLUTION DES DEMANDES D'ASSISTANCE INFORMATIQUE EN 2022



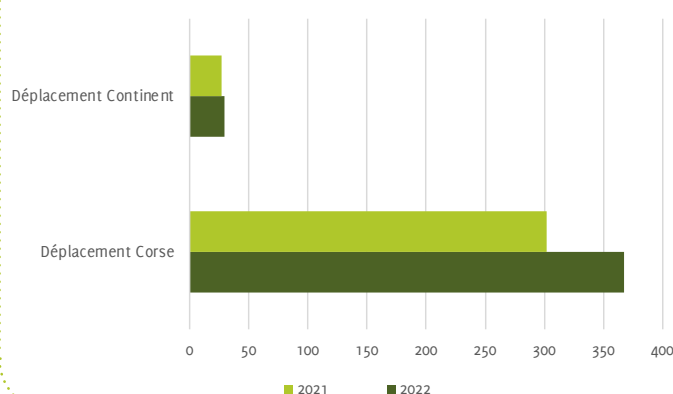
Le département fonctionnement se charge également de **l'achat du matériel informatique et téléphonique** :
 Durant l'année 2022, les achats de matériels informatiques se décomposent la manière suivante :

- 10 PC portables
- 4 licences informatiques
- 14 écrans
- 15 casques
- 7 imprimantes multifonctions
- 7 téléphones portables
- 2 caméras pour PC
- 1 micro pour visio conférence
- 2 haut-parleurs de bureau

■ Les missions et déplacements professionnels

396 missions à l'extérieur ont été effectuées en 2022.
29 déplacements ont eu lieu sur le continent et **367** en Corse, soit plus de 23% d'augmentation au totale par rapport au nombre de déplacements de l'année précédente (302 en 2021).
 Au total, **79 108 Kms** ont été effectués (véhicules de service + véhicules personnels), soit une hausse de 46% comparativement à l'année 2021 (54 168km).

MISSIONS ET DÉPLACEMENTS 2022



■ Le flux des courriers en 2022

	2021	2022	ÉVOLUTION
Courrier arrivée	950	1224	+28,84%
Courrier départ	1634	1736	+5,88%

2

LE DÉPARTEMENT

INTERVENTION (6 SALARIÉS EN CDI)



SERGE SEVET

Chef du Département
Intervention



AUDREY PERLA

Responsable des marchés
publics et Gestion FEDER



JOSETTE CENTAMORE

Gestionnaire



EMILIE DA SILVA

DOMINGUES

Gestionnaire (CDD)



SONIA EL YAAGOUBI

Gestionnaire



MARC-ANTOINE GONZALEZ

Gestionnaire (CDD)



ROSE-MARIE PASQUALAGGI

Gestionnaire



MURIEL ROCCA SERRA

Gestionnaire



LES MISSIONS

■ LA GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE DES AIDES

Le Département assure la gestion des aides aux énergies renouvelables et à la maîtrise de l'énergie en lien avec les services de la Direction déléguée à la transition énergétique.

■ LES FONCTIONS SUPPORT AU SERVICE DE TOUTES ÉQUIPES DE L'AGENCE

- Élaboration et suivi du budget d'intervention de l'AUE (CPER-FEDER-cadre territorial de compensation, Crédits Régionaux)
- Gestion du PO FEDER (contrôle, conseil et suivi)
- Réglementation des aides (veille, information et sensibilisation)
- Commande publique (veille, conseil et assistance, élaboration du Guide de la commande publique, gestion des procédures de marchés, des Commissions d'ouverture des plis et d'attribution)



LA GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE DES AIDES

Les aides à la transition énergétique sont financées via différents programmes :

- le CPER (Contrat de Plan État Région) au titre du partenariat entre la CdC-AUE et l'ADEME
- le Cadre territorial de compensation au titre du contrat d'assistance opérationnelle AUE-EDF
- les crédits européens du PO FEDER 2014-2020 (Programme Opérationnel - Fond Européen de Développement Régional)



Les instances de programmation

En 2022 l'AUE a présenté **397** rapports aux différentes instances de programmation :

3 Bureaux, 5 Corepa, 15 Conseils Exécutifs.

La programmation en chiffres (Hors FEDER)

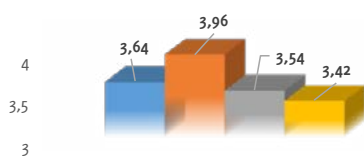
A) LES CRÉDITS PROGRAMMÉS



Le taux global de consommation par l'AUE (hors FEDER) des AP/AE s'élève à 96,06%. **Il atteint 99,98% sur le volet investissement.**

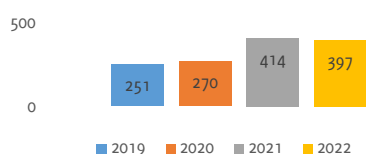
B) LA PROGRAMMATION 2022 COMPARÉE AUX AUTRES EXERCICES

Evolution des montants programmes (M€)



Le montant programmé en 2022 s'élève à 3 429 342 €. Ce montant est inférieur par rapport aux 3 années précédentes, durant lesquelles, la programmation a été augmentée afin de respecter la contractualisation financière du CPER 2015 2020.

Evolution du nbre de projets programmés



Par rapport à la moyenne des trois années précédentes, le nombre de dossiers programmés est supérieur de 56%.

Avec **397 projets** programmés ce sont **1183 particuliers** qui ont bénéficié d'une aide en 2022.

En 2022, le montant moyen programmé par projet s'élève respectivement, à **1486 € pour les particuliers** (1147 aides), **20 872 € pour les entreprises, communes et associations** (128 aides). Le montant moyen de subvention est de **2689€**.

FOCUS

PARCOURS D'UN DOSSIER depuis la demande jusqu'au paiement final

- 1 Réception et enregistrement du dossier de demande de soutien financier.
- 2 Préparation du fonds de dossier en vue de l'instruction par un chargé d'affaires du Département Énergie Transport Mobilité.
- 3 Prise de contact avec les porteurs de projets et relances éventuelles (mail, téléphone...).
- 4 Notification de la complétude du dossier. ✓
- 5 Présentation du dossier aux instances de programmation de l'AUE pour avis et des instances de programmation spécifiques au FEDER (pré-corepa et Corepa).
- 6 Préparation des dossiers présentés au Conseil Exécutif de Corse pour décision.
- 7 Notification de la décision au porteur de projet
- 8 Gestion des relances et du recueil des pièces justificatives nécessaires au mandatement des subventions.
- 9 Contrôle et transmission des Pré-mandatements au service financier de la Collectivité de Corse.
- 10 Mandatement de l'aide par la CdC. ✓
- 11 Information des bénéficiaires.

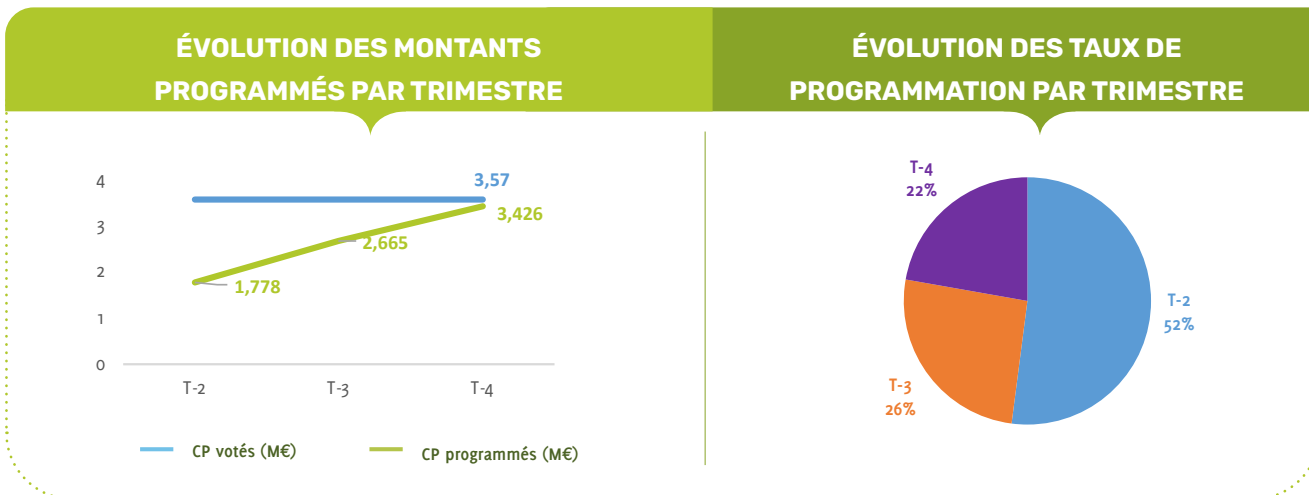
Délai moyen entre l'avis du Bureau et la transmission du Conseil Exécutif = 15 jours

NB : Les porteurs de projets sont accompagnés par une équipe projet constituée d'un chargé d'affaires instructeur du Département « Climat, air, énergie » et d'une gestionnaire du Département en support administratif et financier. Ce binôme permet d'améliorer le traitement le suivi des projets et de réduire le traitement des paiements des subventions.

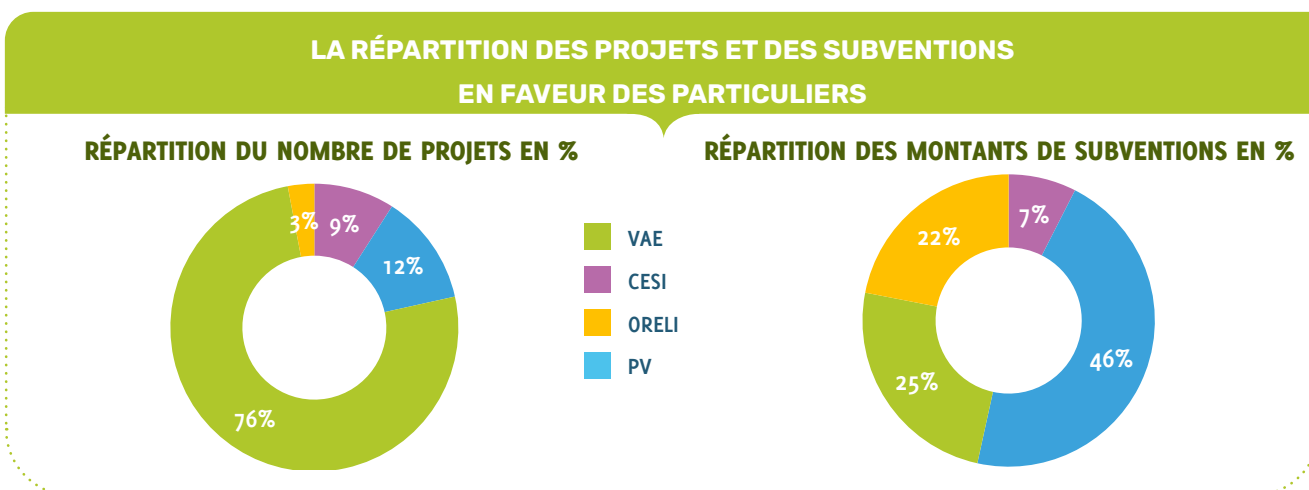
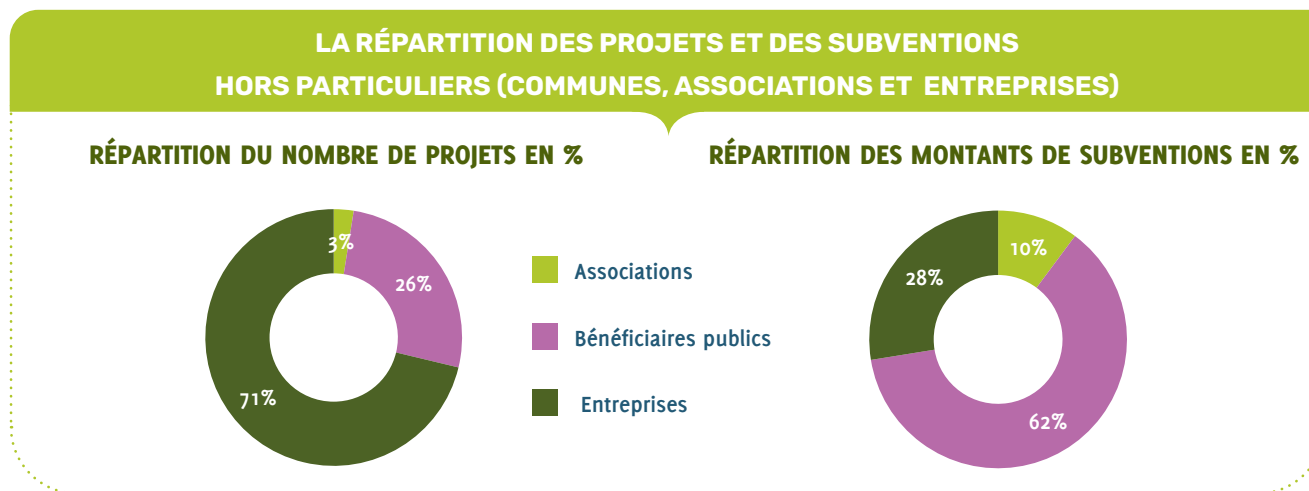


C) L'ÉVOLUTION DU NIVEAU DE PROGRAMMATION DURANT L'ANNÉE 2022

Le premier trimestre n'affiche pas de chiffres puisque le budget est adopté en mars. La programmation a donc débuté en avril. En 2022, 78 % de la programmation a été effectuée durant les trimestres 2 et 3 alors qu'en 2021, 79 % de la programmation avait été effectuée durant les trimestres 3 et 4.

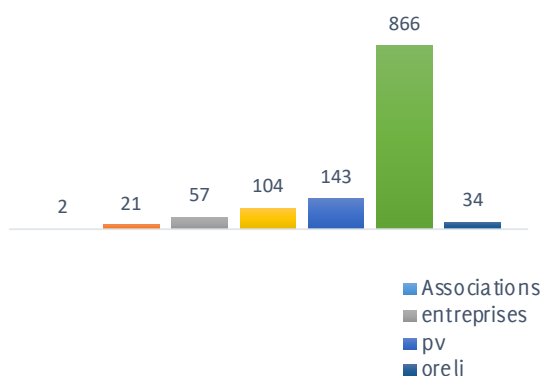


D) LES BÉNÉFICIAIRES (CPER ET CADRE TERRITORIAL DE COMPENSATION)

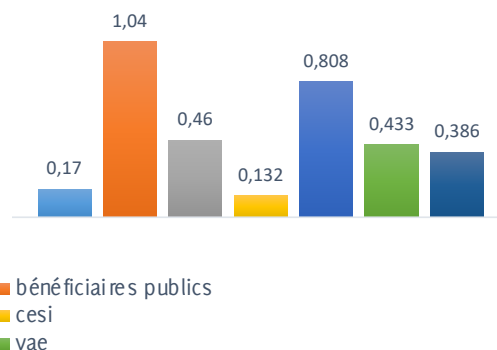


LA RÉPARTITION DES PROJETS ET DES SUBVENTIONS TOUTS BÉNÉFICIAIRES

NOMBRE DE PROJETS



MONTANTS PROGRAMMÉS EN K€

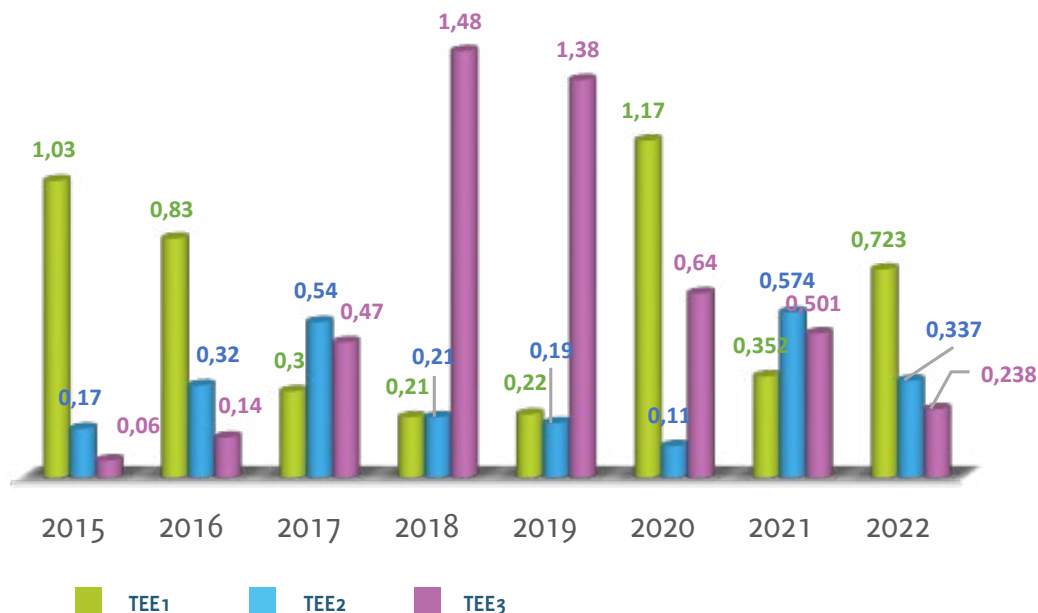


E) LES ACTES ATTRIBUTIFS

Durant l'année 2022 ce sont près de **517 actes** qui ont été établis par les services.

F) L'ÉVOLUTION DES CRÉDITS PROGRAMMÉS PAR MESURES EN M€

L'ÉVOLUTION DES CRÉDITS PROGRAMMÉS PAR MESURES EN M€

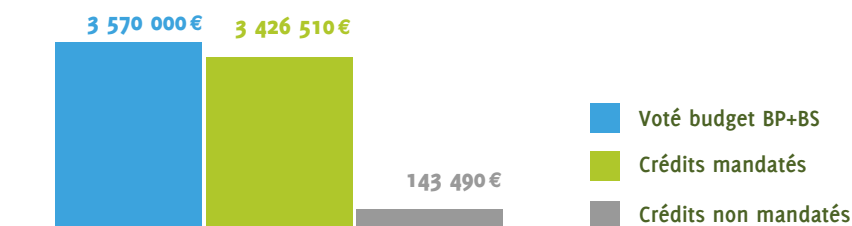


Durant les 2 premières années et la dernière année de programmation l'efficacité des bâtiments a mobilisé une majorité des crédits alors que durant les années 2018 et 2019 ce sont les aides à la rénovation de l'éclairage public qui ont prédominé. En 2022, 55% des crédits ont été affectés à l'efficacité énergétique. Les montants affectés aux énergies renouvelables demeurent bien supérieurs à ceux des années 2017-2020.



Les mandatements en chiffres (Hors FEDER)

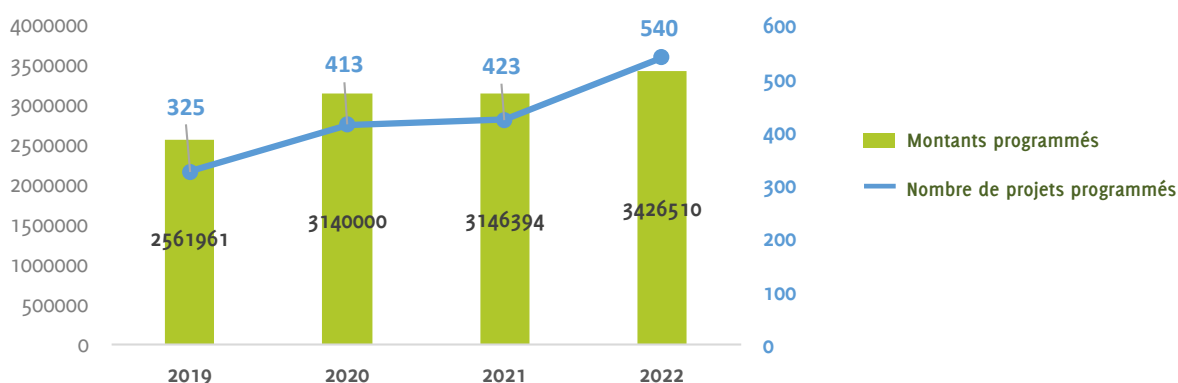
A) LES MONTANTS PRÉ-MANDATÉS



En 2022, le taux de consommation des Crédits investissement et fonctionnement s'est élevé à 95,98%. Pour l'investissement ce taux est porté à 99,97%.

En 2022, 3,426 M€ ont été mandatés (hors Feder). À titre d'information 8,5 M€ de crédits Feder et 20M€ de dépenses ont été certifiés et proposés au mandatement par l'AUE.

B) LE NOMBRE DE PRÉ-MANDATS

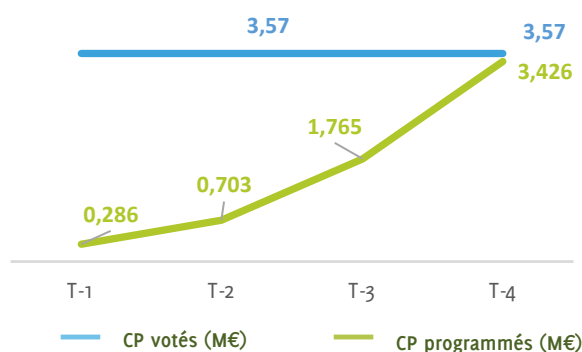


En 2022 540 pré-mandatements ont été effectués par l'AUE. Le nombre de mandats a augmenté de 27% et les montants correspondants de 9%.

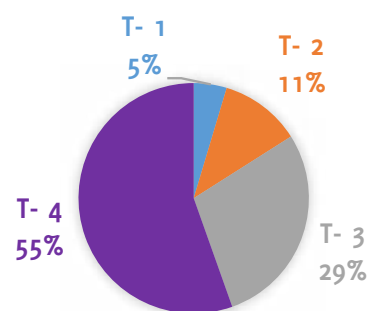
C) L'ÉVOLUTION DES MANDATEMENTS DURANT L'ANNÉE 2022

Comme les deux années précédentes 84% des mandatements se sont concentrés sur les 2 derniers trimestres. En 2022, 55% des mandatements ont été effectués durant les mois d'octobre et novembre.

ÉVOLUTION MONTANTS MANDATÉS PAR TRIMESTRES



ÉVOLUTION DES TAUX DE MANDATEMENTS PAR TRIMESTRE



D) LE STOCK D'AP ET D'AE AU 31 DÉCEMBRE 2022

Le stock d'AP au 31 décembre 2022 s'élève à **5,25 M€** (hors convention Edf) répartis de la façon suivante :

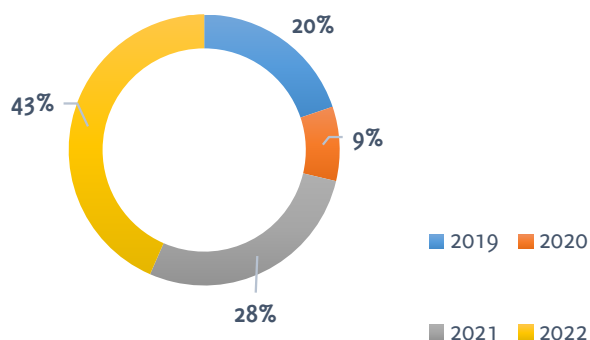
	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
3213 CPER	40 000 €		40 000 €
3310 CPER	2 650 000 €	20 000 €	2 670 000 €
3311 Cadre de compensation	2 360 000 €	180 000 €	2 540 000 €
TOTAL	5 050 000 €	200 000 €	5 250 000 €

1) Le toilettage des crédits

À l'occasion de la Décision modificative n °2 adopté par l'Assemblée de Corse en décembre 2022, le département a proposé de **désaffecter 560 000 € dans le cadre du toilettage budgétaire**. Ces désaffectations correspondent à des sous réalisations ou à des abandons de projets.

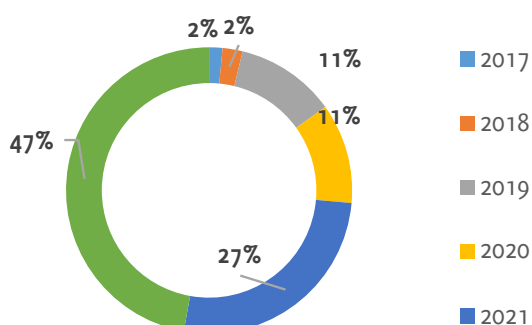
2) La répartition du stock AP par millésimes

PROGRAMMES 3212-3311



Le stock d'AP du cadre de compensation s'élève à **2 370 000 €** au 31 décembre 2022. Les AP antérieures à 2022 constituent 47 % du stock d'AP. Le stock n'est donc pas constitué d'anciennes AP.

PROGRAMMES 3213-3310



Concernant les lignes 3213 et 3310, le stock d'AP s'élève à **2 650 000 €** au 31 décembre 2022. Les AP antérieures à 2020 constituent 15 % du stock d'AP, celles de 2020 et 2021 38% du stock et celles de 2022 47%. Le stock est constitué à 85% d'AP relevant des millésimes de 2020 à 2022.



Le FEDER

A) L'AUE SERVICE INSTRUCTEUR DE NOMBREUSES MESURES

Dans le cadre du PO Feder 2014-2020, par arrêté du Président du Conseil Exécutif de Corse et du Préfet de Corse portant désignation des services instructeurs, l'Agence a été désignée pour assurer l'instruction des mesures suivantes :

Axes	Mesures	Compétence AUE fixée par le PO FEDER	Instruction AUE par arrêté de désignation des services instructeurs lorsque la CdC et l'OEC sont bénéficiaires ainsi que pour les projets sélectionnés par les ITI
Axe 4 Accompagner la transition vers une société à faible teneur en carbone	4a Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables	AUE	
	4c Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement.	AUE	
	4c ITI		CAPEA-CAB-Porto Vecchio/ Bonifacio
	4e Favoriser les stratégies de développement à faible émission de carbone pour tous les types de territoires, en particulier les zones urbaines, y compris la promotion d'une mobilité urbaine multimodale durable et des mesures d'adaptation au changement climatique destinées à l'atténuer		CdC
AXE 5 Préserver et valoriser durablement les atouts environnementaux et culturels du territoire	5b Favoriser les investissements destinés à remédier à des risques spécifiques, en garantissant une résilience aux catastrophes et en développant des systèmes de gestion des situations de catastrophe		OEC
AXE 8 Assistance technique FEDER			CdC
AXE 10 REACT UE Favoriser la réparation de la crise dans le contexte de la pandémie COVID-19 et préparer une relance numérique verte et résiliente de l'économie	13 I 2 Accélérer la transition vers une relance durable et une croissance durable -Énergie renouvelable -Éclairage public -Efficacité énergétique	AUE	
AXE 10 REACT UE Favoriser la réparation de la crise dans le contexte de la pandémie COVID-19 et préparer une relance numérique verte et résiliente de l'économie	13 I 2 Accélérer la transition vers une relance durable et une croissance durable -Mobilité		CdC

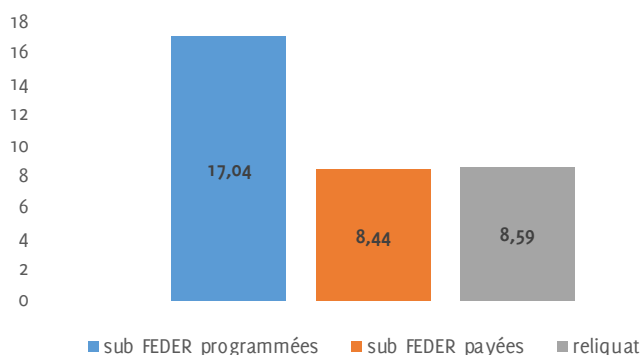
B) LE BILAN DE LA PROGRAMMATION AU 31 DÉCEMBRE 2022

1) Les projets instruits par l'AUE relevant de ses prérogatives énergie

Au 31 décembre 2022 14 projets ont été programmés sur les mesures énergie renouvelable 4a et efficacité énergétique 4c : Les investissements éligibles de ces projets présentés aux instances de programmation s'élèvent à **41,5M€**.

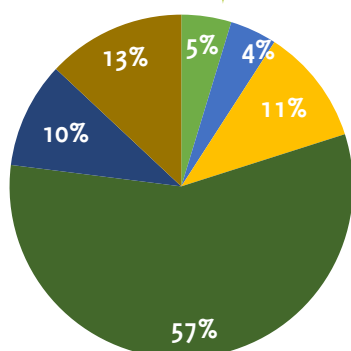
Les subventions FEDER (4a 4c) :

L'AVANCEMENT DU PO FEDER « MESURES AUE 4A ET 4C »

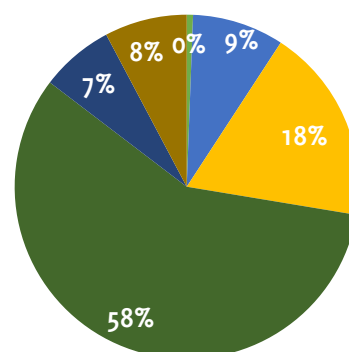


Sur la période ce sont **17,04 M€** de subventions FEDER qui ont été programmés. Au 31 décembre 2022, 50% du FEDER a été mandaté, le reste à mandater (8,59M€) devra l'être durant l'année 2023.

La répartition des Montants FEDER programmés :

SUBVENTIONS FEDER
PAR TYPOLOGIE DE PROJETS

- Solaire thermique + hydro
- Bois Énergie
- Éclairage Public
- Rénovation logement social
- Rénovation tertiaire public
- Ehpad

COÛT TOTAL ÉLIGIBLE
PAR TYPOLOGIE DE PROJETS



Les mandatements 2022 :

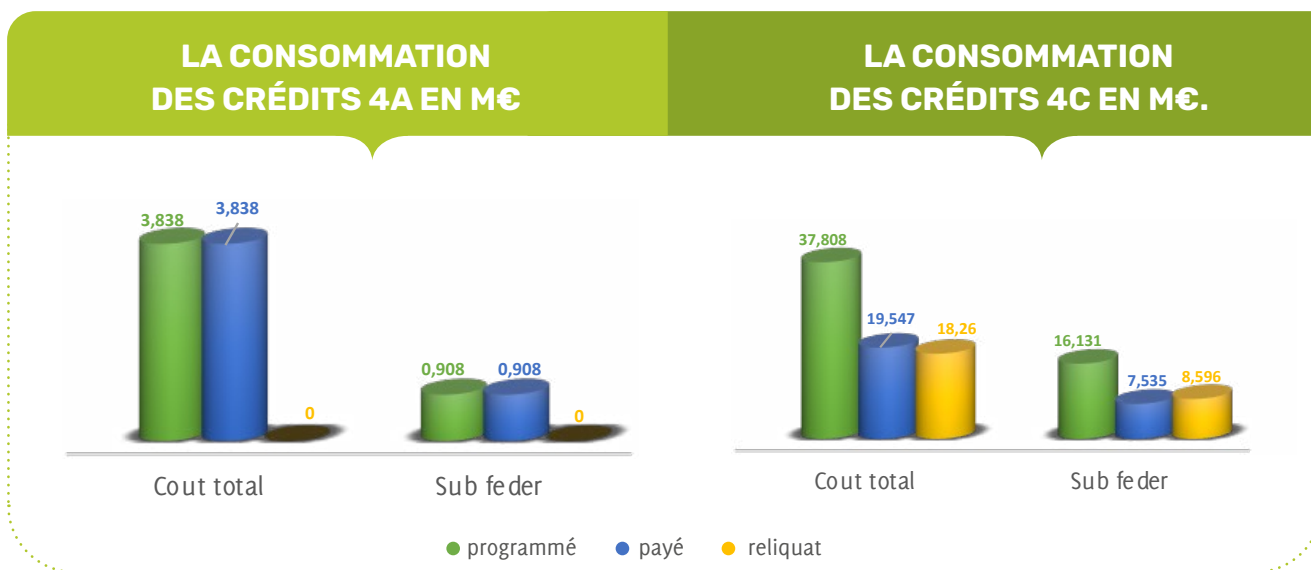
En 2022, ce sont 7 dossiers qui ont été certifiés pour un montant de dépenses éligibles de **11,4 M€** de subvention de **4,15 M€**.

L'ensemble de ces certifications a nécessité de nombreux contrôles des pièces justificatives afférentes aux procédures de marché public fournies par les bénéficiaires. En effet,

les Procédures établies par l'Autorité de Gestion imposent un contrôle systématique du respect des principes de la commande publique pour les dossiers bénéficiant d'un financement Feder.

Ce contrôle exhaustif, relativement chronophage, a été effectué par le responsable des marchés de l'Agence.

Le bilan au 31 décembre 2022 :



Les subventions relevant du REACT UE :

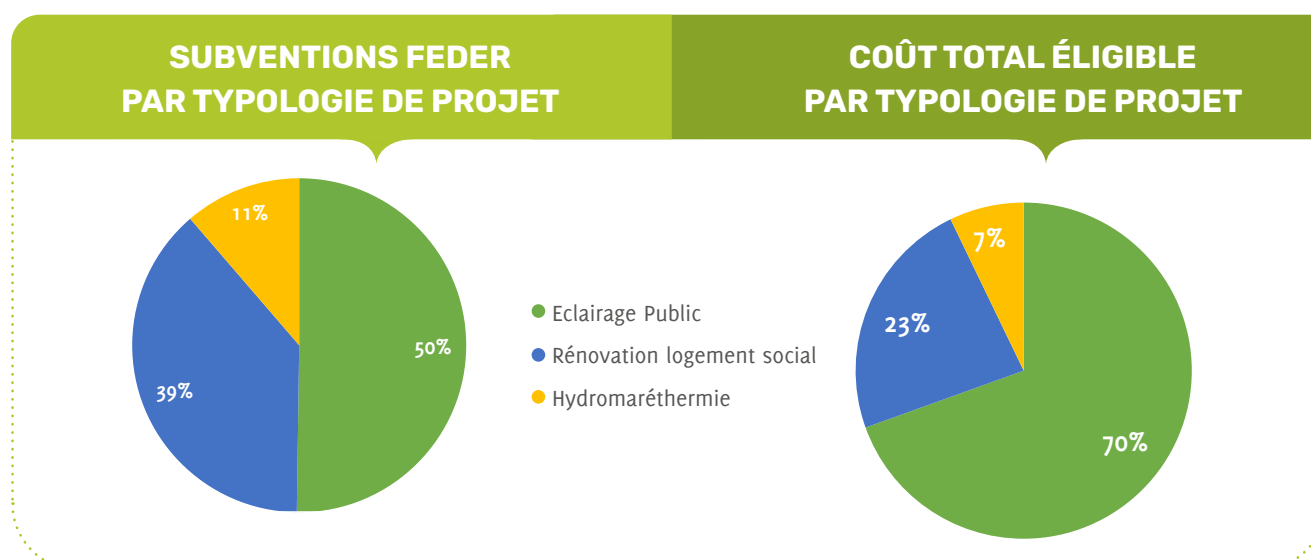
En 2022, des projets ont été programmés au titre du REACT UE dont l'objectif est de favoriser la réparation de la crise dans le contexte de la pandémie COVID-19 et préparer une relance numérique verte et résiliente de l'économie.

Sur son périmètre de compétence l'Agence a programmé 6

projets dont le cout total éligible s'élève à **18,5 M€** pour un montant de subvention de **6,5M€**.

Compte tenu de la programmation tardive et de l'avancement de ces opérations, aucune certification de dépenses n'a pu être effectuée en 2022.

La répartition des montants REACT UE programmés :



Les contrôles en 2022 :

1 audit de la SAEML Corse Bois Énergie a été opéré en 2022 après échantillonnage par la CCIC. À l'issue de la période contradictoire, un reversement a été demandé d'un montant de 4000 € pour ce projet dont le versement FEDER est de 789 000€. Ce contrôle a mobilisé 3 personnels de l'Agence durant une vingtaine de jours et 6 réunions dont 2 avec l'Autorité de Contrôle.

2) L'instruction des projets hors mesures relevant des compétences de l'AUE

En 2022, ce sont **5 projets** qui ont été instruits par l'AUE et proposés à la programmation à hauteur de **7,7M€ de FEDER**.

MESURES	BÉNÉFICIAIRE	TYPES DE PROJETS	NBRE DE PROJETS INSTRUITS EN 2022	MONTANT FEDER M€
Mesure 4e (FEDER)	CdC	Modernisation de 3 Gares	1	3,5
Mesure 4C ITI (FEDER)	3 ITI	Efficacité énergétique	1	0,63
13i0S3 (FEDER REACT UE)	CdC et Pays de Balagne	Mobilité aménagement des gares	4	3,589
			6	7,719

Les Montants cumulés sur la période (FEDER+REACT UE)

Au titre des mesures 4a 4c et React UE, sur la période 2017-2022, les montants suivants ont été programmés :

CÔUT TOTAL PROGRAMMÉ	SUBVENTIONS
60 M€	23,85 M€



LA COMMANDE PUBLIQUE

Le Département Intervention assure la **coordination et l'exécution des procédures liées à la passation de l'ensemble des marchés publics** conformément à la législation en vigueur, en coopération avec les différents services.

Cette action repose sur les principales missions suivantes :

- Définition et recensement des besoins des services.
- Préparation, passation de l'ensemble des marchés publics (fournitures, services, travaux).
- Suivi de l'exécution des marchés publics.
- Suivi administratif, juridique et financier des marchés.
- Veille juridique permettant de suivre au plus près les évolutions législatives, réglementaires et jurisprudentielles.

Actions mises en place en 2022

En 2022, la responsable marché public a participé à la rédaction, au lancement et à la notification de **48 procédures de marchés publics**.

La responsable marché a également supervisé les commandes générées par les **37 marchés à bons de commande** notifiés les années précédentes. Pour rappel ces marchés passés sous la forme d'accords-cadres mono attributaire permettent d'effectuer les commandes récurrentes en facilitant le travail des services tout en générant des économies d'échelles.

Par ailleurs, dans cadre de la mission de suivi d'exécution des marches a été assuré **le contrôle de 350 Certificats de Service Fait**, soit 350 contrôle des marchés, préalable nécessaire à la mise en paiement des factures.

Enfin, le Département Intervention, a effectué une quinzaine de contrôles et certifications des procédures marchés publics imposés par l'Autorité de Gestion dans le cadre de l'instruction et des certifications de dépenses FEDER.

Procédures lancées en 2022

Strates H.T.	PROCÉDURES 2022			
	Lancées	Notifiées	En cours de procédure	Classées sans suite
< 39 999,99 €	42	40		2
de 40.000,00 à 220.999€ H.T	4	3	1	0
> 221.000,00 €	2	1	1	0
TOTAL	48	44	2	2



NATURE DES MARCHÉS LANCÉS EN 2022

Marchés Publics de Fournitures	15
Marchés Publics de Services	41
Marchés Publics de Travaux	0
TOTAL	48



AUE



LA DIRECTION DE COMMUNICATION

LA DIRECTION DE

LA COMMUNICATION (3 SALARIÉS EN CDI)



LAETITIA DESCOÏN-CUCCHI

Directrice de la Communication



STÉPHANE ACQUAVIVA

Chargé de Communication (CDD)



MARIE BACCI

Chargée de Communication



MARIA-FRANCESCA

CANAVELLI

Chargée de Communication (CDD)



ALIONA NICOLAÏ

Chargée de Communication



LES MISSIONS

L'équipe de la Direction de la communication est chargée d'élaborer et de mettre en œuvre la communication externe et interne de l'AUE.

LES OBJECTIFS

L'Agence s'est dotée d'une stratégie de communication destinée à affirmer son identité, à clarifier ses missions auprès de l'ensemble des publics cibles, et également à fédérer les équipes en interne.

Elle se décline autour de 6 axes prioritaires :

Axe N°1 - Affirmer l'identité de l'AUE et faire connaître ses missions.

Axe N°2 - Informer sur les services proposés par l'AUE.

Axe N°3 - Sensibiliser le grand public aux écogestes via des messages d'intérêt général.

Axe N°4 - Sensibiliser le grand public via des événements, des temps forts.

Axe N°5 - Renforcer la présence digitale de l'AUE sur le web.

Axe N°6 - Informer et fédérer les équipes en interne.



AXE N°1

AFFIRMER L'IDENTITÉ DE L'AUE ET FAIRE CONNAÎTRE SES MISSIONS



La communication institutionnelle de l'Agence doit permettre au grand public, aux professionnels et aux partenaires de l'AUE de mieux la positionner dans son écosystème. Il s'agit d'affirmer son identité d'acteur public de la transition écologique de la Corse.

PLATE-FORME DE MARQUE, LIGNE ÉDITORIALE

ET NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE

L'AUE dispose désormais de trois outils stratégiques pour affirmer son identité et faire connaître ses missions. Amorcée en 2021, via l'élaboration de la Plateforme de marque, la construction de l'identité visuelle et verbale de l'Agence s'est poursuivie en 2022 à travers l'élaboration d'une Ligne éditoriale et d'une nouvelle Charte graphique.

PLATEFORME DE MARQUE

Rédigée au terme d'un travail participatif mobilisant l'ensemble des salariés lors d'un séminaire interne, **la Plateforme de marque est le document de référence qui constitue le socle identitaire et stratégique de l'AUE.**

Elle définit la philosophie de l'Agence, sa raison d'être, et édicte désormais les critères qui constituent son identité :

LA MISSION : L'AUE, l'acteur public de la transition écologique de la Corse.

LA VISION : En fédérant les acteurs nous réussirons à faire de la Corse un territoire exemplaire et pionnier dans la transition écologique.

LES VALEURS : Intérêt général, Engagement, Expertise, Proximité, Responsabilité.

LA PROMESSE : L'AUE à fiancu à voi pe a transizione ecologica !

LA LIGNE ÉDITORIALE

Ce document assure la cohérence entre la Plateforme de marque et la production des contenus de l'AUE. Elle est le fil conducteur qui détermine **les thèmes que va traiter l'Agence, sa manière de communiquer, le niveau de langage et le ton qu'elle va utiliser.**

La Ligne Éditoriale définit ainsi :

LE POSITIONNEMENT DE L'AUE : L'AUE se positionne en proximité auprès des différents acteurs pour faire de la Corse un territoire exemplaire et pionnier dans la transition écologique. Elle propose son expertise via :

Aides financières / prestation de conseil et expertise / analyse et production de données / messages d'intérêt général.

LES CIBLES DE L'AUE : Particuliers, professionnels/associations, collectivités

LES SUPPORTS DE COMMUNICATION : Site internet / Réseaux sociaux / Newsletter / Médias classiques / Conférences de presse

LES CONTENUS : Articles web / Photos / Vidéos / Brochures

LES THÈMES ET SUJETS D'EXPERTISES DE L'AUE :

Thème principal : la transition écologique de la Corse

Thèmes secondaires : aménagement du territoire / transition énergétique / aides financières / accompagnement et prestations de conseil / production et analyse de données.

LES OBJECTIFS :

Objectif principal : affirmer l'identité de l'AUE & engager nos cibles

Objectifs secondaires : Guider les cibles vers nos dispositifs d'aides et prestations d'accompagnement pour le passage à l'acte / gagner de la notoriété / informer & conseiller / Rassurer.

LE TON : Expert & accessible / Informatif & impactant / Bienveillant & pédagogique / Engagé & responsable.

LE COCON SÉMANTIQUE ET LES MOTS-CLÉS

LE PLANNING ÉDITORIAL

Les salariés de l'AUE respectent ainsi le style, les expressions et le champ lexical définis par l'Agence dans ses productions et dans ses prises de parole.

LA CHARTE GRAPHIQUE

En 2022, à l'occasion de ses 10 ans, l'AUE a décidé d'adopter **une nouvelle identité visuelle** en intégrant **un bloc marque** en complément de son logo institutionnel. Il vise à mieux affirmer son identité propre et d'être un élément décisif dans sa reconnaissance ainsi qu'à dynamiser son image.

Ce bloc marque est composé de :

- l'acronyme AUE contenant une forme stylisée de la Corse
- l'emblème : un cercle rayonnant
- le nom complet de l'Agence

Dans l'ensemble on retrouve l'idée d'une Agence dynamique engagée en tant qu'acteur public de la transition écologique de la Corse.

En complément, **une Charte graphique** a été établie pour définir l'ensemble des éléments et des règles à respecter pour décliner la nouvelle identité visuelle de l'AUE en matière de :

- Ligne graphique
- Papeterie (papier à en-tête, carte de correspondance, carte de visite)



- Presse (Communiqué de presse)
- Bureautique (Power Point, signature mail)
- Logo dispositifs (ORELI, TROPH'énergies)
- Goodies

CAMPAGNE INSTITUTIONNELLE

« MISSIONS DE L'AUE »

Dans le droit fil de sa stratégie de communication et afin de faire connaître sa nouvelle identité, l'AUE a mené en 2022 une campagne de communication multisupports.

Ainsi en mai et en décembre le grand public a pu à la fois découvrir le bloc marque de l'AUE et identifier les missions assurées par l'Agence au moyen de différents outils. Cette campagne a été diffusée via des spots radio, des spots TV sur France 3 Corse Via Stella, des spots diffusés dans les cinémas, des insertions presse et des insertions web et réseaux sociaux.



GOODIES DE L'AUE

Comme chaque année, pour gagner en notoriété, l'Agence a procédé au marquage et à la distribution d'objets à l'effigie de l'AUE à ses propres salariés et au grand public lors de manifestations.



AXE N°2

INFORMER SUR LES SERVICES PROPOSÉS PAR L'AUE



La communication opérationnelle de l'Agence vise à informer ses cibles (particuliers, collectivités, entreprises) sur les 3 différents types de services qu'elle propose :

- conseils aux collectivités, aux professionnels et aux porteurs de projets,
- aides et dispositifs de soutiens financiers,
- collecte, production et analyse de données.

Cela se traduit par des campagnes de communication grand public et également d'outils plus ciblés (brochures, lettre d'information, Fiches opérations exemplaires, mailing, réunions de terrain, rencontres avec les acteurs du territoire etc....).

CAMPAGNES RELATIVES AUX DISPOSITIFS DE MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE (CONVENTION AUE-EDF)

En 2022, l'Agence a créé 6 campagnes de communication relatives aux actions de Maîtrise de l'Énergie confiée à l'AUE par EDF au titre du Comité MDE.

Cela s'est traduit par des diffusions sur différents supports de presse écrite, de radios locales, sur les écrans de France 3 Corse Via Stella, ainsi que sur le site internet de l'Agence et ses réseaux sociaux.

2 campagnes destinées au grand public :

- Campagne « Rénovation énergétique des maisons individuelles - ORELI » (juin et octobre)
- Campagne « Solaire thermique individuel » (juin)

4 campagnes ciblées en direction des entreprises, associations et collectivités :

- Campagne « Solaire Thermique collectif » (septembre et octobre)
- Campagne « Bois Énergie » (novembre)
- Campagne « Rénovation énergétique des bâtiments collectifs » (octobre et novembre)
- Campagne « Rénovation de l'éclairage public » (novembre)



2 CAMPAGNES GRAND PUBLIC

4 CAMPAGNES CIBLÉES

CAMPAGNE « AIDE À L'ACHAT DE VAE »

L'Agence a communiqué pour mettre en lumière son dispositif d'aide à l'achat de Vélos à Assistance Électrique (VAE) destiné à encourager la population à faire évoluer ses comportements vers une mobilité plus durable. Plus

ieurs campagnes grand public ont été diffusées sur des supports de presse écrite, le site internet de l'Agence et ses réseaux sociaux en juillet, août et septembre 2022 lors de la Semaine européenne de la mobilité.

BROCHURE « DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT DE L'AUE »

L'Agence a élaboré et diffusé une brochure qui vise à faire connaître les dispositifs d'accompagnement techniques et financiers de l'AUE. Destinée aux particuliers, professionnels et collectivités, elle est diffusée par les techniciens de l'Agence lors de manifestations et de réunions de terrain.

LES FICHES « OPÉRATIONS EXEMPLAIRES »

L'AUE souhaite valoriser auprès de ses différentes cibles les opérations exemplaires qu'elle a soutenues. Les fiches « Opérations exemplaires » sont diffusées auprès des particuliers, collectivités et professionnels au format papier mais aussi via la Newsletter de l'Agence et ses Réseaux Sociaux.

AUE

AGENCE RÉGIONALE D'ÉNERGIE ET DE CLIMAT
PUBLIQUE ET ÉNERGIE DE CORSE

U SOLE

Aide à l'installation d'un chauffe-eau solaire individuel

110 opérations aidées en 2021 pour un montant total de 1 400 000 €



Pourquoi agir ?

L'eau chaude représente entre 10 et 15% de la consommation énergétique d'un logement. Consommer moins d'énergie permet de réduire les dépenses énergétiques et d'augmenter le confort. L'eau chaude est une énergie gratuite et largement disponible en Corse. Le soleil.

Bénéficiaire

Particulier résident en maison (résidence principale ou secondaire, neuve ou en rénovation)

Partenaires financiers

Centre territorial de compensation (CC2) et l'État au travers de Maitrimoine® (après versement par EDF, mais constituant un soutien public financé par les charges de service public de l'énergie)

Bilan en chiffres

110 opérations aidées en 2021
10000 kWh d'électricité économisés par an et 1,5 tonnes d'équivalent CO2 évitées par an

Coût 4999 € en moyenne

Aides financières

jusqu'à 1 450 € par système « Maitrimoine® » selon un maximum de 5 kWh de bonus de la situation de ménage

Partenaires financiers

Xavier CASABIAN a été lauréat du concours Tech'Énergie 2021. Découvrez le témoignage vidéo en scannant le QR Code.

Pour en savoir plus : www.aue.corsica

AUE

AGENCE RÉGIONALE D'ÉNERGIE ET DE CLIMAT
PUBLIQUE ET ÉNERGIE DE CORSE

U RINNOVU ENERGETICU

Efficacité Énergétique des Bâtiments

Pour répondre aux enjeux énergétiques et environnementaux du secteur des Bâtiments en Corse, l'AUE, EDF et l'ADEME lancent l'Appel à Projets (Efficacité Énergétique des Bâtiments) qui concerne à savoir : constructions neuves à très hautes performances énergétiques ; procédés de construction / rénovation à faible impact de carbone ; rénovations globales BBC ou BBC compatibles ; rénovations globales BBC ou BBC compatibles de logements sociaux.

Entre 2016 et 2021, 10 PROJETS ont été accompagnés en phase travaux et 30 PROJETS en phase étude !

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ÎLE-ROUSSE BALAGNE



Pourquoi agir ?

Depuis l'instauration de l'étiquette de l'Éco-Bâtiment (anciennement DPE) par le Ministère des Ressources Énergétiques et du Climat, la Communauté de Communes de l'Île-Rousse Balagne (CCIB) souhaite traduire sa politique de développement durable en proposant à la rénovation globale de ce bâtiment, une des opérations de haute performance énergétique visant à la fois la réduction de l'empreinte carbone de la CCIB, le confort de ses agents, et le maintien de ses charges de fonctionnement.

Détail des travaux effectués

- isolation performante des murs par l'extérieur
- isolation performante des toitures
- mise en place d'isolations et fenêtres isolées pour le gain énergétique du confort d'été
- la production de chaleur par une PAC air/eau performante
- la production d'eau chaude par un chauffe-eau thermodynamique
- la gestion du renouvellement d'air par une VMC hygro
- la mise en place de systèmes d'éclairage performants

Pour en savoir plus : www.aue.corsica

Partenaires financiers

PRC (CCIB/ADP)

Bilan en chiffres

- Énergie primaire économisée : 3,5 kwh/kwh
- Émission CO2 : près de 20 tonnes évitées
- Énergie finale économisée : 1,4 kwh/kwh
- Gain énergétique : plus de 5,5 %

Coût de l'opération 267 448 €

Financement

CCIB (CCIB/ADP) : 112 000 € (sur 2 ans de financement)

AUE

AGENCE RÉGIONALE D'ÉNERGIE ET DE CLIMAT
PUBLIQUE ET ÉNERGIE DE CORSE

U VOSTRU LUME IN PAESE

Rénovation de l'Éclairage Public

L'Appel à Projets Éclairage Public lancé par l'AUE et EDF vise à soutenir les opérations exemplaires de l'éclairage public dans le cadre d'un projet de rénovation globale. L'éclairage public représente un enjeu énergétique, environnemental et financier important pour la Corse. Il représente 30 à 50% de la facture d'électricité communale et constitue une des premières sources de nuisances lumineuses.

De 2016 à 2021, cet appel à projets a permis d'accompagner 1 428 PROJETS pour plus de 39 000 points lumineux.

COMMUNE DE CORTE




Pourquoi agir ?

Face à la dégradation d'un équipement de l'éclairage public, la commune de Corte a été lauréate de l'Appel à Projets Éclairage Public lancé par l'AUE et EDF en 2019 pour réaliser une rénovation exemplaire et innovante de la partie la plus sensible de l'éclairage public, les points lumineux LED qui ont permis de réaliser plus de 20% des économies d'énergie dans une démarche « Éclairage 2020 ».

Partenaires financiers

CCIB (CCIB/ADP) / Agg. M20 (2019)

Bilan en chiffres

- Gain énergétique : 25 %
- Gain sur la facture d'électricité : près de 140 000 €
- Émission CO2 : 24 tonnes équivalent CO2 évitées par an

Coût de l'opération 1 303 541 €

Financement

CCIB (CCIB/ADP) : 100 000 € (sur 2 ans de financement)
M20 (M20) : 1 203 541 €

Description technique de l'opération

Avant travaux

- 101 points lumineux sur 112 à rénover
- Consommation : 214 200 kWh
- Rendement : 100 lm/W

Après travaux

- 101 points lumineux rénovés en une gestion centralisée centralisée
- 101 points lumineux sur 101 rénovés
- Consommation : 100 100 kWh
- Rendement : 162 lm/W

Pour en savoir plus : www.aue.corsica

LA LETTRE DE L'OREGES

Chaque année l'agence publie le recueil des données collectées et analysées par l'Observatoire Régional de l'Énergie et des Gaz à Effets de Serre (OREGES), qu'elle héberge. Il s'agit d'améliorer les connaissances techniques des professionnels et également de développer des outils d'aide à la décision notamment pour les élus locaux.

La Lettre est diffusée en version numérique via une campagne d'e-mailing et également en version papier.



Édition 2021

www.aue.corsica

Le système énergétique de la Corse 2020

U sistema energeticu di a Corsica 2020



Puissance MW	
Centrales thermiques	344,3
TAC	165
Interconnexions	110
Champs PV sans stockage	138,3
Onduleurs PV	5
PV en toiture (sans stockage)	26,7
Champs PV avec stockage	30,4
Grande hydraulique	199
Petite hydraulique	29,3
Barrage	4,1
Panis solaires	4

Puissance totale Erd - kWh MW	
Chauffages bois	
Productions de plaquettes	
Dépôts pétroliers	
Dépôts GPL	

AXE N°3 | SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC VIA DES MESSAGES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL



L'AUE délivre des messages d'intérêt général pour sensibiliser le grand public aux écogestes permettant de **lutter contre le réchauffement climatique et améliorer la qualité de l'air**.

CAMPAGNE DE PROMOTION DE LA MOBILITÉ ACTIVE

« Muvemucci altrimenti »

L'Agence a poursuivi en 2022 sa campagne destinée à sensibiliser la population ainsi que les collectivités et les entreprises à la nécessité de bouger autrement en privilégiant la marche, l'usage de la trottinette ou du vélo pour respecter les règles de distanciation sociale, préserver la qualité de l'air, son budget et son bien-être.

La campagne a été diffusée sur des supports de presse écrite, sur les radios locales, sur le site internet de l'Agence et ses réseaux sociaux au mois de mars 2022.

Des supports ont également été diffusés sur nos réseaux sociaux pour indiquer que l'AUE accompagne les collectivités dans le développement de la mobilité active et les entreprises dans la réalisation de leur plan de mobilité.



CAMPAGNE D'INCITATION À L'ÉCO CONDUITE

« Muvemucci altrimenti »

Pour réduire les impacts environnementaux du seul secteur des transports, responsable de près d'un tiers des émissions de gaz à effet de serre, il devient urgent de faire évoluer nos modes de déplacements et de changer nos comportements. En 2022, l'AUE a poursuivi son opération de communication visant à encourager la population à adopter un comportement de conduite plus responsable.

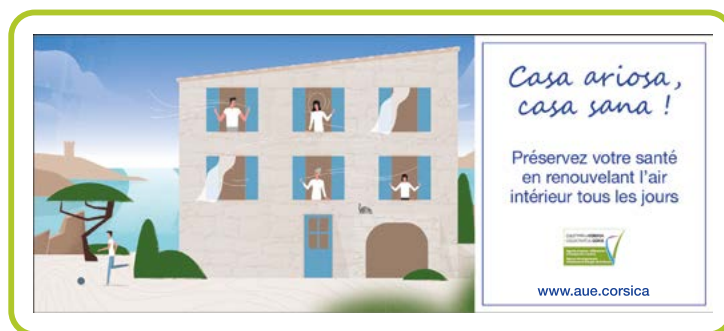
Une campagne grand public a été diffusée via les radios locales, France 3 Corse Via Stella, le site internet et les réseaux sociaux de l'Agence en avril et mai 2022.



CAMPAGNE DE SENSIBILISATION

À LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR

Depuis le contexte sanitaire lié à la pandémie, la campagne lancée en 2019 afin de sensibiliser sur l'importance de la qualité de l'air intérieur est devenue plus que jamais d'actualité. En avril 2022 l'AUE a poursuivi et amplifié sa campagne via les radios locales, France 3 Corse Via Stella, les réseaux sociaux, la Newsletter et le site web de l'AUE.



CAMPAGNE D'INCITATION

À LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

Porté par l'EcoCO² en partenariat avec l'AUE, le programme SEIZE propose aux entreprises et collectivités corses des outils gratuits et sur-mesure pour connaître et comprendre leur consommation d'énergie et ensuite agir pour mieux la maîtriser.

Dans le cadre de cette campagne de sensibilisation, des supports ont été diffusés sur la Newsletter, le site internet et les réseaux sociaux de l'AUE, entre janvier et décembre 2022. Une grande campagne a été diffusée sur les radios régionales en janvier 2022. Plusieurs ateliers de formation et sensibilisation aux gestes des économies d'énergie ont été organisés sur tout le territoire.

« SEIZE Corsica »



▲ Participation de Christian MARIANI, ambassadeur du programme SEIZE au sein de l'AUE, à l'émission Via Nova en juin 2022.

◀ Le programme SEIZE a été présenté aux professionnels de la santé, par Marie Dominique PAOLI de l'AUE, lors de la Journée Régionale « Pour une santé écoresponsable, penser les établissements de demain ».

AXE N°4 | GAGNER DE LA NOTORIÉTÉ, CRÉER DES TEMPS FORTS



La communication événementielle de l'AUE permet de créer des temps forts qui mettent en lumière l'Agence, ses missions et les acteurs publics, privés, ou simples particuliers qui s'engagent au quotidien pour la transition énergétique de la Corse et de l'aménagement de son territoire. Il s'agit notamment de Colloques, Séminaires, Journées d'information et d'animation, Concours, réunions de terrain etc...

CONCOURS « TROPH'ÉNERGIES »

Comme chaque année, l'AUE a organisé son jeu-concours digital afin de mettre en valeur et récompenser les porteurs de projets exemplaires réalisés en Corse au cours de l'année. Ces projets portent sur le développement des énergies renouvelables, la maîtrise de l'énergie, l'amélioration de la qualité de l'air, ou sur la mobilité durable. Après sélection du Jury, les meilleurs projets de chaque catégorie ont été soumis aux votes des internautes via des vidéos de présentation diffusées sur la Page Facebook de l'Agence du 27 janvier au 03 février 2022.

L'Édition 2022 a été une belle réussite avec :

- **2 022 mentions j'aime** sur les vidéos durant le Concours TROPH'énergies
- **17 934 vues** des vidéos sur la période du concours,
- **8 128 interactions** avec les vidéos,
- **153 mentions j'aime** supplémentaires sur la page de l'AUE soit environ 3 % d'augmentation pour un total de 5 035 abonnés.

Engagés dans la
Transition Énergétique
de la Corse ?

Candidatez...
Gagnez !

jusqu'à
10 000 €



CONCOURS
FACEBOOK

5 CATÉGORIES • 13 TROPHÉES

PARTICULIERS • PROFESSIONNELS • ASSOCIATIONS • COLLECTIVITÉS • COUP DE POUCE

TROPH'
énergies

ALATA

CANDIDAT N°1
Patrick Vanni

- OBJECTIF : Améliorer le confort de vie et réduire les factures d'énergie.
- OPÉRATION : Rénovation énergétique globale d'un bâtiment.
- RÉSULTAT : Augmentation du confort, baisse des factures d'énergie.

CUNCORSU REGIONALE 2022 TROPH' énergies

ÎLE-ROUSSE

CANDIDAT N°3
Communauté de Communes Île-Rousse Balagne

- OBJECTIF : Augmenter le confort des occupants, baisse de la consommation et des factures d'énergie, labélisation BBC.
- OPÉRATION : Rénovation énergétique globale labélisée BBC.
- RÉSULTAT : Augmentation du confort des occupants, baisse de la consommation et des factures d'énergie.

CUNCORSU REGIONALE 2022 TROPH' énergies

NOVELLA

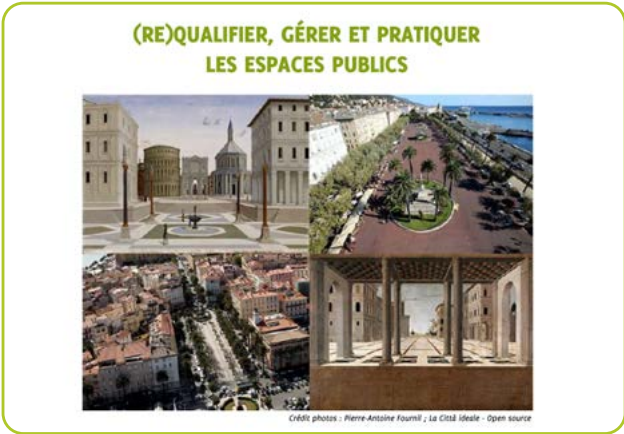
CANDIDAT N°2
Hôtel-restaurant Accendi Pipa

- OBJECTIF : Réduire les factures d'énergie, réduire l'impact environnemental.
- OPÉRATION : Installation d'une chaudière à bois performante en remplacement d'une vieille chaudière au fioul.
- RÉSULTAT : Baisse de 50% des factures d'énergie.

CUNCORSU REGIONALE 2022 TROPH' énergies

COLLOQUE « VILLE ET ESPACE PUBLIC »

La 2^e édition du colloque organisé par l’AUE a eu lieu le 4 mai 2022 et a réuni 9 intervenants et 70 participants au Palais des Congrès d’Ajaccio. Plusieurs tables rondes ont donné lieu à des échanges nourris entre collectivités, élus, techniciens et professionnels sur la façon d’aménager les centres-villes et les nouvelles mobilités.



CORSICA BIKE FESTIVAL

En septembre dernier, l’AUE est devenue le partenaire privilégié de l’Office de Tourisme Intercommunal Ile-Rousse – Balagne dans le cadre de l’organisation de la première édition du Corsica Bike Festival. Durant 2 jours, 3 salariés de l’Agence ont animé un stand dédié à la promotion de la mobilité active et notamment du Vélo à Assistance Électrique.

Consciente de l’enjeu que représente le développement de ces nouveaux types de mobilité, l’Agence a décidé d’organiser un grand jeu-concours à destination des visiteurs du festival. Via une simple inscription, ces derniers ont pu tenter leur chance afin de remporter un vélo à assistance électrique, mis en jeu pour l’occasion.

L’évènement a rencontré un franc succès avec plus de 400 inscriptions !

Les salariés présents en ont également profité pour procéder à la distribution de goodies de l’Agence et à la diffusion d’informations autour des dispositifs d’aide de l’AUE comme l’aide à l’achat d’un VAE.





Depuis 2012, date de création de sa Page Facebook, l'AUE porte une attention toute particulière à la communication digitale. Cette année, l'Agence a fait le choix d'une présence renforcée sur les plateformes numériques pour donner de la visibilité à son activité, maintenir le lien avec ses publics cibles et pour gagner en notoriété en se faisant connaître auprès d'un public plus large.

L'Agence dispose d'un site internet et de réseaux sociaux qu'elle anime tout au long de l'année pour informer sur ses dispositifs et ses actions, ainsi que d'une Newsletter numérique mensuelle.

LE SITE INTERNET

Le site internet est l'élément central de la stratégie digitale de l'AUE. C'est le site qui héberge les contenus que l'Agence partage sur ses réseaux sociaux et sa Newsletter.

Cette année, le site www.aue.corsica a enregistré :

- **102 399 visiteurs**, pour 90 073 en 2021 (+13,7%),
- **478 745 pages consultées**, pour 433 370 l'an passé (+10,5%).



LES RÉSEAUX SOCIAUX

Les réseaux sociaux ont bouleversé la communication traditionnelle, en passant d'un modèle descendant à un modèle conversationnel. Ils appellent un ton différent, moins officiel et une réactivité immédiate.

L'Agence est présente sur plusieurs réseaux sociaux. Elle peut ainsi s'adresser à ses différents publics cibles avec des contenus et des langages adaptés à chacun.



FACEBOOK est le réseau social central de la communication de l'AUE car il est aujourd'hui encore celui qui regroupe le plus d'utilisateurs. La plupart des collectivités locales y sont présentes afin de créer un lien de proximité avec le public. Il permet de s'adresser aux adultes et aux tranches d'âge les plus larges, il est également possible d'y organiser des Concours et d'y faire de la publicité ciblée à destination des différentes catégories de population résidant en Corse. Ce réseau social offre donc une large possibilité de ciblage lors de la réalisation de campagne sponsorisée : âge, sexe, lieu de résidence, lieu visité, langue parlée, centres d'intérêt... Ce niveau de précision de paramétrage permet d'atteindre de manière plus juste la cible visée et de délivrer ainsi le bon message au bon interlocuteur.



La communauté de l'AUE présente sur ces réseaux sociaux s'est développée en 2022 :

Page Facebook : 5 169 abonnés (5 035 à en 2021), soit une augmentation de 2,7 %.

Page LinkedIn : 701 abonnés (433 en 2021), soit une évolution positive de 61,9 %.

Compte Twitter : 588 abonnés (544 en 2021), correspondant à une évolution de 8 %.

Chaîne Youtube est restée stable avec 14 abonnés et 1 242 vues.



TWITTER est le 2^e réseau social le plus utilisé par les collectivités locales. Il permet de s'adresser à des cibles plus institutionnelles et professionnelles: journalistes, personnalités publiques, collectivités, élus, communautés de communes, entreprises, associations... En comparaison avec les autres réseaux sociaux, Twitter appelle à davantage de réactivité et de spontanéité, se voulant au fait de l'actualité en temps réel.



LINKEDIN est le réseau social des professionnels par excellence. Il est idéal pour communiquer auprès d'une cible BtoB (quand l'AUE veut s'adresser aux entreprises ou aux chefs d'entreprises pour leur proposer ses dispositifs de conseil et/ou de soutien financier). Par ailleurs, LinkedIn a également pour vocation de mettre en avant le travail réalisé par les collaborateurs de l'AUE et de mettre en lumière les parcours et compétences divers de ceux-ci. C'est aussi sur ce réseau qu'il convient de privilégier la diffusion d'offres d'emplois en tant qu'employeur.

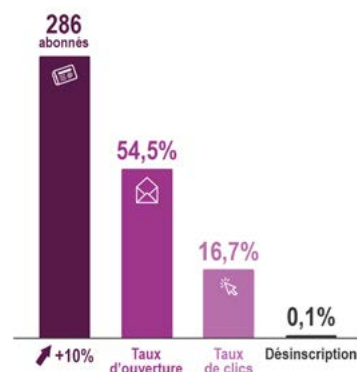


YOUTUBE permet à l'AUE d'héberger ses vidéos en un lieu unique que les abonnés peuvent suivre. Ces dernières prennent une place de plus en plus importante dans la communication.

LA NEWSLETTER EXTERNE

Le lancement de la première newsletter mensuelle de l'Agence a été opéré à l'été 2021. Tous les derniers jeudis du mois les abonnés (collectivités et professionnels) peuvent désormais retrouver les actualités de l'AUE, connaître les dispositifs de soutien financier qu'elle propose, savoir comment ses experts peuvent les accompagner et accéder aux données produites et analysées par l'Agence.

Ce nouvel outil est entièrement réalisé en interne et chaque équipe de l'Agence participe au Comité de Rédaction. En 2022, elle a été adressée à 286 abonnés et a réalisé les statistiques suivantes (moyennes) :





La Communication interne constitue un axe de travail stratégique au sein de l'AUE, dont les équipes sont réparties sur 4 sites distincts. Elle se traduit par l'élaboration d'actions et de supports de communication destinés à informer les salariés, à développer l'esprit d'équipe et à favoriser le bien-être au travail.

NEWSLETTER « A LEIA »

Depuis l'édition de septembre 2021, et son passage au numérique, la ligne éditoriale de la newsletter interne est dédiée à la mise en valeur des salariés et de leur travail. De nouvelles rubriques accompagnent désormais les « Actualités RH », comme « 1 journée avec... » qui permettent de suivre le travail quotidien d'un collègue afin de valoriser ses tâches et ses missions ou encore « Incontru » qui propose aux lecteurs le portrait chinois d'un collaborateur.

L'année 2022, a été dense et très positive pour A Leia, entièrement réalisée en interne avec :

- 12 réunions du Comité de rédaction (Direction de la communication et RH),
- De multiples déplacements sur le terrain aux côtés des collègues,
- 10 éditions mensuelles,
- De 5 à 6 rubriques par édition,
- 54 articles ou contenus diffusés,
- 25 éditions hors-série,
- Une audience de 55 salariés,
- Un taux d'ouverture moyen de 87%,
- Un taux de clic moyen de 65%



LIVRET D'ACCUEIL

Développé en collaboration avec les Ressources Humaines, ce document synthétique a pour objectif de faciliter l'intégration des nouveaux salariés. Il leur dispense les informations principales à retenir sur les missions, l'organisation et la culture de l'Agence. Véritable guide pratique, il a pour ambition de permettre aux nouvelles recrues de prendre rapidement leurs marques au sein de l'AUE.



TROMBINOSCOPE

Le trombinoscope est l'annuaire illustré des coordonnées de l'ensemble du personnel de l'Agence, classé par services. Il permet d'identifier rapidement une personne et de mettre un visage sur un nom et un poste grâce aux portraits des salariés. Ce document a vocation à évoluer au gré des arrivées et des départs et a été actualisé régulièrement en 2022.



LA WEB-SÉRIE « U MO MISTIERU À L'AUE HÈ... »

Toujours dans l'objectif de fédérer, d'informer en interne et de permettre à l'ensemble des collaborateurs de l'Agence de mieux se connaître, 4 nouveaux épisodes de la web-série ont été produits à l'été 2022.

Ils ont été diffusés par le biais de la newsletter interne « A Leia ». Ces petits clips vidéo sont de style très moderne et d'une durée d'environ 2 minutes. Ils permettent chacun, à un salarié, de répondre à plusieurs questions portant sur son parcours professionnel et académique, c'est aussi pour lui, l'occasion d'expliquer ses mission à l'AUE, et ses motivations à rejoindre l'équipe.



ATELIER « SANTÉ & BIEN-ÊTRE » DE L'AUE

Dans le cadre des actions prévues par le Document Unique des Risques Professionnels de l'AUE et dans le but de s'inscrire dans une véritable démarche de Qualité de Vie au Travail, en 2022 l'Agence a décidé de mettre en place des rendez-vous trimestriels sur le thème de la santé et du bien-être.

Le premier atelier dédié à la découverte de la sophrologie, organisé au mois de mai, a rencontré un beau succès avec une quinzaine d'inscriptions au compteur !



SÉMINAIRE INTERNE 2022

Temps fort de la vie interne de l'Agence, il a rassemblé tous les personnels et s'est déroulé les 13 et 14 juin avec une première journée dédiée à l'élaboration d'outils et de méthodes destinés à assurer la mise en œuvre et le suivi des objectifs du futur Contrat d'objectifs et de performances (COP), passé entre l'AUE et la Collectivité de Corse. Ce travail a été l'occasion pour la Direction et la Présidence de présenter les objectifs et indicateurs fixés à chaque service. Après une session de travail dédiée à la rédaction d'une synthèse de projet de méthodologie envisagée, chaque service a présenté sa restitution du travail effectué. Cet exercice a permis d'associer tous les personnels à la construction du COP, qui a vocation à devenir un document structurant pour l'Agence. Pour la seconde journée, tous les salariés de l'Agence ont été invités à participer à une journée conviviale de sortie en mer.



ÉDITION 2022 DE L'ARBRE DE NOËL

Après l'annulation des deux dernières éditions à cause de la crise Covid, l'évènement a eu lieu le mercredi 14 décembre et a permis de rassembler les salariés, leurs conjoints et leurs enfants pour partager un moment de convivialité dans l'ambiance des fêtes de fin d'année.





ANNEXES



Listes des subventions instruites par l'AUE et des marchés publics en cours.

A LE FONCTIONNEMENT

LE PROGRAMME 3310 - CADRE DE COMPENSATION TERRITORIAL

Bénéficiaires	Commune de réalisation	Opérations	Montant Subvention
Qualitair corse	Corti	Financement de l'association agréée de surveillance de la qualité de l'air : Qualitair Corse 2022	130 000,00 €
TOTAL			130 000,00€

B L'INVESTISSEMENT

LE PROGRAMME 3310 - CPER

Bénéficiaires	Commune de réalisation	Opérations	Montant Subvention
SIEEP HC	Bastia	Diagnostic de l'éclairage public de 5 communes (Barretali-Brandu-Centuri-Luri-Morsiglia)	5 775,00 €
SIEEP HC	Bastia	Diagnostic de l'éclairage public de 25 communes	31 500,00 €
SIEEP HC	Vignale	Diagnostic de l'éclairage public de la commune de vignale	4 130,00 €
Commune de Calacuccia	Calacuccia	Diagnostic de l'éclairage public de la commune	5 950,00 €
Commune de Santa Maria di Lota	Commune de Santa Maria di Lota	Rénovation exemplaire de l'éclairage public communal (80 points lumineux)	141 300,00 €
Commune de Santa Pietro di tenda	Commune de Santa Pietro di tenda	Rénovation exemplaire de l'éclairage public communal (152 points lumineux)	45 600,00 €
Office Public de l'Habitat de la Collectivité de Corse	Bastia	Restructuration et réhabilitation d'un immeuble du centre ancien en 4 logements sociaux à Bastia 11 Rue des Mulets	89 749,06 €
Commune de Bonifacio	Bunifaziu	Rénovation énergétique des bâtiments constituant le groupe scolaire et la crèche	354 383,00 €
SAS Rose Epine	Lumiu	Diagnostic énergétique d'une maison de maître en vue de l'aménagement de chambres d'hôtes	805,00 €
Commune de Tolla	Todda	Diagnostic énergétique d'un bâtiment communal pour la rénovation de 4 logements	1 960,00 €
Commune d'Ajaccio	Ajaccio	Diagnostic énergétique de 5 bâtiments de la Commune	13 780,25 €
SA Cliniques d'Ajaccio	Ajaccio	Installation solaire photovoltaïque en autoconsommation et de récupération de chaleur de la nouvelle clinique à Ajaccio	144 466,20 €
SCI Andreani immobiliers	I Prunelli di Fiumorbu	Étude préalable pour réhabilitation de la chute hydraulique de la FORTEF	5 913,60 €
SAS Société nouvelle des établissements BAGHEERA	Linguizetta	Production d'eau chaude sanitaire solaire pour alimenter un mobile home de l'établissement BAGHEERA	1 374,90 €
Evelyne TARABON	Cervioni	Production d'eau chaude sanitaire solaire pour 5 bungalows en location saisonnière (7,8 m²)	2 741,22 €
SARL Vacances Azur Corsica	A Ghisunaccia	Production d'eau chaude sanitaire solaire pour un bloc sanitaire du campig u casone (8 m²)	6 720,00 €
SAS Les roches blanches	Portivechju	Production d'eau chaude sanitaire solaire d'une villa à usage locatif (4 m²)	1 961,62 €
Catherine POGGI BIDALI PIANELLI	Umetu	Production d'eau chaude sanitaire solaire pour un camping (16 m²)	9 120,00 €

LE PROGRAMME 3310 - CPER

Bénéficiaires	Commune de réalisation	Opérations	Montant Subvention
SAS Piatana	Umetu	Production d'eau chaude sanitaire 6 logements de la résidence piatana (8 m ²)	4 763,00 €
SARL MONDOLONI	Umetu	Production d'eau chaude sanitaire 5 logements de la résidence piatana (8 m ²)	4 511,00 €
SARL turchinu macchia	sotta	Production d'eau chaude sanitaire solaire d'une villa à usage locatif (5,4 m ²)	3 077,00 €
Relais de Bravone	Linguizetta	Production d'eau chaude sanitaire pour une résidence touristique (13,8 m ²)	7 728,80 €
Communauté de communes Ile-Rousse Balagne	L'Isula	Étude programmatique technico-économique d'une chaufferie biomasse	2 275,00 €
SAS CAP Marchini	Bastia	Réalisation d'un audit énergétique du bâtiment existant destiné à la création d'un hôtel bioclimatique	4 284,00 €
SAS Pumonti	Lecci	Production d'eau chaude sanitaire solaire pour les 30 chambres de l'hôtel Pumonti (48 m ²)	23 386,40 €
Ingénierie touristique hôtelière	Lecci di Portiveghju	Étude de faisabilité pour l'installation d'une production d'eau chaude solaire pour 40 chambres du grand hôtel de Cala Rossa.	4 200,00 €
Syndicat de copropriété Albitreccia 1	Bastia	Audit énergétique de l'immeuble "Albitreccia 1" composé de 28 logements	8 299,20 €
Commune de Ghisonaccia	A Ghisonaccia	Rénovation énergétique du bâtiment communal donsimoni	57 457,38 €
SARL ROSE EPINE	Lumiu	Rénovation énergétique d'une maison de maître du 17ème siècle	98 807,99 €
SAEM AIR CORSICA	Aiacciu	Étude de faisabilité énergétique des bâtiments administratifs et techniques et dernier niveau du bâtiment de piste à Campo dell'Oro	8 750,00 €
SAS A STORIA	Sulinzara	Étude de faisabilité économique visant à couvrir 100% des besoins thermiques d'un futur hôtel	5 600,00 €
Association régionale pour le Développement de projets Agro-écologiques en Corse	Aghjone	Étude juridique pour le montage de sociétés dédiées au projet de méthanisation agricole de Vaccaghja Energia	39 936,00 €
Camping ARUTOLI	Portivechju	Production d'eau chaude sanitaire solaire pour alimenter un bloc sanitaire Arutoli (12 m ²)	6 583,50 €
Société hôtelière de pinarello	Sainte lucie de porto vecchio	Production d'eau chaude sanitaire solaire pour 2 blocs de 3 mini villas résidence u paesolu (8 m ²)	4 953,96 €
Auberge CORALLI	Sartene	Production d'eau chaude sanitaire solaire pour couvrir les besoins de la buanderie et de la cuisine de l'auberge (10 m ²)	5 172,20 €
SAS SAGONE RESORT	Sagone	Étude de faisabilité d'une installation solaire pour le camping	4 550,00 €
SARL SAN GIOVANNI	Portivechju	Production d'eau chaude sanitaire solaire pour l'hôtel (36 m ²)	17 520,00 €
SARL VILLATA	Santa Lucia di Portivechju	Production d'eau chaude sanitaire solaire pour un bloc sanitaire du camping (4 m ²)	1 658,50 €
ERBA ROSSA DEVELOPPEMENT	Umetu	Production d'eau chaude sanitaire solaire pour un bloc sanitaire du camping Erba Rossa (13,8 m ²)	10 626,00 €
SARL Camping de la trinité	Bunifaziu	Réalisation d'une installation d'eau chaude sanitaire pour alimentation d'un bloc sanitaire du camping la trinité (12 m ²)	3 840,00 €
SAEML Corse Bois Energie	Corti	Réalisation d'une étude du réseau de chaleur de Corti.	14 400,00 €
Commune de Casevecchie	Casevecchie	Diagnostic de l'éclairage public de la commune	4 550,00 €

B/ L'INVESTISSEMENT

LE PROGRAMME 3310 - CPER

Bénéficiaires	Commune de réalisation	Opérations	Montant Subvention
Le Saint Flor	San Fiorenzu	Installation d'un système d'eau chaude solaire pour alimenter un hôtel pavillonnaire de 3 logements (12 m ²)"	2 503,00 €
Centre Régional des OEuvres Universitaires et Scolaires (CROUS de Corse)"	Corti	Mission d'audit énergétique de cinq résidences du CROUS de Corse :	63 840,00 €
Commune de Taglio Isolaccio	Tagliu è Isulacciu	Étude programmatique d'Avant-Projet pour rénovation de la mairie et du groupe scolaire	15 750,00 €
sitec	Aiacciu	Étude d'optimisation énergétique comprenant l'installation d'une télécommande GTC pour la climatisation réversible et l'utilisation de la technologie AGRID pour l'analyse de la MDE	3500,00 €
TOTAL			1 299 752,78 €

LE PROGRAMME 3311 - CADRE DE COMPENSATION

Bénéficiaires	Commune de réalisation	Opérations	Montant Subvention
22081	Communauté d'agglomération du Pays Ajaccien	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m ²	1 450,00 €
22082	Communauté de communes de SPELUNCA LIAMONE	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
22083	Communauté de Communes du SUD CORSE	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
22084	Communauté de Communes du SUD CORSE	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m ²	1 450,00 €
22085	Communauté d'agglomération de la PIEVE DE L'ORNANO	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
22086	Communauté de Communes de CALVI BALAGNE	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
22087	Communauté d'agglomération de la PIEVE DE L'ORNANO	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
22088	Communauté d'agglomération de la PIEVE DE L'ORNANO	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m ²	1 450,00 €
22089	Communauté de Communes de MARANA GOLO	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
22090	Communauté de Communes de MARANA GOLO	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m ²	1 450,00 €
22091	Communauté de Communes de FIUM'ORBU CASTELLU	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés inférieure à 4 m ²	950,00 €
22092	Communauté de Communes de MARANA GOLO	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m ²	1 450,00 €
22093	Communauté de Communes de L'ORIENTE	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
22094	Communauté de Communes de la PIEVE DE L'ORNANO	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m ²	1 450,00 €
22095	Communauté de Communes de MARANA GOLO	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc inférieure à 4 m ²	800,00 €

B/ L'INVESTISSEMENT

LE PROGRAMME 3311 - CADRE DE COMPENSATION - SUITE

Bénéficiaires	Commune de réalisation	Opérations	Montant Subvention
22096	Communauté d'agglomération de BASTIA	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc inférieure à 4 m ²	800,00 €
22097	Communauté de Communes de l'ILE ROUSSE BALAGNE	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
22098	Communauté de Communes de la PIEVE DE L'ORNANO	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m ²	1 450,00 €
22099	Communauté de Communes du SUD CORSE	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc inférieure à 4 m ²	800,00 €
22100	Communauté de Communes de la COSTA VERDE	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
22101	Communauté de Communes du SUD CORSE	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
22102	Communauté de Communes de MARANA GOLO	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m ²	1 450,00 €
22103	Communauté de Communes du SUD CORSE	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m ²	1 450,00 €
22104	Communauté de Communes PASQUALE PAOLI	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
22149	Communauté de Communes de FIUMORBU CASTELLU	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
22150	Communauté de Communes de MARANA GOLO	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m ²	1 450,00 €
22151	Communauté de Communes de l'ILE ROUSSE BALAGNE	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
22152	Communauté de Communes du SUD CORSE	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m ²	1 450,00 €
22153	Communauté de Communes de MARANA GOLO	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m ²	1 450,00 €
22154	Communauté d'agglomération du Pays Ajaccien	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m ²	1 450,00 €
22155	Communauté d'agglomération de BASTIA	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
22156	Communauté de Communes du Centre Corse	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
22157	Communauté d'agglomération de la PIEVE DE L'ORNANO	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc inférieure à 4 m ²	800,00 €
22158	Communauté d'agglomération de BASTIA	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
22159	Communauté de Communes de Spelunca Liamone	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
Corse Locations Scooter - CLS	Santa Lucia di Mercurio	1.6 Aides à l'achat de Vélos à Assistance Electrique-vélocistes	7 500,00 €
APPeBIKE	Aiacciu	1.6 Aides à l'achat de Vélos à Assistance Electrique-vélocistes	34 500,00 €
Cycles 20	Bastia	1.6 Aides à l'achat de Vélos à Assistance Electrique-vélocistes	19 500,00 €
Cycles Orsini	Biguglia	1.6 Aides à l'achat de Vélos à Assistance Electrique-vélocistes	52 500,00 €
DC CORSE (Velo Shop) .	Furiani	1.6 Aides à l'achat de Vélos à Assistance Electrique-vélocistes	22 000,00 €
GPA Sport (Intersport Ajaccio)	Aiacciu	1.6 Aides à l'achat de Vélos à Assistance Electrique-vélocistes	4 000,00 €

B/ L'INVESTISSEMENT

LE PROGRAMME 3311 - CADRE DE COMPENSATION - SUITE

Bénéficiaires	Commune de réalisation	Opérations	Montant Subvention
JMC Cycles	U Viscuvatu	1.6 Aides à l'achat de Vélos à Assistance Electrique-vélocistes	2 000,00 €
Kolok (Insulabike)	Portivechju	1.6 Aides à l'achat de Vélos à Assistance Electrique-vélocistes	5 000,00 €
Mondovélo Cycles Foata	Portivechju	1.6 Aides à l'achat de Vélos à Assistance Electrique-vélocistes	3 000,00 €
OLIBIKE2A	Aiacciu	1.6 Aides à l'achat de Vélos à Assistance Electrique-vélocistes	2 000,00 €
Orchidée (Intersport Propriano)	Prupia	1.6 Aides à l'achat de Vélos à Assistance Electrique-vélocistes	4 000,00 €
Rout'Evasion Cycles	Aiacciu	1.6 Aides à l'achat de Vélos à Assistance Electrique-vélocistes	5 500,00 €
SAB Intersport Gamm Vert (Intersport Calvi)	Calvi	1.6 Aides à l'achat de Vélos à Assistance Electrique-vélocistes	6 500,00 €
SAS Disseteuno (Giant store)	Aiacciu	1.6 Aides à l'achat de Vélos à Assistance Electrique-vélocistes	22 000,00 €
SCDA (Decathlon)	Sarrola Carcopino	1.6 Aides à l'achat de Vélos à Assistance Electrique-vélocistes	22 000,00 €
Sport Sud (Intersport Porto-Vecchio)	Portivechju	1.6 Aides à l'achat de Vélos à Assistance Electrique-vélocistes	4 000,00 €
Sud Evasion (Intersport Furiani)	Furiani	1.6 Aides à l'achat de Vélos à Assistance Electrique-vélocistes	18 000,00 €
M.Benjamin ACQUAVIVA	Aiacciu	Achat d'un Vélo à Assistance Electrique pour assurer les visites médicales à domicile	899,75 €
Bernadette PIETRI "U Bambinu"	Aiacciu	Achat d'un Vélo à Assistance Electrique pour les besoins de l'activité du magasin	616,88 €
SARL COTE PLACE	Ota	Achat d'un Vélo à Assistance Electrique mis à disposition des salariés	707,50 €
SARL La trattoria du marché	Bastia	Achat d'un Vélo à Assistance Electrique pour l'activité de livraison à domicile	463,40 €
SARL Cala di Greco	Bunifaziu	Achat de cinq Vélos à Assistance Electrique et installation d'un rack de recharge pour l'hôtel	4 825,00 €
Julien GRANDSEIGNE (BH MULTI SERVICES)	Bastia	Achat d'un Vélo à Assistance Electrique pour assurer les déplacements	964,75 €
Commune CASTIRLA	Castirla	Achat de cinq Vélos à Assistance Electrique (complément subvention)	1 465,00 €
22105	Communauté d'agglomération de BASTIA	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 9000 Wc.	6 000,00 €
22106	Communauté d'agglomération de la PIEVE DE L'ORNANO	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000 Wc.	6 000,00 €
22107	Communauté d'agglomération du Pays Ajaccien	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000 Wc.	6 000,00 €
22108	Communauté de Communes de FIUM'ORBUI CASTELLU	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 9000 Wc.	6 000,00 €
22109	Communauté de Communes de l'ALTA ROCCA	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 6000 Wc.	6 000,00 €

B/ L'INVESTISSEMENT

LE PROGRAMME 3311 - CADRE DE COMPENSATION - SUITE

Bénéficiaires	Commune de réalisation	Opérations	Montant Subvention
22110	Communauté de communes de la PIEVE DE L'ORNANO	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 6000 Wc.	6 000,00 €
22111	Communauté d'agglomération du CAP CORSE	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 6000 Wc.	6 000,00 €
22112	Communauté de Communes de CALVI BALAGNE	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 9000 Wc.	6 000,00 €
22113	Communauté d'agglomération du Pays Ajaccien	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 9000 Wc.	6 000,00 €
22114	Communauté de Communes de CELAVU PRUNELLI	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 6000 Wc.	6 000,00 €
22115	Communauté de Communes de FIUM'ORBU CASTELLU	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 6000 Wc.	6 000,00 €
22116	Communauté de Communes du CAP CORSE	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000 Wc.	4 500,00 €
22117	Communauté de Communes du SUD CORSE	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 6000 Wc.	6 000,00 €
22118	Communauté de Communes du SARTENAIS VALINCO	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000 Wc.	4 500,00 €
22119	Communauté de communes de la PIEVE DE L'ORNANO	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000 Wc.	4 500,00 €
22120	Communauté de communes de FIUM'ORBU CASTELLU	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 9000 Wc.	6 000,00 €
22121	Communauté de Communes de CALVI BALAGNE	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 6000 Wc.	6 000,00 €
22122	Communauté de Communes de la PIEVE DE L'ORNANO	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 6000 Wc.	6 000,00 €
22123	Communauté d'agglomération de BASTIA	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 9000 Wc.	6 000,00 €
22124	Communauté de Communes de CELAVU PRUNELLI	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000 Wc.	4 500,00 €
22125	Communauté de Communes de MARANA GOLO	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 6000 Wc.	6 000,00 €
22126	Communauté d'agglomération du Pays Ajaccien	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 9000 Wc.	6 000,00 €
22127	Communauté d'agglomération du Pays Ajaccien	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 6000 Wc.	6 000,00 €

B/ L'INVESTISSEMENT

LE PROGRAMME 3311 - CADRE DE COMPENSATION - SUITE

Bénéficiaires	Commune de réalisation	Opérations	Montant Subvention
22128	Communauté de Communes du SUD CORSE	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000 Wc.	4 500,00 €
22129	Communauté d'agglomération de BASTIA	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000 Wc.	6 000,00 €
22130	Communauté de Communes de l'ILE ROUSSE BALAGNE	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 9000 Wc.	6 000,00 €
22131	Communauté de Communes de FIUM'ORBU CASTELLU	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 6000 Wc.	6 000,00 €
22132	Communauté d'agglomération de BASTIA	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000 Wc.	4 500,00 €
22133	Communauté d'agglomération de BASTIA	Production d'électricité photovoltaïque raccordée réseau sur une habitation individuelle d'une puissance de 4800 Wc.	4 800,00 €
22134	Communauté de Communes de la COSTA VERDE	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 6000 Wc.	6 000,00 €
22135	Communauté de Communes de l'ALTA ROCCA	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 6000 Wc.	6 000,00 €
22136	Communauté de Communes de MARANA GOLO	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 6000 Wc.	6 000,00 €
22137	Communauté de Communes de PASQUALE PAOLI	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 6000 Wc.	6 000,00 €
22138	Communauté de Communes de PASQUALE PAOLI	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 6000 Wc.	6 000,00 €
22139	Communauté de Communes de la PIEVE DE L'ORNANO	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 6000 Wc.	6 000,00 €
22140	Communauté de Communes de la PIEVE DE L'ORNANO	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 6000 Wc.	6 000,00 €
22141	Communauté de Communes du NEBBIU CONCA D'ORO	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 6000 Wc.	6 000,00 €
22142	Communauté de Communes de l'ALTA ROCCA	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000 Wc.	6 000,00 €
22143	Communauté de Communes de MARANA GOLO	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000 Wc.	4 500,00 €
22145	Communauté de Communes de l'ALTA ROCCA	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 6000 Wc.	6 000,00 €
22146	Communauté d'agglomération du Pays Ajaccien	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 6000 Wc.	6 000,00 €
22147	Communauté de Communes de MARANA GOLO	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 9000 Wc.	6 000,00 €

B/ L'INVESTISSEMENT

LE PROGRAMME 3311 - CADRE DE COMPENSATION - SUITE

Bénéficiaires	Commune de réalisation	Opérations	Montant Subvention
22148	Communauté de Communes de FIUM'ORBUI CASTELLU	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000 Wc.	4 500,00 €
22207	Communauté de Communes du SUD CORSE	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 2835 Wc.	4 252,50 €
22208	Communauté de Communes du SUD CORSE	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 9000 Wc.	6 000,00 €
22209	Communauté de Communes de MARANA GOLO	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation sur une habitation individuelle d'une puissance de 3200 Wc.	6 000,00 €
22210	Communauté d'agglomération de BASTIA	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 6000 Wc.	6 000,00 €
0136CUB	Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien	Prime travaux ORELI	11 520,00 €
0257BCA	Communauté de Communes de CALVI BALAGNE	Prime travaux ORELI	15 000,00 €
0364BUA	Communauté de Communes de Costa Verde	Prime travaux ORELI	15 000,00 €
0140AUB	Communauté de Communes de MARANA GOLO	Prime travaux ORELI	10 000,00 €
0216BCA	Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien	Prime travaux ORELI	13 380,00 €
0273CUB	Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien	Prime travaux ORELI	6 326,00 €
0331DUA	Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien	Prime travaux ORELI	5 925,00 €
0358DCA	Communauté de Communes d'ILE ROUSSE BALAGNE	Prime travaux ORELI	6 902,00 €
0369CMA	Communauté de Communes de L'ORIENTE	Prime travaux ORELI	1 020,00 €
0370CCA	Communauté de Communes de la Costa Verde	Prime travaux ORELI	2 800,00 €
0351BCB	Communauté de Communes de MARANA GOLO	Prime travaux ORELI	6 375,00 €
0322CCB	Communauté de Communes du SUD CORSE	Prime travaux ORELI	15 000,00 €
0326DCA	Communauté de Communes du CELAVU PRUNELLI	Prime travaux ORELI	15 000,00 €
0366BCB	Communauté d'agglomération de la PIEVE DE L'ORNANO	Prime travaux ORELI	15 000,00 €
0345CCB	Communauté de Communes de Costa Verde	Prime travaux ORELI	15 000,00 €
0365DMA	Communauté de Communes Marana-Golo	Prime travaux ORELI	15 000,00 €
0371BUB	Communauté de Communes de CASTAGNICCIA CASINCA	Prime travaux ORELI	2 000,00 €
0352DCB	Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien	Prime travaux ORELI	15 000,00 €
0368BCA	Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien	Prime travaux ORELI	15 000,00 €

B/ L'INVESTISSEMENT

LE PROGRAMME 3311 - CADRE DE COMPENSATION - SUITE

Bénéficiaires	Commune de réalisation	Opérations	Montant Subvention
0311CCA	Communauté de communes Nebbiu - Conca d'Oro	Prime travaux ORELI	15 000,00 €
0237DCA	Communauté de communes pasquale PAOLI	Prime travaux ORELI	13 628,00 €
0238DCA	Communauté de communes pasquale PAOLI	Prime travaux ORELI	15 000,00 €
0239DCA	Communauté de communes pasquale PAOLI	Prime travaux ORELI	11 100,00 €
0404DCA	Communauté d'agglomération de la PIEVE DE L'ORNANO	Prime travaux ORELI	15 000,00 €
0395DCB	Communauté de Communes Marana-Golo	Prime travaux ORELI	15 000,00 €
0385BCA	Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien	Prime travaux ORELI	15 000,00 €
22211	Communauté de Communes du CELAVU PRUNELLI	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000 Wc.	4 500,00 €
22212	Communauté de Communes du SUD CORSE	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 9000 Wc.	6 000,00 €
22213	Communauté de Communes du SUD CORSE	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 9000 Wc.	6 000,00 €
22214	Communauté d'agglomération du Pays Ajaccien	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000 Wc.	4 500,00 €
22215	Communauté de Communes de CASTAGNICCIA CASINCA	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000 Wc.	4 500,00 €
22216	Communauté d'agglomération de BASTIA	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation sur une habitation individuelle d'une puissance de 2100 Wc.	4 200,00 €
22217	Communauté de Communes de MARANA GOLO	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000 Wc.	6 000,00 €
22218	Communauté de Communes de SARTENAIS VALINCO	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000 Wc.	4 500,00 €
22219	Communauté de Communes de L'ALTA ROCCA	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 6000 Wc.	6 000,00 €
22220	Communauté de Communes de CASTAGNICCIA CASINCA	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 6000 Wc.	6 000,00 €
22221	Communauté de Communes du SUD CORSE	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 9000 Wc.	6 000,00 €
22222	Communauté de Communes de L'ALTA ROCCA	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000 Wc.	4 500,00 €
22223	Communauté de Communes de CASTAGNICCIA CASINCA	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000 Wc.	4 500,00 €
22224	Communauté de Communes de MARANA GOLO	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 6000 Wc.	6 000,00 €

B/ L'INVESTISSEMENT

LE PROGRAMME 3311 - CADRE DE COMPENSATION - SUITE

Bénéficiaires	Commune de réalisation	Opérations	Montant Subvention
22225	Communauté de Communes de FIUM'ORBU CASTELLU	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000 Wc.	4 500,00 €
22226	Communauté de Communes du SUD CORSE	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000 Wc.	4 500,00 €
22227	Communauté de Communes du NEBBIU CONCA D'ORO	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 6000 Wc.	6 000,00 €
22228	Communauté d'agglomération de BASTIA	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 6000 Wc.	6 000,00 €
22229	Communauté de Communes de FIUM'ORBU CASTELLU	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 9000 Wc.	6 000,00 €
22230	Communauté de Communes d'ILE ROUSSE BALAGNE	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 6000 Wc.	6 000,00 €
22231	Communauté d'agglomération de BASTIA	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 6000 Wc.	6 000,00 €
22232	Communauté d'agglomération du Pays Ajaccien	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 5920 Wc.	5 920,00 €
22233	Communauté d'agglomération du Pays Ajaccien	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 5920 Wc.	5 920,00 €
22234	Communauté d'agglomération du Pays Ajaccien	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 5920 Wc.	5 920,00 €
22235	Communauté de Communes de MARANA GOLO	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000 Wc.	4 500,00 €
22236	Communauté de Communes de la PIEVE DE L'ORNANO	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 6000 Wc.	6 000,00 €
22237	Communauté de Communes de CALVI BALAGNE	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 6000Wc.	6 000,00 €
22238	Communauté de Communes de la COSTA VERDE	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 6000 Wc.	6 000,00 €
22239	Communauté de Communes de MARANA GOLO	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 9000 Wc.	6 000,00 €
22240	Communauté de Communes de FIUM'ORBU CASTELLU	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 6000 Wc.	6 000,00 €
22241	Communauté de Communes de CELAVU PRUNELLI	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 5920 Wc.	5 920,00 €
22242	Communauté d'agglomération du Pays Ajaccien	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation sur une habitation individuelle d'une puissance de 2960 Wc.	5 920,00 €
22243	Communauté de Communes du SUD CORSE	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 6000 Wc.	6 000,00 €

B/ L'INVESTISSEMENT

LE PROGRAMME 3311 - CADRE DE COMPENSATION - SUITE

Bénéficiaires	Commune de réalisation	Opérations	Montant Subvention
22244	Communauté de Communes de FIUM'ORBU CASTELLU	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 8400 Wc.	6 000,00 €
22245	Communauté de Communes de MARANA GOLO	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 8100 Wc.	6 000,00 €
22246	Communauté de Communes de SPELUNCA LIAMONE	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 6000 Wc.	6 000,00 €
22247	Communauté de Communes de la PIEVE DE L'ORNANO	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 5920 Wc.	5 920,00 €
22248	Communauté de Communes du SUD CORSE	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 6000 Wc.	6 000,00 €
22249	Communauté d'agglomération du Pays Ajaccien	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 6000 Wc.	6 000,00 €
22250	Communauté de Communes du SUD CORSE	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 9000 Wc.	6 000,00 €
22251	Communauté de Communes de SPELUNCA LIAMONE	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000 Wc.	4 500,00 €
22252	Communauté de Communes de l'ALTA ROCCA	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 6000 Wc.	6 000,00 €
22253	Communauté de Communes de FIUM'ORBU CASTELLU	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 5625 Wc.	5 625,00 €
22254	Communauté de Communes de FIUM'ORBU CASTELLU	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 6000 Wc.	6 000,00 €
22255	Communauté de Communes de MARANA GOLO	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 6000 Wc.	6 000,00 €
22256	Communauté de Communes de la PIEVE DE L'ORNANO	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 9000 Wc.	6 000,00 €
22257	Communauté de Communes du CELAVU PRUNELLI	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 9000 Wc.	6 000,00 €
22258	Communauté de Communes du CELAVU PRUNELLI	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 6000 Wc.	6 000,00 €
22259	Communauté d'agglomération du Pays Ajaccien	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 5250 Wc.	5 250,00 €
22260	Communauté de Communes de la PIEVE DE L'ORNANO	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 4500 Wc.	4 500,00 €
22261	Communauté de Communes de MARANA GOLO	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 6000 Wc.	6 000,00 €

B/ L'INVESTISSEMENT

LE PROGRAMME 3311 - CADRE DE COMPENSATION - SUITE

Bénéficiaires	Commune de réalisation	Opérations	Montant Subvention
SARL SLTP	Letia	Achat d'un Vélo à Assistance Electrique pour assurer les trajets sur le site d'exploitation	993,56 €
SAS GCB	u borghu	Achat de 6 Vélos à Assistance Electrique pour les besoins de la clientèle	2 035,31 €
SELARL CYRNEVET	Bastia	Achat de 3 Vélos à Assistance Electrique mis à disposition des salariés	1 527,50 €
SARL le Cocotier	L'Isula	Achat d'un Vélo à Assistance Electrique mis à disposition des salariés	374,79 €
SARL AGRI NOSTRA	Afa	Achat d'un Vélo à Assistance Electrique mis à disposition des salariés	637,31 €
SARL le cercle	Calvi	Achat de 3 Vélos à Assistance Electrique mis à disposition des salariés pour assurer leurs déplacements	652,53 €
SAS U SOLE	Pruprà	Achat d'un vélo à assistance électrique	619,17 €
Association Compagnie Théâtrale premier acte	Santa Maria di Lota	Achat d'un Vélo à Assistance Electrique pour assurer les trajets sur le site d'exploitation	455,00 €
Marc BOCCALUPO CODACCIONI	Alata	Achat d'un vélo à assistance électrique	825,00 €
SCI Forcioli Conti	Coti Chjavari	Achat d'un vélo à assistance électrique	437,50 €
SARL Corsica Croisières	Afa	Achat d'un vélo à assistance électrique	708,13 €
22357	Communauté de communes de Marana-Golo	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc inférieure à 4 m ²	800,00 €
22358	Communauté d'agglomération du Pays Ajaccien	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés inférieure à 4 m ²	950,00 €
22359	Communauté de communes du Cap Corse	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc inférieure à 4 m ²	800,00 €
22360	Communauté de communes du Cap Corse	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
22361	Communauté de communes du Nebbiu Conca d'Oro	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
22362	Communauté de communes de Marana-Golo	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
22363	Communauté d'agglomération du Pays Ajaccien	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
22364	Communauté de communes de la Castagniccia-Casinca	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
22365	Communauté d'agglomération de Bastia	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
22366	Communauté de communes Pasquale Paoli	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m ²	1 450,00 €
22367	Communauté de communes de l'Oriente	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
22368	Communauté d'agglomération de Bastia	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc inférieure à 4 m ²	800,00 €
22369	Communauté d'agglomération du Pays Ajaccien	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m ²	1 450,00 €
22370	Communauté de communes de la Pieve de l'Ornano	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc inférieure à 4 m ²	800,00 €
22371	Communauté d'agglomération du Pays Ajaccien	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m ²	1 450,00 €
22372	Communauté d'agglomération du Pays Ajaccien	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
22373	Communauté de communes Pasquale Paoli	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m ²	1 450,00 €

B/ L'INVESTISSEMENT

LE PROGRAMME 3311 - CADRE DE COMPENSATION - SUITE

Bénéficiaires	Commune de réalisation	Opérations	Montant Subvention
22374	Communauté de communes Pasquale Paoli	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
22375	Communauté de communes Spelunca Liamone	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
22376	Communauté d'agglomération du Pays Ajaccien	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc inférieure à 4 m ²	800,00 €
22377	Communauté de communes de Marana-Golo	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m ²	1 450,00 €
22378	Communauté de communes de la Pieve de l'Ornano	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m ²	1 450,00 €
22379	Communauté de communes Nebbiu - Conca d'Oro	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
22380	Communauté d'agglomération de Bastia	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m ²	1 450,00 €
22381	Communauté de communes Celavu- Prunelli	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
22262	Communauté d'agglomération du Pays Ajaccien	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 9000 Wc.	6 000,00 €
22263	Communauté de Communes du CELAVU PRUNELLI	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000 Wc.	4 500,00 €
22264	Communauté de Communes de MARANA GOLO	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 9000 Wc.	6 000,00 €
22265	Communauté de Communes de CALVI BALAGNE	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 6000 Wc.	6 000,00 €
22266	Communauté de Communes d'ILE ROUSSE BALAGNE	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 9000 Wc.	6 000,00 €
22267	Communauté de Communes de la PIEVE DE L'ORNANO	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 6000 Wc.	6 000,00 €
22268	Communauté de Communes de l'ALTA ROCCA	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000 Wc.	4 500,00 €
22269	Communauté de Communes de MARANA GOLO	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 6000 Wc.	6 000,00 €
22270	Communauté de Communes de l'ALTA ROCCA	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 6000 Wc.	6 000,00 €
22271	Communauté de Communes de L'ORIENTE	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 9000 Wc.	6 000,00 €
22272	Communauté de Communes de MARANA GOLO	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 8910 Wc.	6 000,00 €
22273	Communauté de Communes de FIUM'ORBU CASTELLU	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000 Wc.	4 500,00 €
22274	Communauté de Communes de MARANA GOLO	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000 Wc.	4 500,00 €

B/ L'INVESTISSEMENT

LE PROGRAMME 3311 - CADRE DE COMPENSATION - SUITE

Bénéficiaires	Commune de réalisation	Opérations	Montant Subvention
22275	Communauté d'agglomération du Pays Ajaccien	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 9000 Wc.	6 000,00 €
22276	Communauté de Communes du CELAVU PRUNELLI	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 12000 Wc.	6 000,00 €
22277	Communauté de Communes de la PIEVE DE L'ORNANO	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 9000 Wc.	6 000,00 €
22278	Communauté de Communes du CELAVU PRUNELLI	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 6000 Wc.	6 000,00 €
22279	Communauté de Communes de l'ALTA ROCCA	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 9000 Wc.	6 000,00 €
22280	Communauté de Communes de la PIEVE DE L'ORNANO	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 9000 Wc.	6 000,00 €
22281	Communauté de Communes du SUD CORSE	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000 Wc.	4 500,00 €
22282	Communauté de Communes du FIUMORBU CASTELLU	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000 Wc.	6 000,00 €
22283	Communauté de Communes du FIUMORBU CASTELLU	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000 Wc.	6 000,00 €
22284	Communauté de Communes de la PIEVE DE L'ORNANO	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000 Wc.	6 000,00 €
22285	Communauté de Communes de SPELUNCA LIAMONE	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000 Wc.	6 000,00 €
22286	Communauté d'agglomération du Pays Ajaccien	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation sur une habitation individuelle d'une puissance de 4380 Wc.	6 000,00 €
22287	Communauté de Communes du FIUMORBU CASTELLU	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000 Wc.	6 000,00 €
22288	Communauté de Communes du FIUMORBU CASTELLU	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation sur une habitation individuelle d'une puissance de 2000 Wc.	4 000,00 €
22289	Communauté de Communes du FIUMORBU CASTELLU	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation sur une habitation individuelle d'une puissance de 6000 Wc.	6 000,00 €
22290	Communauté de Communes de la PIEVE DE L'ORNANO	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000 Wc.	6 000,00 €
22291	Communauté d'agglomération du Pays Ajaccien	Production d'électricité photovoltaïque en site isolé sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000 Wc.	5 000,00 €
22292	Communauté de Communes de MARANA GOLO	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 6000 Wc.	6 000,00 €
22293	Communauté de Communes du CAP CORSE	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000 Wc.	6 000,00 €

B/ L'INVESTISSEMENT

LE PROGRAMME 3311 - CADRE DE COMPENSATION - SUITE

Bénéficiaires	Commune de réalisation	Opérations	Montant Subvention
22294	Communauté de Communes du CELAVU PRUNELLI	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 6000 Wc.	6 000,00 €
22295	Communauté de Communes de MARANA GOLO	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 6000 Wc.	6 000,00 €
22296	Communauté de Communes d'ILE ROUSSE BALAGNE	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 9000 Wc.	6 000,00 €
22297	Communauté de Communes de la PIEVE DE L'ORNANO	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation sur une habitation individuelle d'une puissance de 2960 Wc.	5 920,00 €
22298	Communauté de Communes de la COSTA VERDE	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation sur une habitation individuelle d'une puissance de 4860 Wc	6 000,00 €
22299	Communauté d'agglomération de BASTIA	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 9000 Wc.	6 000,00 €
22300	Communauté d'agglomération de BASTIA	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 8250 Wc	6 000,00 €
22301	Communauté d'agglomération de BASTIA	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 9000 Wc.	6 000,00 €
22302	Communauté de Communes de MARANA GOLO	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 9000 Wc.	6 000,00 €
22303	Communauté de Communes de CALVI BALAGNE	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 9000 Wc.	6 000,00 €
22383	Communauté de communes du FIUM'ORBUCASTELLU	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m ²	1 450,00 €
22384	Communes du FIUM'ORBUCASTELLU	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
22385	Communauté d'agglomération de Bastia	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m ²	1 450,00 €
22386	Communauté de communes du SUD CORSE	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc inférieure à 4 m ²	800,00 €
22387	"Communauté d'agglomération du Pays	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m ²	1 450,00 €
22388	Ajaccien"	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés inférieure à 4 m ²	950,00 €
22389	Communauté de communes du SUD CORSE	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
22390	Communauté de communes du SUD CORSE	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m ²	1 450,00 €
22391	"Communauté de communes de la PIEVE DE	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m ²	1 450,00 €
22392	L'ORNANO"	Installation d'un chauffe-eau solaire éléments sépare supérieure ou égale à 4 m ²	1 450,00 €
22393	Communauté de communes du SUD CORSE	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
22394	Communauté de communes du SUD CORSE	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés inférieure à 4 m ²	950,00 €

B/ L'INVESTISSEMENT

LE PROGRAMME 3311 - CADRE DE COMPENSATION - SUITE

Bénéficiaires	Commune de réalisation	Opérations	Montant Subvention
22395	Communauté de communes SPELUNCA	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
22396	LIAMONE"	Installation d'un chauffe-eau solaire éléments séparés supérieure ou égale à 4 m ²	1 450,00 €
22397	"Communauté de communes du NEBBIU	Installation d'un chauffe-eau solaire éléments séparés supérieure ou égale à 4 m ²	1 450,00 €
22398	CONCA D'ORO"	Installation d'un chauffe-eau solaire monoblocs supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
22399	Communauté de communes du SUD CORSE	Installation d'un chauffe-eau solaire monoblocs supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
22400	Communauté de communes de CASTAGNICCIA CASINCA	Installation d'un chauffe-eau solaire éléments séparés supérieure ou égale à 4 m ²	1 450,00 €
22401	Communauté de communes du FIUM'ORBUI	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
22402	CASTELLU	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
22403	"Communauté de communes d' ILE ROUSSE	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
22404	BALAGNE"	Installation d'un chauffe-eau solaire éléments séparés supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
22405	"Communauté d'agglomération du Pays	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc inférieure à 4 m ²	800,00 €
22406	Ajaccien"	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
22407	Communauté de communes MARANA GOLO	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m ²	1 450,00 €
APPeBIKE	Aiacciu	1.6 Aides à l'achat de Vélos à Assistance Electrique-vélocistes	30 500,00 €
Cycles 20	Aiacciu	1.6 Aides à l'achat de Vélos à Assistance Electrique-vélocistes	8 000,00 €
DC CORSE (Velo Shop) .	Furiani	1.6 Aides à l'achat de Vélos à Assistance Electrique-vélocistes	8 500,00 €
GPA Sport (Intersport Ajaccio)	Aiacciu	1.6 Aides à l'achat de Vélos à Assistance Electrique-vélocistes	11 500,00 €
JMC Cycles	U Viscuvatu	1.6 Aides à l'achat de Vélos à Assistance Electrique-vélocistes	4 000,00 €
JMT Sports (Bike+)	Aiacciu	1.6 Aides à l'achat de Vélos à Assistance Electrique-vélocistes	4 000,00 €
La passion en action	l'isula	1.6 Aides à l'achat de Vélos à Assistance Electrique-vélocistes	4 000,00 €
Mondovélo Cycles Foata	Portivechju	1.6 Aides à l'achat de Vélos à Assistance Electrique-vélocistes	3 000,00 €
OLIBIKE2A	Aiacciu	1.6 Aides à l'achat de Vélos à Assistance Electrique-vélocistes	7 000,00 €
Orchidée (Intersport Propriano)	Prupia	1.6 Aides à l'achat de Vélos à Assistance Electrique-vélocistes	3 000,00 €
Rout'Evasion Cycles	Aiacciu	1.6 Aides à l'achat de Vélos à Assistance Electrique-vélocistes	5 000,00 €
SAB Intersport Gamm Vert (Intersport Calvi)	Calvi	1.6 Aides à l'achat de Vélos à Assistance Electrique-vélocistes	7 000,00 €
SAS Disseteuno (Giant store)	Bastia	1.6 Aides à l'achat de Vélos à Assistance Electrique-vélocistes	18 000,00 €
SCDA (Decathlon)	Sarrola Carcopino	1.6 Aides à l'achat de Vélos à Assistance Electrique-vélocistes	5 000,00 €

B/ L'INVESTISSEMENT

LE PROGRAMME 3311 - CADRE DE COMPENSATION - SUITE

Bénéficiaires	Commune de réalisation	Opérations	Montant Subvention
Sport Sud (Intersport Porto-Vecchio)	Portivechju	1.6 Aides à l'achat de Vélos à Assistance Electrique-vélocistes	10 000,00 €
Stephan B Style (Balagne Bikes)	l'isula	1.6 Aides à l'achat de Vélos à Assistance Electrique-vélocistes	10 000,00 €
Sud Evasion (Intersport Furiani)	Furiani	1.6 Aides à l'achat de Vélos à Assistance Electrique-vélocistes	8 000,00 €
Corsica Electric Bike	Aiacciu	1.6 Aides à l'achat de Vélos à Assistance Electrique-vélocistes	7 500,00 €
Civio	Biguglia	1.6 Aides à l'achat de Vélos à Assistance Electrique-vélocistes	45 000,00 €
0425BUA	Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien	Prime travaux ORELI	9 402,90
0388DCB	Communauté de communes du Celavu-Prunelli	Prime travaux ORELI	10 030,00
0251ADB	Communauté de Communes Sud Corse	Prime travaux ORELI	11 320,00
0400DUA	Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien	Prime travaux ORELI	15 000,00
0437BUB	Communauté d'Agglomération de Bastia	Prime travaux ORELI	553,00
0393BUB	Communauté d'Agglomération de Bastia	Prime travaux ORELI	13 335,00
0323BCA	Communauté de Communes Sud Corse	Prime travaux ORELI	10 955,00
0453CCB	Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien	Prime travaux ORELI	15 000,00
22450	Communauté de communes MARANA GOLO	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
22451	Communauté d'agglomération du Pays Ajaccien	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m ²	1 450,00 €
22452	Communauté d'agglomération de Bastia	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m ²	1 450,00 €
22453	Communauté de communes MARANA GOLO	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
22454	Communauté de communes du Centre CORSE	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
22455	Communauté de communes MARANA GOLO	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
22456	Communauté de communes MARANA GOLO	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m ²	1 450,00 €
22457	Communauté de communes de l'ORIENTE	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m ²	1 450,00 €
22458	Communauté de communes du SARTENAIS VALINCO	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés inférieure à 4 m ²	950,00 €
22459	Communauté de communes MARANA GOLO	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m ²	1 450,00 €
22460	Communauté de communes d'ILE ROUSSE BALAGNE	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
22461	Communauté de communes du FIUM'ORBU CASTELLU	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc inférieure à 4 m ²	800,00 €
22462	Communauté de communes MARANA GOLO	Installation d'un chauffe-eau solaire éléments séparés supérieure ou égale à 4 m ²	1 450,00 €

B/ L'INVESTISSEMENT

LE PROGRAMME 3311 - CADRE DE COMPENSATION - SUITE

Bénéficiaires	Commune de réalisation	Opérations	Montant Subvention
22463	Communauté d'agglomération de Bastia	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc inférieure à 4 m ²	800,00 €
22464	Communauté de communes MARANA GOLO	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
22465	Communauté de communes du FIUM'ORBU CASTELLU	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc inférieure à 4 m ²	800,00 €
22466	Communauté d'agglomération du Pays Ajaccien	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m ²	1 450,00 €
22467	Communauté de communes de CASTAGNICCIA CASINCA	Installation d'un chauffe-eau solaire monobloc supérieure ou égale à 4 m ²	1 300,00 €
22468	Communauté d'agglomération du Pays Ajaccien	Installation d'un chauffe-eau solaire en éléments séparés supérieure ou égale à 4 m ²	1 450,00 €
22469	Communauté de communes MARANA GOLO	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000 Wc.	6 000,00 €
22470	Communauté de communes PASCAL PAOLI	Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 6000 Wc.	6 000,00 €
22119	Communauté de communes de la PIEVE DE L'ORNANO	Aide complémentaire à la subvention initiale accordée pour la Production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente sur une habitation individuelle d'une puissance de 3000 Wc.	1 500,00 €
TOTAL			1 999 798,00€

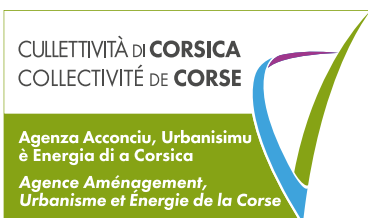
NUMÉRO	OBJET	PRESTATAIRE RETENU	DATE DE NOTIFICATION	DATE DE FIN	MONTANT DU MARCHÉ H.T
18-PA-007	Matériels informatiques LOT 1	MFI	08/01/19	08/01/23	48.000,00 €/an
	Matériels informatiques/bureautiques LOT 2	ACIPA	08/01/19	08/01/23	2.000,00 €/an
003/2018	Collecte traitement et revalorisation des déchets bureautiques	Iniziativa	12/09/18	12/09/22	1.000,00 €/an
004/2018	Fourniture et livraison de chèques cadeaux de Noël pour les enfants du personnel de l'AUE	Illicado	28/11/18	28/11/22	5.000,00 €/an
19-PA-002	Location et maintenance de matériels de reprographie	SAS COPIE CONFORME	04/06/19	04/06/23	30.000,00 €/an
19-PA-004	Téléphonie mobile	ORANGE SA	23/09/19	23/09/23	80.000 €/an
002/2019	Reproduction de clés	SARL POINT FORT FICHET	07/11/19	07/11/23	6.250,00€/an
003/2019	AMO pour l'organisation et l'animation d'une série de trois colloques DdUA	Junior EUP	27/01/20	28/01/24	24.900,00 € maximum
20-A00-001	Fourniture et livraison de titres restaurant	EDENRED FRANCE	05/10/20	05/10/24	110.000,00 €
20-PA-002	Infogérance des applications informatiques de gestion financières LOT 1	SITEC	13/07/20	13/07/24	63.800,00€/an
	Infogérance des applications informatiques de gestion des ressources humaines LOT 2				57.000,00€/an
	Infogérance des applications informatiques de dématérialisation des circuits de validation LOT 3				20.000,00€/an
20-PA-003	Réalisation de vidéos	SARL AGEPE/ SAS OLMU	06/11/20	06/11/24	52.500,00€/an
20-PS-002	Fourniture et livraison de gel Gel hydro-alcoolique LOT 1	SARL LUCIANI DISTRIBUZIONI	25/05/20	25/05/24	2.500,00€ maximum/an
	Fourniture et livraison de petits matériels de nettoyage (lingettes, vaporisateurs...) LOT 2	SARL LUCIANI DISTRIBUZIONI	25/05/20		1.750,00€ maximum/an
	Fourniture et livraison de masques chirurgicaux LOT 3	PHARMACIE MONTE ET GOZZI	09/03/21		3.750,00€ maximum/an
	Fournitures et livraison de masques alternatifs LOT 4				500,00€ maximum/an
	Poubelles + consommables LOT 5	SARL LUCIANI DISTRIBUZIONI	25/05/20		250,00€ maximum/an
20-PS-003	Entretien VAE	SAS JMT SPORT	09/06/20	09/06/24	1.200,00€/an

NUMÉRO	OBJET	PRESTATAIRE RETENU	DATE DE NOTIFICATION	DATE DE FIN	MONTANT DU MARCHÉ H.T
20-PS-004	Fourniture et livraison de Boisson non alcoolisées + biscuits LOT 1	SAS ISULA DISTRIBUTION	02/06/20	02/06/24	1.500,00 €/an
	Location et maintenance de distributeur(s) automatique(s) de cafés LOT 2	SARL CAFES RENE	19/06/20	19/06/24	3.000,00 €/an
	Location et maintenance Fontaines à eaux LOT 3	SARL ECODIA	04/09/20	04/09/24	5.000,00€/an
20-PS-005	Fourniture de carburants par cartes accréditives LOT 1	VITO CORSE	23/07/20	23/07/23	38.000 €/an
	Fourniture de cartes pour des prestations de lavage LOT 2				1000 €/an
21-PA-001	Conception création et exécution de prestations graphiques	IMAGES FIXES EDITIONS	08/02/21	08/02/25	52.500,00 €/an
21-PA-002	Fourniture, marquage et livraison d'objets publicitaires	SARL ATOUT PUB	09/02/21	09/02/25	52.500,00 €/an
21-PA-003	Impression	SARL IMPRIMERIE BASTIAISE	22/02/21	22/02/25	52.500,00 €/an
21-PA-004	Acquisition de fournitures et petit matériel de bureau LOT 1	SARL CORSE BUREAU	22/02/21	22/02/25	10.000,00 €/an
	Acquisition de papier LOT 2				7.000,00 €/an
21-PA-005	Prestations de type traiteur LOTS 1 et 3	KARAM SUSHI	21/05/21	21/05/23	13.000,00€/an
	Prestations de type traiteur LOTS 2 et 5	L'ATELIER DU CHEF	21/05/21	21/05/23	10.000,00€/an
	Prestations de type traiteur LOT 4	LE HUSSARD	03/05/21	03/05/23	6.000,00€/an
21-PA-006	Fourniture de titres de transports et prestations associées	SARL CORSICATOURS	30/03/21	30/03/25	25.000,00€/an
21-PA-007	Fourniture, la livraison et l'installation de mobilier de bureau et d'accessoires	SARL LUCCIONI MOBILIER	08/04/21	08/04/25	52.500,00€/an
21-PA-008	Prestations photographiques	JC ATTARD	29/09/21	29/09/25	20.000,00€/an
21-PA-009	Conseil communication	SARL AGEPE	06/10/21	06/10/22	52.500,00€/an
21-PS-002	Hébergement et maintenance de serveur OREGES	EXOCYS	02/03/21	03/03/25	39.000,00 €
21-PS-009	Souscription en ligne à un outil de création et diffusion de la newsletter de l'AUE	SENDINBLUE	12/07/21	12/07/24	529,00 €/an
21-PS-021	Prestations d'huissiers	ARMANI	18/11/21	18/11/25	8.000,00€/an
21-PS-022	Prestations nettoyage	SARL NETTOYAGE GENERAL	18/11/21	18/11/23	20.000,00€/an
21-PS-24	Location de véhicules	EUROPCAR	29/11/21	29/11/22	40.000,00€ maximum

NUMÉRO	OBJET	PRESTATAIRE RETENU	DATE DE NOTIFICATION	DATE DE FIN	MONTANT DU MARCHÉ H.T
21-A00-001	Complémentaire santé	MUTUELLE DE LA CORSE	30/12/21	31/12/25	Pas de maximum
	Prévoyance	COLLECTEAM /ALLIANZ	13/12/21		
21-A00-002	CO ORELI Lot 1	CPIE A RINASCITA	22/02/22	22/02/26	135.800,00 €
	CO ORELI Lot 2				135.800,00 €
	CO ORELI Lot 3				135.800,00 €
22-PA-002	Détection	LA POSTE	07/06/22	07/06/26	52.500 €
22-PS-005	Abonnement en ligne WEKA	EDITIONS WEKA	24/03/22	24/03/26	7000,00 €/an
22-PS-006	Prestations collecte	NETTOYAGE GENERAL	24/04/22	24/04/26	5.000,00 €/an
22-PS-012	Consultation via trois demandes de devis - mise en place d'une plateforme téléphonique unique de la rénovation énergétique	SAFE DIGITAL CONSULTING	10/06/22	10/06/26	13.560,00 €
22-PS-016	Consultation simplifiée pour la location et la maintenance de climatiseurs mobiles pour le site Ripert	BRANCA FROID	16/06/22	16/06/22	6075 € maximum
22-PS-018	Abonnement plateforme de dématérialisation - profil acheteur AWS	AWS	01/04/22	01/04/26	4.105,00€ la première année et 1.755,00€ les années suivantes
22-PS-033	Fourniture et livraison de chèques cadeaux de Noël pour les enfants du personnel de l'AUE	EDENRED FRANCE SAS	17/11/22	17/11/26	5000,00 €/an
22-PS-037	Maintenance de huit climats bureaux Bastia	CORSE ENTRETIEN CHAUFFAGE CLIMATISATION	13/12/22	13/12/26	1600,00 €/an
23-PS-002	Assurance tous risques de la flotte automobile de l'AUE	ASSURANCES GENERALI	16/01/23	31/12/23	9221,56€



www.aue.corsica



**Agence d'Aménagement durable,
d'Urbanisme et d'Énergie de la Corse**

5 rue Prosper Mérimée - CS 40001,
20181 Ajaccio Cedex 1

 **04 95 10 98 64**